

Hommage à Louis Remacle
(1910-1997)

Société de langue et de littérature wallonnes
Place du XX Août, 7 – B-4000 Liège
<<http://users.skynet.be/sllw>>

*Ouvrage publié avec l'aide de
la Communauté française de Belgique*



CULTURE
LANGUES RÉGIONALES

Mémoire wallonne, 15

Guy BELLEFLAMME, Marie-Guy BOUTIER,
Paul DELBOUILLE, Marc DUYSINX, Jean LECHANTEUR,
Claudine REMACLE et Martine WILLEMS

Hommage à Louis Remacle

(1910-1997)

Liège
Société de langue et de littérature wallonnes
Université – 7, Place du XX Août
2011

Portrait de la couverture :
Louis Remacle (1959)

Guy BELLEFLAMME, Marie-Guy BOUTIER, Paul DELBOUILLE, Marc DUYSINX,
Jean LECHANTEUR, Claudine REMACLE et Martine WILLEMS

Hommage à Louis Remacle (1910-1997)

Liège, Société de langue et de littérature wallonnes, 2011

Collection « Mémoire wallonne », n° 15

Adresse postale : place du XX Août, 7 - B-4000 Liège (Belgique)

ISSN : 1782-4443

ISBN : 978-2-930505-07-7

Dépôt légal : D/2011/1355/01

Avant-propos

La Société de langue et de littérature wallonnes a choisi de célébrer le centenaire de la naissance de Louis Remacle (30 septembre 1910) en lui consacrant sa journée annuelle de décentralisation, le samedi 25 septembre 2010, à La Gleize.

A leur arrivée, les participants ont pu découvrir le beau volume, tout fraîchement sorti de presse, des *Poèmes wallons* de Louis Remacle. Pour cette publication exceptionnelle de la Société, le n°11 de la *Collection littéraire wallonne*, Jean Lechanteur a rassemblé les recueils publiés, souvent devenus introuvables, et a révélé de nombreux inédits.

Au cours de la matinée, des communications très diverses ont évoqué différents aspects, parfois méconnus, de l'œuvre et de la personnalité de Louis Remacle.

Plutôt que de retracer la carrière scientifique du grand dialectologue wallon – ce qui a déjà été fait –, Marie-Guy Boutier et Martine Willems ont choisi de parler chacune d'un livre du maître qui les avait marquées.

Beaucoup ignorent le rôle que Louis Remacle a joué dans l'étude et l'enseignement de la littérature française auprès de nombreuses générations d'étudiants à l'Université de Liège. Un de ses élèves et disciples, Paul Delbouille, l'a rappelé.

La littérature wallonne a trouvé en Louis Remacle un de ses plus grands poètes. Dans une analyse attentive, Guy Belleflamme a montré toute la richesse et toute la sensibilité retenue de cette œuvre écrite dans la langue maternelle du poète, le wallon de Neuville.

Marc Duysinx a mis en musique quelques-uns de ces poèmes wallons. Il les a interprétés lors de la journée d'hommage, accompagné au piano par Jules Voisin, premier prix du Conservatoire de Verviers.

Enfin, Claudine Remacle a bien voulu nous raconter son père dans l'intimité de la vie familiale.

Après le repas pris ensemble aux *Écuries de la Reine*, les participants à la journée de décentralisation se sont rendus à l'école du village de La Gleize pour l'inauguration d'une plaque commémorative. En effet, les autorités communales de Stoumont ont eu l'excellente idée de donner à l'école le nom de Louis Remacle. Ensuite, à l'invitation du Syndicat d'initiative de La Gleize, le public nombreux a pu visiter une exposition consacrée à la vie agricole traditionnelle et se procurer un exemplaire du *Parler de La Gleize*, réimprimé pour l'occasion.

L'ensemble des communications de la journée est publié dans ce volume 15 de *Mémoire wallonne*.

Dès sa jeunesse, Louis Remacle avait composé quelques poèmes en français. Ils étaient restés inédits. Jean Lechanteur en fait ici l'édition.

Enfin, on trouvera reproduite en annexe la bibliographie de Louis Remacle, établie par Jean Lechanteur et publiée en 1998 dans le *Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie* (t. LXX, pp. 47-62).

Martine WILLEMS
et
Marie-Guy BOUTIER

Louis Remacle, dialectologue

Résumer l'œuvre du dialectologue Louis Remacle est impossible ici. Ce n'est pas l'objectif. Pourtant, cette œuvre mériterait une analyse approfondie. Ici, nous voulons évoquer une *personne* à travers *un pan de son œuvre*. Deux voix pour le faire. Celles de deux élèves de Jean Lechanteur, qui rend ici hommage à son maître, avec nous tous. Pour parler de Louis Remacle, nous avons choisi de nous focaliser chacune sur une œuvre représentative, en même temps qu'une œuvre qui nous avait marquées.

Qu'est-ce qu'un dialectologue ? Un homme de terrain ou un homme de livres ? Celui qui explore ou celui qui expose ? Celui qui limite ses investigations par l'élection d'un thème de recherche ou celui qui envisage plusieurs axes de recherche ? Il nous semble qu'il faut « les deux » dans les trois oppositions, pour faire un dialectologue. Dans le cas de Louis Remacle, nous voyons, en le lisant : l'homme de terrain et l'homme de livres ; celui qui explore et celui qui expose ; celui qui approfondit ses recherches en les resituant dans un domaine suffisamment vaste pour leur donner sens.

Le Parler de La Gleize

Tout commence à La Gleize. La Gleize, où Louis Remacle est né le 30 septembre 1910, au hameau de Neuville. La Gleize, dont il décrira le patois dans son premier livre : *Le Parler de La Gleize*, paru en 1937 et qui vient d'être réimprimé.

Le patois de Neuville est la seule langue qu'il ait parlée jusqu'à l'âge de 6 ans, jusqu'à ce qu'il entre à l'école primaire. Le wallon est donc sa langue maternelle, au sens le plus plein, le plus riche du terme. Il n'a pas manqué de rappeler ce qu'il devait à son ascendance maternelle de son apprentissage du gleizois, à *su mame, Mariye Blêse, qui li aveût apris l'walon*, et à ses grands-parents, Henri-Joseph Blaise et Marie-Joseph Gillet, « Gleizois de la plus vieille roche, appartenant tous deux à des familles très anciennes du ban de Roanne (citées dans les archives dès la 1^{re} moitié du xvi^e s.) », précise-t-il avec une certaine fierté dans la préface de la *Syntaxe*. Il a un attachement profond, viscéral, dirait-on aujourd'hui, pour le patois de La Gleize, la langue de ses proches, de sa famille, de son village.



Jean Haust entouré de ses disciples, Louis Remacle à sa droite,
Élisée Legros et Maurice Piron à sa gauche.

Cette langue, il en fera son objet d'étude à l'université, lorsqu'après s'être inscrit au cours de philologie wallonne de Jean Haust, sur les conseils de son ami Élisée Legros, initié à la dialectologie wallonne et aux études de géographie linguistique, discipline récente, qui a radicalement modifié le regard qu'on portait sur les langues, en prenant pour objet d'étude les parlers oraux, il demande un sujet de thèse à Jean Haust, qui lui répond « étudiez votre patois ». Cette formule lapidaire est-elle nourrie de la conviction qu'« il est indispensable de scruter son propre patois, celui que l'on comprend et que l'on parle sans hésiter, celui dont on saisit et dont on porte en soi les moindres nuances. A choisir un autre parler que le sien, un parler qui vous serait si peu que ce soit « étranger », on se déforçerait, car on risquerait de ne pas sentir exactement certains faits et de ne pas les situer à leur juste place. » (*Syntaxe*, p. 15) On ne peut pas comprendre l'œuvre de Remacle si on ne prend pas en compte la connaissance intime qu'il avait du gleizois. C'est cette intimité qui lui a permis de recueillir et d'« interpréter avec sûreté » à la fois des phénomènes « qui se rencontrent un peu partout sans doute mais qu'on n'a bien observés nulle part », « des nuances si légères qu'un étranger ne les percevrait pas ou les percevrait mal » (*ibid.*). Toute une vie de recherches

consacrées à la dialectologie wallonne lui conférera des compétences scientifiques à nulle autre pareilles, mais il continuera à dire : « le gleizois est le seul parler wallon dont j'use avec spontanéité et avec facilité » (p. 43). Au cœur de l'œuvre de Remacle, il y a un parler, à double face, l'une affective, l'autre scientifique, qui resteront indissociables.

En 1937 paraît son premier livre, le premier d'une longue série : *Le Parler de La Gleize*. Comme son titre l'indique, cet ouvrage est la description du parler de La Gleize. Louis Remacle a toujours appelé les choses par leur nom. Il a toujours choisi pour ses ouvrages des titres précis, décrivant simplement leur contenu, sans chercher – comme on le fait trop souvent aujourd'hui – à faire passer les choses pour ce qu'elle ne sont pas sous des titres larges, vagues et ronflants. Cette précision est parfois excessive et ne laisse pas soupçonner les élargissements qu'on trouve dans l'ouvrage. Il en est ainsi pour *Les variations de l'h secondaire en Ardenne liégeoise* ou la *Syntaxe de La Gleize*.

Le Parler de La Gleize a été couronné par l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique, qui avait mis comme question à son concours en 1936 « une étude sur le parler d'une localité de la Belgique romane (grammaire, lexique, noms de personnes et de lieux) ».

L'ouvrage se veut documentaire. L'auteur l'a élaboré selon un principe qui restera fondamental dans tous ses travaux : « avant tout, recueillir des faits certains », « de tradition vivante ou de source historique ». Partir des faits ! Jamais Louis Remacle n'a construit une étude sur une idée qu'il aurait ensuite tenté d'illustrer par des exemples, aucun de ses livres n'est basé sur une hypothèse vers laquelle il aurait essayé de faire converger des éléments documentaires. Certes, on peut « avancer une hypothèse ... mais au hasard du chemin », écrit-il au début du chemin, dans le *Parler*. Il faut d'abord chercher les faits, rassembler la documentation la plus large possible, la plus sûre possible (il travaillera toujours de première main ou, bien souvent, de première voix), puis tenter de la classer, de la comprendre, de l'analyser et, éventuellement, formuler des hypothèses « avec une prudence extrême ».

Le Parler de La Gleize se compose de quatre parties. La première est une introduction grammaticale, qui caractérise le gleizois par ses traits phonétiques, morphologiques et syntaxiques. Vient ensuite un « tableau ethnographique et dialectologique » de « la vie agricole à La Gleize »,

tableau de la ferme, de l'élevage, des cultures, des prairies, de l'exploitation des bois et de la fagne (tan, tourbe, litière, ...), de la pêche, de la chasse et de la tanderie, et des travaux domestiques (fabrication du pain, du beurre, travail du chanvre, de la laine, vannerie). C'est tout un monde qui vient vers nous, un tableau vivant parsemé de phrases notées sur le vif, enrichi de notations ethnographiques, éclairé de perspectives historiques. C'est aussi une description technique détaillée, par exemple de l'anatomie de la vache, des parties du char ou du tombereau.

Les deux autres parties du *Parler* sont consacrées à l'onomastique de la commune de La Gleize, la troisième aux noms de personnes et la quatrième aux toponymes.

On peut dire que dans ce premier ouvrage, Louis Remacle a vraiment étudié tous les aspects de son parler, de sa langue maternelle. Tout est déjà dans ce travail : la phonétique (*h secondaire*, 1944 ; ALW 1, 1953 ; géminées, 1984), la morphologie (ALW 2, 1969), la syntaxe (*Syntaxe*, 1952-1956), les notations ethnographiques, les documents anciens (Roanne, 1967 ; Stoumont, Rahier, Francorchamps, 1972) et l'onomastique.

Marie-Guy Boutier montrera l'ampleur, la diversité, l'importance des travaux de Remacle dans la seconde partie de cette présentation de *Louis Remacle dialectologue*. Pour ma part, j'évoquerai simplement les travaux de Louis Remacle en onomastique, et plus particulièrement en toponymie. Pourquoi seulement en toponymie ? Parce que l'anthroponymie est un des rares domaines de la dialectologie que Louis Remacle n'a plus exploré après avoir dressé dans *Le Parler de La Gleize* le tableau complet des noms de personnes qui ont existé dans la commune de La Gleize depuis la fin du 15^e s. On peut se demander pourquoi, mises à part l'une



FIG. 19 :
la paysanne traite, assise à droite de
la vache (*fou min*), sur le tabouret
(*hame*), le seau entre les genoux.

Louis Remacle a dessiné sa mère
pour illustrer la page
du *Parler* consacrée à l'activité
traditionnelle de la traite.

ou l'autre étude d'un nom de famille particulier, comme *Dohogne* ou *Peuvrate* – et dans ce cas-ci, les raisons de l'étude sont peut-être plus affectives que scientifiques –, Louis Remacle n'a plus publié de travaux anthroponymiques. Pourquoi n'a-t-il pas persévéré dans cette voie, alors qu'il a suivi toutes les autres ? D'abord, beaucoup de noms sont clairs, facilement identifiables, s'expliquent sans problème. Ceux qui intéressent le chercheur, ce sont évidemment les autres et pour ceux-là, bien souvent, il faudrait des documents dont on ne dispose pas et qu'on ne trouve pas nécessairement. Les noms de famille, comme les hommes, voyagent, et cette mouvance perturbe l'analyse. Les faits échappent au chercheur. Or, nous l'avons dit, il lui faut toujours partir des faits, des faits vrais, des données sûres. Dans l'étude sur le nom de famille *Dohogne*, il conclut : « C'est aux généalogistes qu'il appartiendrait de reconnaître, parmi tous les Dohogne, ceux qui proviennent du Wihogne de Ster et ceux qui proviennent d'un autre Wihogne ». Dans la toponymie de Coö, il étudie le nom de famille « de Coö, Decoo, etc. » et, par trois fois, il déplore : « il faudrait assurer l'explication par une étude généalogique », « sans connaître la généalogie des gens, on peut hésiter », « il y a là, de nouveau, un

problème de généalogie que je ne puis traiter ». Quant à s'aventurer à expliquer la motivation des noms de famille tirés de surnoms, ce n'est évidemment pas le genre de sport auquel se serait adonné Louis Remacle.

Revenons au *Parler de La Gleize*. La dernière partie est consacrée à la toponymie. Alors que la présentation de la partie anthroponymique comportait certaines réticences, quelques réserves même, on sent ici le chercheur beaucoup plus à l'aise – il est vrai que les données sont plus stables, les noms de lieux gleizois sont restés enracinés dans le village. On sent une pointe d'enthousiasme pour ce domaine qui offre « des



Page de titre du *Parler*.

témoignages d'ordre géographique, historique, ethnographique et linguistique » lorsqu'il écrit : « Aussi serait-il bien attrayant de classer les faits suivant la matière à laquelle ils se rapportent ». Il préférera toutefois établir ce qu'il appelle un « simple glossaire alphabétique ». Pas si simple pourtant. Une première démarche classificatoire porte sur la distinction au sein du toponyme entre le déterminé et le déterminant. Le déterminé, c'est en quelque sorte le centre du toponyme, en général un appellatif de lieu, comme *tchan*, *pré*, *mont*, qui peut se rencontrer seul, mais qui est le plus souvent déterminé par un complément qui, selon l'époque de création du toponyme, est placé devant, dans les toponymes les plus anciens, comme dans les langues germaniques (Düsseldorf, Mondorf, Strasbourg, Salzbouurg, Mecklembourg) : è *Djèràpré*, *Pîrontchan*, puis derrière : *prés Djâkèt*, *tchan Colète*, et enfin introduit par une préposition : *prés âs-ônês*, *tchan dès sârts*. L'ordre alphabétique est établi selon l'initiale du déterminé. Ces exemples sont donc classés à la lettre *p-* pour les *pré* et à la lettre *t-* pour les *tchan*. Ce classement structure la matière de manière commode pour les linguistes, plus déroutante pour les lecteurs non avertis, qui chercheront probablement *Djèràpré* à la lettre *d-* et *Pîrontchan* à la lettre *p-*. Avant le travail de Louis Remacle, beaucoup de travaux adoptaient encore un classement d'après la nature des lieux, distinguant « hydronymie », « chemins », « bois, heids et sarts », « terres cultivées, prairies, maisons » (J. Lejeune, E. Jacquemotte et E. Monseur, *Toponymie de Beaufays*, BSLW, 1910, p. 198) ou « I. ruisseaux », « II. villages et maisons », « III. lieux-dits, bois, chemins » (A. Counson, *Glossaire toponymique de Francorchamps*, BSLW, 1906, pp. 211-266). On voit que ce type de classement manquait de fermeté.

Chaque article donne en tête la forme wallonne orale, si elle existe encore, ou – innovation de Remacle – la forme wallonne reconstituée, quand c'est possible, à partir des formes anciennes, un signe indiquant qu'il ne s'agit pas d'une forme authentique recueillie lors des enquêtes. Par exemple : à partir de la graphie de 1551 °chaisneux est reconstituée la forme wallonne orale † *tchêneû* (p. 329).

Ausein des articles les toponymes sont classés dans l'ordre alphabétique. Par exemple, sous *courti* : °Cortsi, èzès *courtis*, °cortyz al chene, °cortil al chenne, °corty de Laz, °cortil hosseau ... °cortis de pawelhon, °genoulxcourty, °Gibiet courti, °le grand cortil, °les massons courtils..., è *vî courti*...

Toutefois dans quelques articles (*bwès, hé, tchan...*), Louis Remacle a ébauché un autre classement, morpho-syntaxique, qu'il perfectionnera et systématisera par la suite :

- le nom simple, éventuellement avec article et/ou préposition, parfois employé comme déterminant : *drî lès tchans* ;
- adjectif déterminant + nom : *è grand tchan* ;
- nom de personne déterminant préposé : *è Piron-tchan* ;
- nom de personne déterminant postposé, éventuellement avec une préposition : *è tchan Colète, è tchan da Istâce* ;
- « divers » : *tchan al biole, lu tchan dès sârts*.

Le glossaire toponymique est accompagné de cartes et de la liste des toponymes indiqués sur les cartes. Ces cartes sont indispensables. La toponymie ne peut se contenter d'être linguistique, livresque. Elle n'est pas une science de l'abstraction, elle est inscrite dans le paysage, dans la réalité topographique, géographique, naturelle ou humaine. Et pour comprendre un nom de lieu, il faut connaître ce qu'il désigne. Et son village, Louis Remacle le connaît parfaitement. Il l'a parcouru dans tous les sens, il y a vécu, il y a ressenti les émotions les plus vraies, les plus vives. Ses poèmes disent assez combien il est imprégné de sa terre, combien il est attaché à son pays au plus profond de lui-même : *Mu coûr èt m'pays* (p. 33) commence par *Noûvèye, pitite cwène du m'djônèsse* (p. 35). Ses poèmes nous mènent *È pays d'Amblève* (p. 58), à *Mwète Fontinne* (p. 135), *avâ lès Cokémonts* (pp. 167, 194, 197), *è Rwènè*, à travers *lès bwès, lès hés, lès tièrs* (p. 26, 71, 87...), *lès wêdes* (p. 46), *lès trîs, lès brouwîres, lu fagne, lès fondrèyes...* ce ne sont pas là des entrées d'un glossaire mais des paysages réels.

Selon toute vraisemblance, c'est le chercheur qui a écrit dans *Le Parler de La Gleize* la formule : « la toponymie, trésor de souvenirs irremplaçables », pour souligner combien la toponymie est riche d'enseignements pour l'étude des dialectes puisqu'elle conserve des formes figées, des états anciens de nos parlers. La toponymie trésor de souvenirs irremplaçables pour la science donc. Mais, c'est aussi, sans aucun doute, pour un homme à qui tous ces noms de lieux évoquent des souvenirs personnels que la toponymie de La Gleize est un « trésor de souvenirs irremplaçables ».

Dans les années 1970, Louis Remacle publie trois monographies toponymiques, qui élargissent le domaine de La Gleize vers l'ouest,

avec les toponymies de Stoumont [Ve 38] et de Rahier [Ve 42] et vers l'est avec la toponymie de Francorchamps [Ve 37]. Ces trois villages forment avec La Gleize un ensemble d'une grande unité, dans la région des Hautes Fagnes, où les bois et les pâtures se partagent un paysage accidenté. Historiquement, c'est un territoire qui a fait partie pendant onze siècles du domaine de l'abbaye de Stavelot-Malmedy. Dialectalement, les parlers de Stoumont et de Francorchamps sont très proches de celui de La Gleize ; seul le parler de Rahier s'en différencie plus nettement.

En 1982, la zone d'études s'étend encore un peu vers l'ouest, à l'ancienne commune contigüe de Stoumont et de Rahier : Lorcé [H 80]. Le gros article paru dans deux livraisons du BTD, *Toponymie et documents lexicaux de Lorcé*, se présente comme un complément des glossaires toponymiques et des recueils de documents lexicaux extraits des archives déjà parus.

En 1987, la quatrième partie du travail *Le village de Coo et sa cascade*, publié dans *Le Pays de Saint Remacle* est consacrée à la *Toponymie de Coo*. Si Louis Remacle s'est intéressé aux lieux-dits de cette partie de la commune de Stavelot [Ve 40], « c'est surtout parce que le plus grand nombre des lieux-dits de Petit-Coo et de Grand-Coo sont maintenant noyés dans le barrage inférieur et que leur forme wallonne risque de s'oublier rapidement » (p. 35). Ce souci caractérise bien le dialectologue qui sait que le temps efface peu à peu les formes orales, les engloutit.

En 1990, un nouvel ouvrage est consacré à l'étude d'une commune plus au sud de la région étudiée jusqu'ici, la *Toponymie de Lierneux* [Ve 47]. C'est le représentant le plus achevé des grands principes méthodologiques qui se sont dégagés peu à peu dans les monographies précédentes. Le but est toujours de fournir une documentation sûre, tant pour les formes wallonnes recueillies par enquête orale que pour les formes anciennes accumulées au fil des dépouillements d'archives. Le classement alphabétique des articles se fait en fonction des déterminés. Au sein des articles, le classement est morpho-syntaxique. Les lieux-dits encore connus sont localisés sur une carte. Un index reprend tous les toponymes dans l'ordre alphabétique absolu. S'y ajoutent nombre d'étymons, de formes anciennes et de termes intéressants figurant dans le corps des articles. Dans l'explication et l'interprétation, la prudence est toujours la même : pas d'hypothèse dans le vide, renvoi à d'autres attestations et d'autres travaux, mention de formes comparables,

convergence nécessaire des arguments phonétiques et sémantiques pour asseoir une étymologie.

L'efficacité de cette méthode qui veut avant tout fournir une documentation la plus sûre et la plus complète possible est démontrée par le nombre de toponymes élucidés entre le *Parler* et le dernier ouvrage toponymique, paru en 1992, la *Toponymie de La Gleize. Supplément*, dont l'objet « est de corriger et de compléter la partie toponymique » du *Parler de La Gleize*. Les progrès scientifiques réalisés pendant un demi-siècle ont permis d'éclaircir de nombreux termes qui n'étaient pas expliqués (et vraisemblablement pas explicables dans le *Parler*) et le dépouillement d'autres archives a « fourni beaucoup d'attestations plus anciennes de toponymes connus » et en a révélé d'autres qui avaient échappé.

Nous revoilà donc à La Gleize et je voudrais terminer cette partie, avant de céder la parole à Marie-Guy Boutier, par deux vers du poème de Louis Remacle, *Lu dièrin voyèdje* :

*Oute dè bwès, oute du l' nut', dj'avans roté longtins
vè nosse prumê viyèdje ki sèrè nosse dièrin*

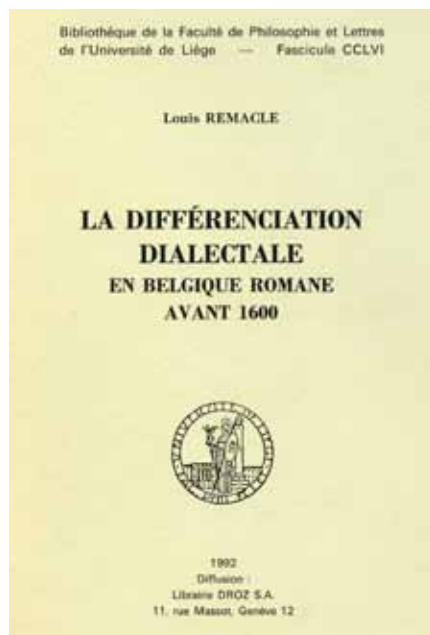
M. W.

La différenciation de la Belgique romane avant 1600

J'ai choisi comme livre représentatif de l'œuvre de Louis Remacle, dialectologue, *La différenciation dialectale de la Belgique romane avant 1600* (paru en 1992, mais achevé quelques années auparavant). Il s'agit d'un livre tardif dans la carrière du maître, né en 1910 et ayant publié sa première grande étude sous forme de livre en 1937 (*Le parler de la Gleize*, dont l'importance vient d'être montrée par Martine Willems). Dans ce livre de maturité, Louis Remacle reprend une dernière fois *une interrogation qui a traversé sa carrière*.

Mon attache avec ce livre

Avant d'évoquer l'importance de ce livre, je vous confie une raison personnelle qui a partiellement guidé mon choix. Lors de mes études en Philologie romane, j'ai, comme d'autres ici présentes, « accroché » à la philologie médiévale ; c'est dans ce domaine que j'ai eu le plaisir



Couverture de la *Différenciation dialectale en Belgique romane avant 1600*.

m'avait conseillé quelques lectures. L'une de celles-ci était le *Problème de l'ancien wallon* (1948), dont la première partie allait, sous une forme reprise et amplifiée, donner naissance à la *Différenciation dialectale de la Belgique romane avant 1600* (1992).

Plus tard, j'ai lu et relu le volume manuscrit, prêt pour l'impression, de la *Différenciation*. Entre-temps, j'avais été engagée comme rédactrice à l'*Atlas linguistique de la Wallonie*, et ce livre était devenu un instrument de travail quotidien. Louis Remacle m'avait aussi proposé de rédiger l'article *Scripta wallonne* qui devait paraître dans une encyclopédie linguistique allemande (*Lexikon der Romanistischen Linguistik*).

Il y a les livres qu'on consulte, ceux qu'on lit et ceux qu'on relit, ceux qu'on annote et ceux qu'on cite, ceux dont on garde certains passages en mémoire. Il y a ceux qu'on recommande et ceux qu'on offre. Et il y a ceux qui portent bravement les traces de l'usage, sans jamais être des livres usés. Pour moi, la *Différenciation* appartient à ces quelques rares livres qui sont tout cela ensemble.

de faire un mémoire de licence consacré à l'édition et à l'étude linguistique et littéraire d'un texte de chez nous (un extrait de la *Geste de Liège* de Jean d'Outremeuse). Par ailleurs, les cours de Linguistique romane, qui montrent la différenciation du vaste ensemble des langues issues du latin, et ceux de Linguistique historique du français, qui abordent l'évolution d'une langue particulière de cet ensemble, m'intéressaient beaucoup. C'est par ces deux voies, philologique et linguistique, que je suis arrivée à la dialectologie. Comme je « prenais le train en retard », en choisissant de suivre, en deuxième année, le cours approfondi de Dialectologie couplé avec le cours de Linguistique romane, le professeur, Jean Lechanteur,

Définition en bref

La *Différenciation* est à la fois la *description* des principales particularités grammaticales (phonétiques et morphologiques) des parlers belgoromans, resitués dans l'ensemble galloroman, et l'*histoire* de ces particularités, une histoire qui les envisage séparément et dans l'ensemble qu'elles forment, cet ensemble donnant son visage particulier à la Wallonie dialectale. Le livre a donc deux visées : l'une est *descriptive* ; l'autre est *explicative*, l'explication étant *historique*.

Deux niveaux sont à reconnaître dans l'explication historique. Le premier niveau concerne chacun des traits différenciateurs : il s'agit, par exemple, de situer dans le temps l'opposition, dans le traitement de κ suivi de A , entre wallon *tchâr* et picard *câr*, tous deux de CARRU « char » (cf. *Différenciation*, p. 113-116, § 50 « k, g + a »). Le deuxième niveau concerne la division de l'espace dialectal par la somme de ces traits différenciateurs : il s'agit, par exemple, de situer dans le temps l'ensemble des traits qui opposent le wallon au picard.

La division de l'espace belgoroman, telle que permettent de la présenter des documents fiables et bien localisés de la langue contemporaine (tout particulièrement ceux issus de l'*Atlas linguistique de la Wallonie*), est donc envisagée comme la résultante d'un processus, dont il s'agit d'attester ou de reconstruire les étapes : *attester* dans des documents anciens bien édités et bien interprétés, qui livrent un ensemble de formes (des mots de la langue commune ou des noms propres) ou *reconstruire* par la méthode comparative et historique, qui ordonne des processus de différenciation à partir d'un stade commun.

Le livre se termine par un bilan chronologique classant les traits différenciateurs des plus anciens (avant 800) aux plus récents envisagés par l'étude (entre 1300 et 1600), afin de répondre à la question, fondamentale pour Louis Remacle et pour quiconque se penche sur les dialectes belgoromans : « Depuis quand la dialectalisation du nord-est de la Gaule est-elle effective ? Depuis quand le dialecte wallon possède-t-il sa personnalité ? » (*Différenciation*, p. 163)

Genèse, développement et aboutissement d'une question

Il me semble que la question du « depuis quand... ? » constitue une ligne de force de la recherche scientifique de Louis Remacle. Trois moments saisis dans la carrière du chercheur permettront de retracer

la genèse, le développement et l'aboutissement d'un axe de recherche qui a montré l'articulation entre la description des faits linguistiques et l'histoire de ces faits, entre la langue parlée et la langue écrite, entre la dialectologie wallonne et la linguistique romane.

Première étape : La position du problème

À son maître Jean Haust, Louis Remacle, encore jeune, offre un très bel article dans les *Mélanges de linguistique romane* (1939) célébrant le 60^e anniversaire du fondateur des études de dialectologie wallonne. Sous le titre *La langue écrite à Stavelot vers 1400, Contribution à l'étude de l'ancien wallon*, le disciple se livre à une étude approfondie de trois fragments d'actes stavelotains datés et localisés ; il y poursuit une réflexion commencée par Jules Feller, qui avait montré que les auteurs du moyen âge écrivent « une langue composite, un « français régional », où abondent les barbarismes d'origine wallonne et les formes artificielles issues d'analogies arbitraires » (*La langue écrite à Stavelot*, p. 311).

Le dialectologue aurait-il quitté son domaine, celui des patois vivants qu'il est « urgent » de recueillir et d'étudier, pour celui des archives, qui ne risquent pas, quant à elles, de disparaître ? Non, bien sûr, car c'est de *l'histoire des parlers vivants* qu'il s'agit et de la façon dont nous pouvons



De gauche à droite : Élisée Legros, Paul André, Maurice Piron, Jean Haust, Madame Piron, Madame Haust et Louis Remacle (1940).

reconstruire cette histoire. Or cette reconstruction doit nécessairement s'appuyer sur des textes du passé, dont il faut, en premier lieu, spécifier l'appartenance linguistique.

L'article de 1939 soulève, en effet, deux questions. La première : Dans quelle langue sont écrits les actes stavelotains, et, plus généralement, quelle est la langue que l'on écrit chez nous au moyen âge ? La seconde : Dans quelle mesure la langue de ces actes nous informe-t-elle sur la langue parlée au moment où ils furent écrits, et, plus généralement, comment faire pour connaître la langue parlée chez nous, alors que nous n'avons à notre disposition que des documents écrits ?

Et voici, déjà, les réponses, définitives, à ces questions. À la première : Les textes stavelotains sont écrits en français, ils sont « français d'intention » (*La langue écrite à Stavelot*, p. 324). À la seconde : Ils contiennent des particularismes en nombre variable (phonétiques, morphologiques, lexicaux), qui laissent entrevoir la langue orale sous-jacente ; ce sont donc ces particularismes qu'il convient d'étudier, si possible dans des textes fortement marqués, pour connaître la langue que parlaient les Wallons.

Dès ce premier article, le chemin est donc tracé ; il s'agira, pour Louis Remacle, de le prendre et d'arriver à destination.

Deuxième étape : La « méthode »

En 1948 paraît le *Problème de l'ancien wallon*, dont l'objectif est d'élaborer une « méthode » (*Problème*, p. 26). Le double questionnement se maintient, mais se moule ici dans la forme d'une démonstration.

Du côté des données se situe la personnalité actuelle des parlers wallons, appréhendée à travers les matériaux denses et fiables de l'*Atlas linguistique de la Wallonie* (ALW), dont les enquêtes se terminent et dont la rédaction commence, sous la responsabilité de Louis Remacle. L'image des parlers belgoromans se voit corrigée par rapport à celle qu'en donnaient les « instantanés » de Gilliéron dans le grand *Atlas linguistique de la France* (ALF). C'est du côté des données également, quoique moins précises, que se placent l'image du français dans son état actuel et l'histoire de son développement, celle-ci appréhendée grâce aux grammaires historiques.

C'est du côté des inconnues que se situent la personnalité de la langue écrite, d'une part, celle de la langue parlée, d'autre part, qu'il s'agit de

confronter dans un temps donné. La langue écrite est celle qui se donne à lire dans les documents ; la langue orale est celle que l'on reconstruit grâce à eux. Le nœud de la démonstration réside dans cette reconstruction.

Le plan de l'ouvrage révèle l'*articulation* des deux questions soulevées.

La première partie du livre, construite par paragraphes (au nombre de 53), étudie les différences régulières importantes (phonétiques ou morphologiques) qui caractérisent tout ou partie du domaine wallon. Après avoir montré l'extension des variables, il s'agit de les dater et, si possible, de les expliquer. La démarche est *descriptive* (montrer les différences qui existent) et *reconstructive* (expliquer ces différences et les dater). C'est dans la reconstruction qu'intervient, toujours partiellement, le témoignage des textes, lesquels fournissent des attestations. Si le scribe wallon écrit *esaingnier* « enseigner » (*Poème moral*, vers 1200), c'est donc qu'il prononçait [è-] ; s'il écrit *enstable* « étable », au lieu de *estable* (*Cartulaire du Val-Benoît*, 1252), c'est donc qu'il pensait que la prononciation ordinaire [è-] n'était pas exacte et qu'il se corrigeait indûment (*hypercorrectisme*) ; cf. *Problème* § 17, p. 57. La personnalité des dialectes belgoromans se construit ainsi trait par trait. La question est toujours celle du « depuis quand ? », aussi bien pour les traits pris individuellement que pour les variétés qui rassemblent un certain nombre de traits (wallon, gaumais, picard ; et en deçà, wallon de l'est, wallon namurois, etc.).

C'est par confrontation avec cette image reconstruite qu'apparaît la personnalité de la langue écrite en Wallonie au moyen âge. Il est évident que la langue des textes écrits en Île de France ou ailleurs, notamment en Wallonie, laisse voir des divergences tangibles, mais celles-ci ne sont pas du même ordre que les différences dialectales. L'ancien français écrit chez nous est le même, dans ses structures essentielles, que celui qui est écrit en Île de France et ailleurs. La langue écrite chez nous est, comme les autres langues écrites du domaine d'oïl, *française d'intention* ; l'ancien wallon est une variété de l'ancien français, un ancien français marqué par son origine. La deuxième partie du *Problème*, se fondant sur l'analyse de la plus ancienne charte originale wallonne conservée (Liège 1236), montre pourquoi il faut considérer ce texte comme français et non comme wallon après en avoir analysé toutes les formes grâce à cette question clé : « Telle forme s'insère-t-elle, oui ou non, dans l'évolution qui aboutit à la forme wallonne actuelle ? » (*Problème*, p. 107)

Pour montrer à la communauté scientifique entière l'importance de la distinction entre langue orale et langue écrite, Louis Remacle crée un terme nouveau pour désigner cette dernière et éviter le terme ambigu *ancien wallon* et ses analogues *ancien picard*, *ancien lorrain*, etc. Au dialecte oral (wallon, picard, lorrain, etc.) sera opposée la *scripta* (wallonne, picarde, lorraine, etc.) pour désigner la variété régionale ou locale de la langue française écrite. Ce terme, dont l'équivalence avec le terme allemand *Schriftsprache* est parfaite du point de vue conceptuel, est aussitôt reçu et s'impose. La scriptologie peut dès lors naître et se pencher sur l'histoire, complexe et malaisée, de la formation des traditions d'écriture du français médiéval.

Troisième étape : Retour à l'histoire des parlers vivants

L'intérêt de Louis Remacle n'est cependant pas du côté de cette discipline nouvelle. Pour lui, la distinction posée dans le *Problème* entre variétés de l'ancien français et dialectes parlés est acquise – même si des confusions continueront de subsister chez un certain nombre de chercheurs – et elle suffit.

C'est dans le champ de la dialectologie historique, désormais assise sur de bonnes bases, que le savant continue ses recherches pendant les trente années qui suivent la publication du *Problème* : « De mon côté, au cours des années, je n'ai pas cessé de recueillir occasionnellement des données susceptibles d'améliorer et d'enrichir mon premier travail. Au point de ma vie où je suis arrivé, le moment me paraît venu d'incorporer au tableau du *Problème* le produit de cette longue et passionnante collecte. » (*Différenciation*, p. 7-8)

La *Différenciation* reprend, développe et approfondit la première partie du *Problème*. Un nouveau « tableau », qui se limite aux différences acquises avant 1600, est proposé en 82 paragraphes, quand le *Problème* en comptait 53. Mais le renouvellement concerne surtout la densité du contenu et la systématisme de la présentation de chaque paragraphe. Pour déterminer l'extension des traits, la *Différenciation* a pu mettre à profit les matériaux partiellement édités et largement dépouillés de l'ALW, le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* et les nouveaux atlas régionaux français. Pour attester ces particularismes, elle a pu s'appuyer sur des textes, œuvres littéraires ou documents d'archives, bien édités et pour les seconds bien datés, et sur des synthèses toponymiques procurant à la recherche « des fonds documentaires abondants et solides » (*Différenciation*,

p. 10). Pour reconstruire l'histoire des variables, elle a pu s'appuyer sur des travaux plus sûrs dans le domaine de la phonétique historique, entre lesquels une place particulière revient à *La dialectalisation de la Gallo-Romania*, de Jakob Wüest (1979), « ouvrage qui traite, au fond, mais à une échelle beaucoup plus vaste, le même problème » (*Différenciation*, p. 10). Le plan, systématique, conserve le versant descriptif et le versant historique, en visant à aboutir à une datation pour chaque phénomène.

La conclusion du livre, en forme de synthèse, retrace la différenciation progressive à l'échelle du domaine. C'est ici que se mesure le chemin parcouru entre 1948 et 1992, car la catégorie des traits différenciateurs antérieurs à 800 compte 14 faits dans la *Différenciation* (pour 10 dans le *Problème*). Or cet ensemble de traits « marquent des divergences très accusées dans l'évolution des consonnes, et possèdent parfois un haut rendement dans le lexique et dans le discours » (*Différenciation*, p. 165). Il s'agit de faits de grande extension, qui opposent le wallon, avec un ou plusieurs des dialectes voisins, au francien. Entre 800 et 1000 ont été situés 5 phénomènes (contre 2 dans le *Problème*), dont fait partie la résistance wallonne à la palatalisation de *u* (wallon de l'est *nou* « nu », *pièrdou* « perdu ») ; or cette évolution « va opposer la Gaule à presque tout le territoire roman, mais elle ne touchera pas la zone wallonne » (*ibid.*). Entre 1000 et 1100, sont actées 12 différenciations nouvelles. Des 31 traits différenciateurs acquis avant 1100, 16 sont retenus par Louis Remacle comme « importants » (cf. liste, p. 166), 10 comme « essentiels » (p. 167). Les différences s'accroissent au 12^e siècle (40 traits supplémentaires), au 13^e siècle (33 traits ajoutés)...

On comprend, par ces conclusions, pourquoi Louis Remacle reprend à son compte, à partir de ses propres analyses, les vues des romanistes Jordan, Gossen et Hilty, selon lesquels « dès avant 800, la segmentation dialectale du nord de la Gaule se dessinait déjà dans les grandes lignes » (*Différenciation*, p. 165) et pourquoi il ajoute que « dès 1100, et non plus dès 1200, le wallon [était] bien individualisé par rapport au dialecte central » (p. 167).

La *Différenciation*, ouvrage de synthèse sur les parlers belgoromans
Comment mieux montrer la physionomie particulière du wallon qu'en décrivant les traits réguliers qui le caractérisent, en expliquant et en datant ces traits. C'est ce que propose la *Différenciation*, un « petit livre » de 200 pages que l'on peut considérer comme le versant explicatif des tomes

1 (*Aspects phonétiques*, 1953) et 2 (*Aspects morphologiques*, 1969) de l'*Atlas linguistique de la Wallonie*, qui sont l'œuvre du même Louis Remacle. Ces trois piliers fondent le reste de l'ALW et toute recherche dialectologique sérieuse.

Je me souviens d'une réflexion que me fit Louis Remacle un jour où je lui rendais visite – car il relisait les volumes de l'ALW avant publication et me recevait gentiment à cette occasion –, en substance : « L'interprétation du lexique, c'est un travail difficile. » Mais, au fond, comment pouvons-nous faire l'histoire du lexique, ce qui se matérialise très concrètement, dans la rédaction de l'ALW, par une indexation systématique des matériaux wallons sur le trésor galloroman qu'est le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (FEW) ? Sans aucun doute parce que nous avons des connaissances solides, sur le plan des faits et des méthodes, établies par Jean Haust, par Louis Remacle et par d'autres dialectologues wallons, mais tout particulièrement parce que nous pouvons nous référer sans crainte à ces trois ouvrages fondamentaux.

Dans l'étude des mots, dont il est bien vrai que « chacun a son histoire », la grammaire est incontournable, aussi bien celle qui gouverne l'évolution des « sons », ou phonèmes, que celle qui gouverne la formation d'unités complexes, les « mots », à partir d'unités simples, ou morphèmes. L'étymologie se fonde sur les régularités phonétiques et sur les régularités morphologiques, qu'elle contribue en retour à découvrir, car c'est l'étymologie des mots particuliers qui affine notre connaissance des règles à ce double point de vue. Le va-et-vient entre grammaire et lexique est constant, parce qu'il est nécessaire.

Quant au secteur particulier du lexique qu'est le vocabulaire toponymique, où chaque unité signifie ce qu'elle désigne, il a plus que tout autre besoin de connaissances fermes relatives aux régularités formelles. Par ailleurs, comme le montre presque à chaque page la *Différenciation*, les échanges sont plus encore ici payants en retour, dans la mesure où la toponymie nous fait connaître la phase préhistorique de notre passé linguistique, grâce aux noms de lieux véhiculés dans leur forme vernaculaire par les textes latins.

L'exploration des parlers belgoromans et la mise au jour de leurs richesses, grammaticales et lexicales, ne peuvent se passer d'œuvres portant sur des parlers particuliers considérés individuellement (comme le *Parler de la Gleize*), d'œuvres couvrant l'ensemble du domaine (comme

la *Différenciation* et l'ALW) et d'œuvres qui intègrent ce domaine dans son cadre de référence (comme le FEW). À l'échelle belgoromane, galloromane et romane, la *Différenciation* est l'œuvre *canonique* à consulter sur l'ensemble de nos parlers.

M.-G. B.

Paul DELBOUILLE

**Louis Remacle
et la littérature française**

L'ampleur exceptionnelle de l'œuvre de Louis Remacle dans le domaine de la dialectologie wallonne ne doit pas occulter son apport sur d'autres plans.

Les spécialistes et les amateurs savent quelle place il occupe dans le domaine de la littérature wallonne, où il a su faire entendre une voix qui n'est qu'à lui, mais on ne doit pas oublier non plus son apport à l'étude de la littérature française, dont il avait une connaissance des plus solides et à laquelle il vouait une attention toute particulière.

Il faut rappeler d'abord, à ce propos, qu'ayant fait des études de philologie romane à l'Université de Liège, il y avait été l'élève, outre de son maître Jean Haust, dont il allait s'appliquer à faire fructifier superbement l'héritage, de Maurice Wilmotte, à qui rien de ce qui relevait de la littérature française, du moyen âge au vingtième siècle, n'était véritablement étranger, mais aussi et surtout de Servais Étienne qui, après avoir publié de solides études d'histoire littéraire, se préparait à faire paraître sa fameuse *Défense de la philologie*, suivie de ses *Expériences d'analyse textuelle en vue de l'explication littéraire* et à faire souffler ainsi un vent nouveau sur les études littéraires. Non seulement Louis Remacle était l'élève d'Étienne à l'époque où celui-ci préparait ces ouvrages, mais il allait, quant à lui, entrer bientôt dans la carrière de l'enseignement secondaire. À l'Athénée de Seraing notamment, il s'appliqua à initier ses élèves, pendant bon nombre d'années, à la lecture des grands textes. Quand on aura ajouté qu'il a épousé une authentique disciple d'Étienne qui devait, elle, se distinguer par la publication d'une thèse de doctorat consacrée à Marcel Proust ¹, on sera en mesure de mieux comprendre que la littérature française n'était pas, pour l'auteur du *Parler de La Gleize*, de la *Syntaxe* ou du *H secondaire* un simple domaine voisin de ses propres préoccupations, où il ne se serait aventuré qu'accidentellement.

Quand on sait tout cela, on comprend mieux pourquoi, après le décès de Servais Étienne, c'est vers Louis Remacle que ses collègues se sont tournés pour assurer le maintien d'une partie très spécifique des enseignements du disparu.

¹ Madeleine Peuvrate, *L'Élément poétique dans À la Recherche du Temps Perdu de Marcel Proust*, Bruxelles, Palais des Académies, 1954. Il s'agissait de la thèse de doctorat défendue à l'Université de Liège en 1942 et rédigée sous la direction de Servais Étienne, à la mémoire de qui l'ouvrage est dédié.

Alors qu'il avait succédé à son maître Haust en 1938 et qu'il était devenu professeur ordinaire en 1946 avec, dans sa charge de licence, la *Dialectologie wallonne*, le *Latin vulgaire*, la *Phonétique du français* et la *Grammaire comparée des Langues romanes*, Louis Remacle accepta de se charger d'enseigner l'analyse textuelle, au titre des *Exercices de philologie romane*.

Il allait alors, pendant plus de dix ans, consacrer une partie importante de son temps, non seulement à initier les étudiants à un exercice délicat et formatif, mais encore à développer une autre activité importante, qui était la direction de mémoires et de thèses relatives, elles aussi, à la littérature. C'est que dans le sillage de l'analyse textuelle se dessinaient aussi des projets plus ambitieux auxquels Louis Remacle accepta de veiller. Il a dirigé, on ne peut l'oublier, un certain nombre de mémoires de licence portant sur des œuvres ou des questions de littérature, et il n'a pas été tout à fait étranger non plus à la préparation de thèses de doctorat. Celle de Jacques Dubois sur des écrivains de la fin du XIX^e siècle, sous le titre *Les Romanciers français de l'instantané*², a fait de son auteur un spécialiste reconnu du roman français dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Celle de Claudine Gothot sur *La Genèse de Madame Bovary*³ l'a conduite à éditer Flaubert dans la collection de la Pléiade. Des remerciements explicites sont du reste adressés à Louis Remacle en tête des deux ouvrages. Comment ne pas citer, aussi, les noms de Maurice Delcroix, qui est l'auteur d'une thèse sur *Le sacré dans les tragédies profanes de Racine*⁴, de Paul Pieltain, qui a publié, peu avant de nous quitter beaucoup trop tôt, sa thèse sur *Le Cimetière marin de Paul Valéry*⁵, ou de Claudette Sarlet, avec un travail consacré à la *La Princesse de Clèves*. Et il me va bien falloir, ici, que je le veuille ou non, parler aussi un peu de moi, en espérant que vous voudrez bien m'en excuser.

Le hasard a voulu qu'ayant appartenu à la dernière des promotions qui ont eu à leur programme le cours de Servais Étienne, lequel a disparu en 1952, l'année même où j'entrais à l'université, j'ai été aussi parmi

² Bruxelles, Académie Royale de Langue et Littérature Française, Palais des Académie, 1963.

³ Paris, Librairie José Corti, 1966.

⁴ Paris, Nizet, 1970.

⁵ Bruxelles, Académie Royale de Langue et Littérature Française, Palais des Académie, 1975.

les premiers étudiants à recevoir les leçons d'analyse données par Louis Remacle. Un vif attrait pour la littérature et l'emprise que l'éminent linguiste qu'il était a exercée sur moi m'ont conduit à m'adresser à lui au moment du choix d'un sujet de mémoire de fin d'études. Ce mémoire de licence, présenté en 1956 sur la valeur suggestive des sons en poésie, s'est mué en thèse de doctorat en 1959⁶. Ces dates indiquent combien mes préoccupations étaient contemporaines des responsabilités prises par Louis Remacle dans le domaine de l'analyse des textes, et expliquent comment j'ai pu être invité à assister celui qui était devenu mon maître dans



Louis Remacle et Paul Delbouille,
à Francorchamps, en 1959.

la correction de travaux qu'il imposait aux étudiants. C'est ainsi que je me souviens d'avoir, il y a de cela pourtant bien longtemps, corrigé un travail d'un certain Guy Belleflamme en même temps que celui d'un certain Jean Lechanteur. Avec ce dernier, j'ai aussi le souvenir d'avoir, plus tard, collaboré à l'interrogation orale d'étudiants qui nous avaient subis aux séances d'exercices dont Louis Remacle nous avait confié la direction.

Cette collaboration avec Louis Remacle s'est poursuivie longtemps et c'est ce qui explique que j'aie eu recours une nouvelle fois aux conseils avisés de ce maître au moment du choix d'un nouveau sujet de recherche. Il s'agissait alors, dans un souci toujours relatif à la méthodologie de la critique, de me détourner de la poésie pour m'intéresser à la littérature romanesque.

⁶ *Poésie et Sonorités, La critique contemporaine devant le pouvoir suggestif des sons*. Paris, Les Belles Lettres, 1961. Un second volume sur le même sujet (*Poésie et Sonorités II, Les nouvelles recherches*), verra le jour chez le même éditeur en 1984, dédié « à Louis Remacle ».

C'est Louis Remacle, une fois de plus, qui m'a éclairé de ses conseils et c'est de nos échanges qu'est ressorti, comme sujet d'étude, l'*Adolphe* de Benjamin Constant. Ce choix – nous l'ignorions évidemment – n'allait pas seulement me retenir pendant une dizaine d'années, mais allait encore conditionner la suite de ma carrière. Mais, comme on dit dans ces cas-là, ceci est une autre histoire...

Après avoir enseigné l'analyse textuelle durant quelques années, Louis Remacle a été habité par le souci de donner une diffusion plus large à ce qu'on appelait familièrement la « méthode d'Étienne », en lançant, avec quelques-uns des derniers élèves de son prédécesseur et quelques-uns de ceux qui avaient bénéficié de son propre enseignement, des *Cahiers d'Analyse textuelle*, qui allaient bientôt connaître un franc succès auprès des enseignants de littérature, non seulement en Belgique, mais encore en France et dans bien d'autres pays parfois lointains.

Ces *Cahiers*, dont le premier numéro parut en 1959 et dont le projet initial prévoyait la publication de quelques numéros seulement, vécurent vingt ans et parurent avec une belle régularité, « rédigés par d'anciens élèves de l'Université de Liège ». On y lisait non seulement des analyses, mais aussi des articles théoriques sur la nature exacte et le but de ces « exercices », ainsi que des « notes critiques » consacrées à diverses questions relatives à la critique littéraire, qui vivait à l'époque une véritable révolution.

Pour être complet, je dois ajouter qu'à ces *Cahiers* sont venus s'ajouter, après un certain nombre d'années, une « Collection C.A.T. », pour reprendre les termes sous lesquels elle se présentait, qui ne vécut que peu de temps, mais dans laquelle parurent deux ouvrages instructifs : en 1975, des *Analyses de poèmes français*, où Madeleine Remacle, qui était par ailleurs une collaboratrice assidue des *Cahiers*, offrait au lecteur une belle série de textes qu'elle avait analysés dans ses classes de l'enseignement secondaire, et la publication de ces analyses a dû rendre bien des services à ceux qui débutaient dans le métier ; en 1979, une moisson de textes, théoriques d'abord, pratiques ensuite, qui avaient paru précédemment dans les *Cahiers* et avaient pour but d'expliquer aux néophytes ce que nous entendions par analyse et comment il fallait y procéder.

Le but essentiel de l'analyse textuelle consiste à entraîner les élèves à lire avec la plus grande attention et à développer leur sensibilité aux faits d'expression utilisés par l'écrivain, afin de comprendre au mieux ce qu'il a voulu dire. Cette attention au texte pour en saisir les moindres nuances a pour effet de développer chez le lecteur une fine connaissance des

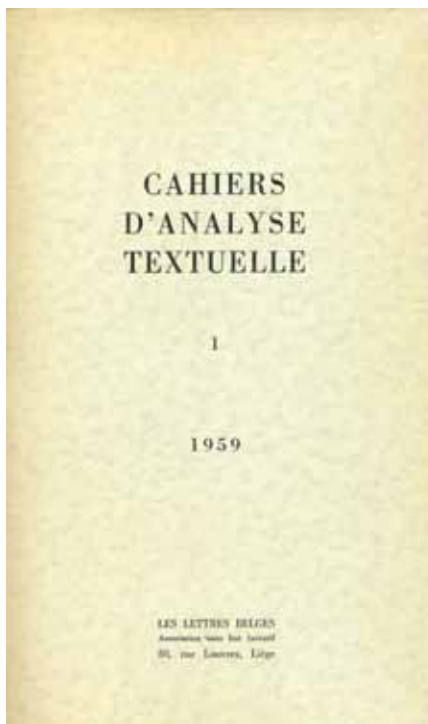
subtilités de la langue. Il faut évidemment pour cela qu'il ne s'abandonne pas aux *a priori* d'où qu'ils viennent, et notamment aux interprétations qui sont suggérées par un rapprochement systématique entre le texte littéraire et les faits de vie de l'écrivain. Une lecture respectueuse de ce qui est effectivement écrit est la condition première de toute explication littéraire bien comprise. Il s'agit donc d'un exercice auquel doit être rompu tout enseignant qui veut transmettre à ses élèves une juste manière d'apprécier la littérature.

Au sommaire de la collection des *Cahiers*, on lit les noms de nombreux romanistes qui sont devenus professeurs dans l'enseignement secondaire, où ils ont eu à cœur d'inculquer aux élèves le goût et la capacité de la lecture attentive et sensible des textes littéraires, avec tout ce que cela suppose de rigueur, de sensibilité et de fine connaissance du français. Mais on y trouve également les noms de quelques-uns qui ont fait carrière à l'université, comme Claudine Gothot-Mersch ou Jacques Dubois (déjà cités) l'une à Bruxelles et l'autre à Liège, Georges Legros à Namur, Maurice Delcroix à Anvers, Claude Thiry à Louvain et à Liège, Martine Thiry-Stassin à Liège également, ainsi que Georges Lavis, Paul Pieltain ou Louis Chalon, sans oublier, bien entendu, Jean Lechanteur, ici présent et que j'ai déjà nommé lui aussi.

Quant à la littérature française, elle était, dans les *Cahiers*, envisagée comme un ensemble, aussi bien dans la diversité de ses genres – prose ou poésie, littérature d'idée ou d'imagination, littérature narrative ou théâtre – que dans son histoire, du moyen-âge au vingtième siècle⁷.

⁷ C'est ainsi qu'on lit des analyses ou des commentaires divers portant, pour le moyen âge, sur des œuvres restées anonymes, sur Charles d'Orléans, Froissart, Jean le Bel et les rhétoriciens ; pour le seizième siècle, sur Ronsard, Du Perron, Du Bellay et Montaigne ; pour le dix-septième, sur La Fontaine, Pascal, M^{me} de La Fayette, Racine, La Bruyère, Molière, Bossuet, M^{me} de Sévigné et Saint-Simon ; pour le dix-huitième, sur Fontenelle, Voltaire, l'abbé Prévost, Buffon, l'abbé Delille, Bernardin de Saint-Pierre et Laclos ; pour le dix-neuvième, sur Hugo, Nerval, Baudelaire, Verlaine, Rimbaud, Jules Vallès, Albert Samain, Jules Renard, Chateaubriand, Benjamin Constant, Lamartine, Flaubert, Fromentin, Heredia, Toulet, Sully-Prudhomme et Fustel de Coulanges. Mais la littérature vivante, celle du vingtième siècle, n'était pas négligée non plus puisqu'on y trouve Valéry, Supervielle, Mauriac, Saint-John Perse, Genevoix, Eluard, Sartre, Mallarmé, Apollinaire, Proust, Marie Noël, Reverdy, Michaux, Colette, Butor, Christian Hubin, Muselli, Cocteau, Camus, Chavée, Ramuz, Giono, Ponge, Odilon-Jean Périer, Yourcenar et Yves Bonnefoy.

On ne sait trop, cela dit, ce qu'on doit louer le plus, de la richesse des textes abordés ou de leur diversité. Quand on sait que le choix des sujets appartenait le plus souvent à Louis Remacle lui-même, on comprend mieux que sa culture littéraire n'avait guère de limites.



Couverture du premier numéro des *Cahiers d'analyse textuelle*.

À la direction des *Cahiers*, il ne s'est pas contenté de faire travailler les autres. Il a mis aussi la main à la pâte, donnant à la publication un certain nombre de contributions personnelles qui méritent assurément qu'on s'y arrête un instant. À côté de substantielles « Remarques sur l'analyse textuelle », article de fond sur lequel s'ouvre le quatrième *Cahier* (pp. 5-15) – l'auteur ayant estimé devoir réaffirmer, après la lecture de quelques comptes rendus des volumes précédents, quels étaient les principes de base et les intentions de l'analyse – ses autres écrits sont des notes critiques relativement brèves. Elles portent sur des points de détails, dont certains sont néanmoins essentiels.

Les titres en sont généralement tout à fait explicites. Dans le premier *Cahier*, « La vertu poétique de l'imparfait » (pp. 99-103) est une note sur un article de Marcel Thiry dans laquelle quelques assertions du poète se trouvent mises en doute. Sous le titre « La lecture valorisante » (*Cahier* 2, pp. 104-111), Louis Remacle rend compte d'un livre où Arthur Nisin croyait régler le débat entre une affirmation célèbre de Valéry (« mes vers ont le sens qu'on leur donne ») et les positions d'Étienne, qui cherchait à cerner au mieux le sens d'un texte. Nisin proposait de distinguer entre sens « vécu », dans le premier cas, et sens « vérifiable », dans le second. Louis Remacle proteste sur l'abus qui est fait ainsi du mot « sens » et

croit pouvoir affirmer que ce qu'on entend par le « sens vécu » n'a rien à voir avec l'essence même de la lecture, mais renvoie à une activité de l'esprit qui, si elle n'est pas illicite, se situe sur un tout autre plan, qui est celui de la « rêverie paratextuelle ».

Dans les *Cahiers* 3 et 4, c'est l'enseignement même de la littérature qui est en cause. Dans le premier cas, « Explication scolaire et explication érudite » (pp. 108-11), il est question d'un article paru dans la *Revue de l'enseignement supérieur* où Pierre-Georges Castex distingue les deux sortes d'explication, l'une n'étant que sommairement commentée, tandis que la seconde, dite « érudite », est explicitée à partir d'un texte de Flaubert dont il s'agirait de reconstituer la genèse par référence à la vie de l'auteur. Or dans l'exemple en cause, Castex s'attache moins à rapprocher du texte des faits établis qu'à se fonder sur des suppositions plus ou moins gratuites ou à faire appel à d'infimes détails connus qui sont sans rapport direct avec la page de *L'Éducation sentimentale* qu'ils sont censés enrichir. Louis Remacle fait remarquer qu'expliquer un texte, c'est en mettre en lumière la structure, ce qui relève bien de la lecture, tandis que la recherche des sources et des étapes de la rédaction relève de tout autre chose, qui est de l'ordre de l'histoire, discipline respectable s'il en est, mais qu'elle n'est en rien une explication du texte dans son fonctionnement. La seconde note relative à l'enseignement, qu'on lit dans le *Cahier* 4 (pp. 110-116), porte sur « Le commentaire par rapprochement de textes » (pp. 110-116). Elle souligne les dangers d'une pratique qui, au lieu d'éclairer les textes ainsi mis en parallèle, a plutôt pour effet de confondre ce qui ne doit pas l'être. C'est un danger du même ordre qui sera dénoncé dans le *Cahier* 6 sous le titre « Les dangers de l'érudition » (pp. 106-109), où il est question de faire appel à des éléments divers pour éclairer et enrichir un texte qui, en réalité, se suffit parfaitement à lui-même.

Ce sont encore des questions du même ordre qu'aborde « La nouvelle critique et la lecture » (*Cahier* 6, pp. 89-101), où sont en cause les pratiques d'un examen des textes à travers les grilles de la métaphysique, de la psychanalyse ou de la phénoménologie, sans qu'on ait le souci de contrôler si ce qu'elles laissent entrevoir est compatible avec ce que dit manifestement le texte pour un lecteur simplement attentif ; dans « L'atomisation des textes, Notes relatives à un exercice portant sur *L'oubli* de Heredia » (*Cahier* 7, 93-103), le risque est dénoncé d'expliquer chaque détail en l'isolant, sans tenir compte de son intégration dans un

ensemble plus large constitué de ses voisins, de la phrase, de la strophe et en fin de compte du texte entier ; dans « Situer le texte. A propos d'une description de Chateaubriand », (*Cahier* 7, pp. 110-115), c'est en quelque sorte la même démarche qui est dénoncée mais à une autre échelle, quand on se permet d'isoler un morceau d'un ensemble plus large, sans prendre le soin de le situer dans le contexte global où l'auteur l'a placé ; dans « A propos de deux manuels d'explication littéraire » (*Cahier* 10, 127-139), l'examen porte sur ce que les auteurs des ouvrages appellent l'analyse cursive, qui est l'activité qui se rapproche le plus de ce que nous appelons, nous, l'analyse textuelle : Louis Remacle propose alors à son lecteur une comparaison entre les remarques formulées dans les ouvrages en cause au sujet du poème *Soleils couchants* de Paul Verlaine et une double analyse textuelle qu'ont bien voulu rédiger à sa demande Georges Lavis d'une part, Jean Lechanteur de l'autre. Sa conclusion, alors qu'il avait relevé plusieurs lacunes et plusieurs erreurs au sujet de ce poème dans les livres dont il parle, est parfaitement laconique : « La comparaison me paraît fort suggestive », écrit-il.

Je m'en voudrais de terminer cette rapide présentation des contributions de Louis Remacle aux *Cahiers* sans évoquer les deux dernières d'entre elles, qui sont un peu d'une autre nature.

Dans le *Cahier* 12, il donne à lire « Le style indirect libre dans les traductions françaises de César » (pp. 119-133), ce qui ne nous écarte évidemment pas de l'analyse textuelle, mais montre que celle-ci peut s'intéresser à d'autres textes que ceux qui appartiennent strictement à la littérature française et – ce qui est loin d'être négligeable – aux questions posées par l'exercice délicat entre tous de la traduction.

Enfin, dans le *Cahier* 17, Louis Remacle consacre une note à une formule de Boileau dans une épigramme sur Corneille⁸. Intrigué par la diversité des opinions sur le sens réel à donner à la formule, qui pour certains est admirative alors que pour d'autres elle est plus que nettement négative, Louis Remacle tente d'y voir clair. Il donne les raisons qu'il a, lui, de tenir le jugement de Boileau pour négatif, et écrit que cette interprétation lui paraît « avoir le mérite de donner au quatrain une homogénéité et un mouvement qui en font un modèle parfait de

⁸ Ce petit texte est célèbre : « Apres l'Agésilas, / Helas ! / Mais apres l'Attila, / Hola. » (Nicolas Boileau, *Œuvres complètes*, édit. A. Adam, Paris, Gallimard (Pléiade), 1966, p. 298).

l'épigramme », ajoutant qu'au surplus « elle s'accorde bien avec ce qu'on connaît par ailleurs du talent et du caractère de Boileau, qui savait être rosse et l'était volontiers ». Il conclut ensuite en ces termes : « J'ai donc l'impression, en définitive, que le texte ... n'est laudatif ni en tout ni en partie ... », avant d'écrire ceci : « Peut-être suis-je insuffisamment renseigné ? J'ai pu ignorer, ou encore négliger mal à propos, des faits, des documents susceptibles d'éclairer le débat. On devrait les verser au dossier – si, du moins, on croit qu'une affaire aussi menue en vaut la peine ».

Cette conclusion, n'est-ce pas tout Louis Remacle ? Dire les choses comme il les voit, d'abord, en expliquant ses raisons. Mais, tout de suite, faire preuve d'humilité, non pour avouer simplement qu'il pourrait se tromper, mais pour ouvrir la porte à d'autres recherches et à d'autres considérations qui pourraient lui donner tort et, enfin, s'excuser presque de s'intéresser à des choses menues.

La direction de la revue qu'il avait en charge, Louis Remacle l'assumait comme il accomplissait toutes ses tâches, avec une attention et une rigueur de chaque instant, mais aussi avec un intérêt visible, qui se manifestait au quotidien, en même temps qu'avec une discrétion et une efficacité à nulle autre pareilles. Et cet intérêt allait persister jusqu'après qu'il ait cédé la direction des *Cahiers* en 1972, et encore jusqu'après sa retraite, survenue en 1977. Quand la publication cessa de paraître, il se rendit certes à l'évidence, sachant comme tout un chacun que les entreprises humaines n'ont qu'un temps et comprenant que les membres de l'équipe qui alimentait la publication étaient pris par d'autres occupations, mais je n'ai jamais pu me débarrasser de l'idée qu'il regrettait ce qui avait été pour lui une sorte de dérivatif auquel il était particulièrement attaché.



Paul Delbouille
lors de la séance d'hommage.

Il est temps, maintenant, d'en revenir à ce qu'était et n'a pas cessé d'être, dans nos souvenirs, notre maître Louis Remacle, dans sa fonction – accessoire si on veut, dans l'absolu, mais essentielle à nos yeux à nous – d'enseignement de la littérature. Ce que nous découvrons chez lui, dans son approche des textes à expliquer, c'était, comme je l'ai dit déjà, derrière une attention et une rigueur de tous les instants, une sorte d'humilité qui n'était pas nécessairement présente chez certains de ses collègues. Son approche du fait littéraire n'était en aucune manière guidée par le souci de se faire valoir, de conter des anecdotes, d'évoquer des rencontres ou de jongler avec les mots. Ce qui dominait en lui, c'était la volonté de comprendre ce que voulait dire l'assemblage des signes tracés sur la page, de voir et de montrer le mécanisme du langage en exercice dans ses moindres effets et dans ses moindres nuances. Cela n'allait pas, en apparence du moins, sans une certaine froideur, sans un certain souci de ne pas se laisser aller au-delà du raisonnable au gré de l'imagination que toute lecture induit. Mais sa réserve était doublée d'une honnêteté intellectuelle sans faille. Il lui est arrivé, je m'en souviens, après avoir marqué son désaccord avec la majorité de la classe sur un menu détail du texte, de rentrer chez lui, de parler de l'incident avec sa femme, grande experte elle aussi en analyse, comme on la vu, et de faire la semaine suivante, devant nous, mais sans la moindre ostentation, amende honorable. Le maître qui se conduit de la sorte ne donne pas simplement une leçon sur la matière qu'il enseigne, il donne aussi et surtout une vraie leçon de vie, qui ne pouvait que marquer les jeunes esprits que nous étions.

Guy BELLEFLAMME

Louis Remacle, poète wallon

Une œuvre⁹, une vie

Peut-être pratiquée comme un violon d'Ingres, – et encore je ne sais – la poésie aura été pour Louis Remacle une activité qu'il a toutefois exercée pendant pratiquement toute sa vie¹⁰.

Cette œuvre, relativement mince – quelque cent soixante poèmes – a connu un destin assez... « chaotique ». Louis Remacle, homme de doute et de scrupule, réservé, pudique pourrait-on dire, travaillait, retravaillait, peaufinait sans cesse ses écrits – son œuvre poétique tout comme ses écrits scientifiques d'ailleurs – et ne consentait à les livrer au lecteur qu'après avoir vaincu de nombreuses réticences personnelles.

S'il adoptait une telle attitude prudente à l'égard de ses publications scientifiques, on comprend que, à l'égard des productions poétiques qui ne devaient pas être pour lui essentielles et qui risquaient de révéler une partie intime de sa personnalité qu'il eût souhaité garder plus secrète, il ait adopté une attitude plus scrupuleuse encore.

On peut classer les écrits poétiques de Louis Remacle en trois catégories. Voyez à ce sujet l'introduction de Jean Lechanteur au recueil de poèmes qu'édite la SLLW (pp. 5-12), où il nous décrit comment a été

⁹ Toutes les références à l'œuvre renvoient à l'édition intégrale des *Poèmes wallons* que publie la SLLW : Louis REMACLE, *Poèmes wallons*. Édition, introduction, traductions et notes par Jean LECHANTEUR. Collection littéraire wallonne, n° 11. Société de langue et de littérature wallonnes, Liège, 2010, 288 pages. Autres abréviations utilisées : FT (*Frâdjèlès tchansons*) ; FV (*Lès fleurs du l'vôye*) ; TP (*Â tchèstè d' pouÿssîre*) ; PW (*D'on-an à l'ôte*, in *Poèmes wallons* 1948) ; F (*Fagne*) ; MF (*Mwète-Fontin.ne*) ; È (*Ètrandjîr*) ; HK (*Hai-kai*) ; D (*Djob*) ; V (*Varia*). Les références sont doubles : le premier nombre renvoie au texte en wallon et le second à la traduction donnée en fin de volume ; ex. FT 15/219 renvoie à un poème extrait de *Frâdjèlès tchansons* publiées dans l'édition intégrale, publié page 12 et traduit page 219.

¹⁰ Pour la bibliographie des études, analyses, hommages, voir *Poèmes wallons*, p. 12. Comme nous l'a confié Jean Lechanteur : « À 14 ans, “enthousiasmé par un chant wallon qu'on chantait à Francorchamps à la Noël”, il écrit son premier poème wallon, décrivant son grand-père se rendant à matines. » Nous sommes à une époque bien antérieure à celle où, à l'université, il décidera de consacrer une bonne partie de sa carrière à l'étude scientifique du wallon, de son wallon. Et, comme il avait l'habitude de dater les poèmes qu'il écrivait, les derniers qui ont été conservés portent la date de 1991 : il a donc écrit des poèmes pendant plus de soixante ans.

constituée, voire reconstituée, l'édition intégrale des œuvres poétiques de Louis Remacle. Rappelons simplement les trois volets du corpus ainsi établi, les trois catégories de poèmes :

1. il y a ceux qui ont été publiés ¹¹ ;
2. ceux qui sont restés inédits, et qui constituent quelque 40 % de ce que Louis Remacle a écrit et dont la trace a été gardée ¹² ;
3. ceux, enfin, qui ont été ou perdus ou détruits, dont un « recueil de pièces religieuses » ¹³.

Les périodes de création poétique

Il n'est peut-être pas sans intérêt de s'arrêter un moment aux périodes pendant lesquelles sa production poétique s'est faite plus intense. On ne peut guère comprendre ces « pics » de création poétique que si on se remet en mémoire que cet homme de science et ce pédagogue était super-organisé, travailleur acharné, chez qui une éventuelle inactivité forcée – la maladie, le service militaire et la mobilisation – ménageait des plages d'intériorité propices à la méditation et à la création poétiques.

¹¹ Les recueils *Frâdjèlès tchansons* (1930), *Â tchèstê d'pouïssîre* (1946), *Fagne* (1969), *Mwète Fontin.ne* (1974) ; quelques poèmes publiés dans différentes revues.

¹² *Les fleurs du l'vôye* (1932) ; le recueil intitulé *Êtrandjîr*, qu'il avait préparé pour l'édition, peu de temps avant sa mort. Sous le titre *Varia*, Jean Lechanteur reprend aussi, en fin de volume, quelques « poèmes écartés », tantôt imprimés et tantôt manuscrits.

¹³ Maurice Piron cite le titre de deux recueils *Îmâdjès du cindes* et *Sêchès foyes*, qui n'avaient pas été retrouvés au moment où a été signé le « bon à tirer » de l'édition que procure la SLLW. Ils feront l'objet d'une édition dans une publication future. Par ailleurs, dans la note qu'il publie au bas de la traduction d'un poème de *Fagne* (8. « Dièrène priyîre »), Louis Remacle précise : « Ce poème faisait partie, originellement, d'un recueil de pièces religieuses composé, sauf erreur, en 1947 et détruit presque immédiatement. Vingt ans après, j'ai reconstitué au mieux le douzain primitif. » – Il appartiendra à de futurs exégètes de l'œuvre de Louis Remacle de comprendre les éventuelles raisons qui ont poussé le poète à un tel autodafé. D'une façon tout externe, – et pour le peu que nous connaissons de la personnalité de l'auteur – on peut supputer les éventuelles raisons qui l'ont poussé à une telle autocensure. On pourrait se demander si, entre autres raisons, celle-ci ne trouverait pas son origine dans une évolution de ses propres convictions dans ce domaine. J'y reviendrai quelque peu tout à l'heure.

Loin de moi l'idée d'établir une relation nécessaire et obligée entre la santé du poète et la qualité de son œuvre, comme on a eu tendance à le faire, à une certaine époque, entre la phthisie et la création poétique chez les poètes romantiques ; je constate simplement que les moments au cours desquels Louis Remacle a dû ralentir un peu ses activités professionnelles, il a pu les consacrer à la rédaction d'un certain nombre de ses poèmes. Mais je me contenterai de voir dans des circonstances de repos forcé de simples occasions propices à l'écriture et non des causes qui seraient source de son inspiration.

Les aléas de la publication des poèmes wallons

Pourquoi, pourrait-on dire, consacrer, d'une part, une aussi longue partie de sa vie, ne serait-ce que par intermittences, à la création poétique et, d'autre part, se montrer à ce point réticent à la publication de ce que l'on a écrit ?

S'il convient d'admettre, avec un certain réalisme, que, dans l'hommage qu'il rend à Louis Remacle dans la chronique nécrologique qu'il lui consacre, André Goosse dit pertinemment que « la littérature dialectale, en Wallonie, n'est populaire ni dans la personne des auteurs ni dans sa destination, du moins pour les œuvres qui comptent » (*Revue de linguistique romane*, 1998, p. 611), on peut admettre qu'en contrepoint à cette affirmation, la création poétique peut répondre, chez son auteur, à une sorte de nécessité intérieure.

Dès le poème liminaire de son tout premier recueil, *Frâdjèlès tchansons*, qu'il dédie à la mémoire de son grand-père, Louis Remacle nous dit les raisons pour lesquelles il a choisi de s'exprimer « è nosse vî patwès » : il veut chanter les fagnes, les bois, le bonheur, l'amour ¹⁴.

Le titre, à lui seul, fait déjà état de la « fragilité de ces chansons », frêles à plus d'un titre, mais frêles aussi parce qu'elles s'expriment dans une langue qu'il sait peu répandue et moribonde.

¹⁴ *Vola mès tchansons, / bleüves èt douces èt fènes / come èzès bouhons / dès violètes d'Ârdène... // È nosse vî patwès, / èle tchantèt d'tot cœr / lès fagnes èt lès bwès ; / lu djônèsse, l'amouër... // « Premières paroles (À la mémoire de mon Parrain) – Voilà mes chansons, / bleues et douces et fines / comme dans les buissons / des violettes d'Ardenne... // En notre vieux patois, / elles chantent de tout cœur / les fagnes et les bois, / la jeunesse, l'amour. (...) » (FT 15/219).*

Même préoccupation dans le poème inédit, qui date de 1978-1979 et qui se termine par ces mots : « *Vola k' dju r'trouve nosse viyêdje, nosse mâhon, / là ku n' riyins, ku n' sofrins è walon ; èt cwand ku dj' djâze, on n' sèt çou ku dj' vou dire* »¹⁵.

Lorsque, en 1969, il confiera aux « Cahiers wallons » la publication d'une nouvelle série de poèmes, *Fagne*, il se justifiera en disant que « à défaut d'autres mérites, elle (cette série) aura du moins celui d'accroître un peu la somme des documents qui conserveront, pour nos descendants, le souvenir de nos dialectes » (F 238). On ne peut plus modeste.

Par ailleurs, cette cheville ouvrière de l'ALW sait, plus que quiconque, que ce qui fait l'intérêt, l'identité et la richesse de « nos dialectes », comme il les appelle, ce sont leurs particularismes. Aussi précise-t-il : « Le dialecte employé est celui de Neuville-Francorchamps (jadis Neuville-La Gleize). Il se veut aussi simple et authentique que possible ; il comporte cependant quelques impuretés. En traduisant, je m'efforce de donner le sens littéral, sans plus. (...) j'explique les mots et les tournures difficiles. » (F 16) Dans l'édition complète que procure la SLLW, on retrouvera toutes les traductions des « tournures difficiles » propres à La Gleize, traduites par lui-même ou par Jean Lechanteur. En ce qui concerne les quelques rares « impuretés » (REM 10-11) dont il fait état, – et relevées dans les premiers recueils uniquement – on comprendra aisément qu'à force de se frotter à tous les wallons, il se soit inévitablement imprégné d'influences extérieures à son patois local. On notera une autre caractéristique des œuvres publiées : Louis Remacle a tellement conscience des particularités de la langue qu'il utilise qu'il a toujours eu à cœur d'en donner une traduction intégrale. Si, avant leur édition en recueil, il est arrivé que certains poèmes soient présentés avec une traduction d'autrui – c'est ce que fait Maurice Piron dans les anthologies qu'il publie, – dans l'édition définitive il donnera sa traduction, la plus littérale possible. Une seule

¹⁵ *Il èstint so leû sou. Dju l'zi a dit :/ « Kéne bèle sîse oûy ! » Djônes èt vîs m'ont louki / come s'i pinsint : « C'è co on-ètrandjîr. » / Vola k' dju r'trouve nosse viyêdje, nosse mâhon, / là ku n' riyins, ku n' sofrins è walon ; / èt cwand ku dj' djâze, on n' sèt çou ku dj' vou dire. »*

« Une soirée. – Ils étaient sur leur seuil. Je leur ai dit : « Quelle belle soirée aujourd'hui ! » Jeunes et vieux m'ont regardé / comme s'ils pensaient : « C'est encore un étranger ». // Voilà que je retrouve notre pays, notre village, notre maison, / là où nous riions, où nous souffrions en wallon ; / et quand je parle, on ne sait ce que je veux dire. (...) » (D 193/270)

exception, de grande qualité : les poèmes d'*Â tchêstê d' pouÿssîre* sont, non traduits, mais adaptés en français, et dans le strict respect des règles de la prosodie classique française, par sa femme, Madeleine Peuvrate, à qui il dédie le recueil, par le truchement de la dédicace pudique « à mu p'tite soûr », expression d'ailleurs récurrente qu'on retrouve en quelques autres endroits.

Une œuvre de miniaturiste

Maurice Piron, à plusieurs reprises, a classé Louis Remacle parmi les « poètes intellectuels » du renouveau qui ont marqué les années 1930, aux côtés de Jean Guillaume, de Georges Smal, d'Albert Maquet, de Willy Bal, et de quelques autres ¹⁶.

Jacques de Caluwé a déjà proposé, en 1976, des « notes pour une étude thématique des poèmes wallons de Louis Remacle », connus et édités à l'époque, laissant à d'autres le soin d'analyser plus attentivement les ressources de la langue et des techniques d'expression poétique auxquelles le poète a recours pour exprimer au mieux les méandres de sa vie intérieure. Et parmi ceux-ci, il convient de citer Jean Lechanteur, une fois encore (*Wallonnes*, 3/1999, pp. 1-9) et Albert Maquet (DW, t. 31-33, 2003-2006, pp. 353-374), qui nous proposent de fines analyses de quelques distiques de Louis Remacle. On m'autorisera, en conséquence, et pour éviter au maximum les redites, à n'aborder l'œuvre poétique de Louis Remacle qu'à la faveur de quelques explorations transversales que je voudrais un peu plus spécifiques et qui exploitent plus particulièrement les poèmes restés inédits jusqu'à présent.

Je voudrais montrer, pour ma part, jusqu'à quel point, dès le départ, Louis Remacle fait preuve d'une belle maîtrise technique de la prosodie

¹⁶ Pourtant, l'entrée en poésie de Louis Remacle s'était faite sous de curieux auspices, puisque Joseph Calozet, rapporteur du jury de la Société de littérature wallonne, à qui le jeune poète de vingt ans avait soumis son tout premier recueil *Frâdjêlès tchansons*, tout en lui accordant « une mention d'encouragement sans impression » avait cru déceler les faiblesses suivantes : « faiblesse du vocabulaire, rimes peu soignées, manque de variété dans le choix de ses sujets » (BSLW, t. 64, 1930-1931, p. 489). Curieux avis, heureusement rapidement contredit par son maître Jean Haust, qui voyait dans ces poèmes des « accents volontairement contenus, d'une poésie voilée et d'une rare délicatesse » (BTD, t. 6, 1932, p. 256).

wallonne – vers « oral » qui compte les seules syllabes prononcées contrairement à la tradition du calcul des syllabes dans le vers français, recours aux rimes vocaliques et consonantiques, la distinction française rimes masculines/féminines ne se justifiant pas, – et parfait contrôle du poème à forme fixe. Tous les poèmes du premier recueil comptent seize vers, constitués chacun de quatre quatrains. Plus que dans les recueils suivants, Louis Remacle va s'exercer au vers impair qui serait, selon le conseil connu de Paul Verlaine, « plus vague et plus soluble dans l'air, / sans rien en lui qui pèse ou qui pose », puisqu'il a recours à ce type de vers dans la moitié des poèmes de ce recueil (1, 5, 6, 8, 10, 11), le plus souvent des heptasyllabes et/ou des pentasyllabes.

Attardons-nous un instant au troisième poème de ce tout premier recueil, *Fleur du sondje*

Lu wihète ku dj'êma l' prumîre
aveût dès grands-ûs d' vintche flouri,
dès grands-ûs d' bouneûr èt d' loupîre...
Dju n' l'a nin rôuvyî.

Lu wihète ku dj'êma l' prumîre,
à l' nut', vunéve téléfi sondji
émé lès bwès, so lès brouwîres...
Dju n' l'a nin rôuvyî.

Lu wihète ku dj'êma l' prumîre,
cwand dj' m'abahéve po l' rabrèssi,
cloyéve à mitant sès pâpîres...
Dju n' l'a nin rôuvyî.

Lu wihète ku dj'êma l' prumîre,
asteûre, è-st-èvoÿe, èrî d' mi,
bin lon, so lès tères ètrandjîres...
Dju n' l'a nin rôuvyî ¹⁷.

Ce poème, envisagé sur le seul plan formel, est construit de quatrains composés de trois octosyllabes et d'un pentasyllabe, où les deux seules rimes consonantiques et vocaliques se croisent, mais, en plus,

¹⁷ FT 18/220.

se répondent par l'assonance (i/i). Ajoutons-y l'artifice technique, qui consiste à reprendre, dans chaque strophe, à la manière d'un refrain, les premier et quatrième vers, cette technique étant apparentée, entre autres, aux exercices des poètes médiévaux ou des grands rhétoriciens qui jonglaient avec les formes fixes complexes (rondels, rondeaux, triolets, virelais et autres...).

Sans entrer dans des considérations techniques qui risqueraient de lasser, je constate simplement que le poète, dans ses deux premiers recueils, fait ses gammes, s'essayant aux vers de longueurs différentes, du trisyllabe à l'alexandrin, n'hésitant pas à mêler les longueurs à l'intérieur de la même strophe. Par ailleurs, il ajoute souvent à la difficulté, comme dans l'exemple cité tout à l'heure, en faisant se répondre par l'assonance les rimes vocaliques et consonantiques soit au sein du poème tout entier, soit à l'intérieur de chacune des strophes du poème (FT 20), soit en n'utilisant que des rimes vocaliques (FT 21), soit en jouant sur la distribution des rimes (tantôt plates, tantôt croisées, tantôt embrassées, tantôt mêlées) soit encore en faisant varier les alternances de ces différents types (FT 22). Parfois, il triple les rimes, parfois même il les quadruple.

Contentons-nous d'un seul exemple, un des tout premiers poèmes de *Fleûrs du l'vôye : Fribotes du sovenance*

Noûvèye, pitite cwène du m' djônèsse,
 hâyené so lès bwêrds do Rwênê,
 è m' sovenance, dju t' ruveû timpèsse,
 Noûvèye, pitite cwène du m' djônèsse
 wice ku lès chêrs tunèt leûs fièsses
 duzos lès bioles èt lès-ônês,
 Noûvèye, pitite cwène du m' djônèsse,
 hâyené so lès bwêrds do Rwênê...

Lâvâ, è pus porfond du m' vèye,
 dju r'veû toudi nosse vîhe mâhon,
 one du tès p'titès cinses, Noûvèye...
 Lâvâ, è pus porfond du m' vèye,
 mu pârin tchipote èt cotèye,
 mu mârène passe avou s' bordon...
 Lâvâ, è pus porfond du m' vèye,
 dju r'veû toudi nosse vîhe mâhon.

Noûvèye, c'è-st-émé tès brouwîres
 ku tote mu djônèsse a flouri,
 mu bèle djônèsse vigreûse èt fire.
 Noûvèye, c'è-st-émé tès brouwîres
 ku m' sondje, come one tinrûle foumîre,
 po l' prumî côp s'a ènêri...
 Noûvèye, c'è-st-émé tès brouwîres
 ku tote mu djônèsse a flouri ¹⁸.

Voilà trois huitains octosyllabiques construits chacun sur deux rimes (a/b/a/a/b/a/b), et même dont les rimes de deux d'entre eux (le premier et le troisième) se répondent par l'assonance. Ajoutons-y le recours à des refrains internes (les vers 2 et 8 et les vers 4 et 7 de chaque strophe), et nous serons convaincus que le poète cherche à exploiter toutes les ressources de la prosodie, ressources qu'il soumet, on le verra tout à l'heure, aux exigences de l'expression d'une nécessité intérieure.

Louis Remacle, miniaturiste, se livrera à des exercices d'orfèvre. Sans renoncer à d'autres mètres, il privilégiera surtout l'octosyllabe, plus rarement le décasyllabe et l'alexandrin, soucieux dans tous les cas, y compris dans les vers plus courts, de placer la césure avec une grande attention, toujours dans un but de musicalité. Ses poèmes seront courts, – le plus souvent des poèmes de douze vers constitués de distiques – cette brièveté apparaissant comme une expression de la retenue, de la réserve, de la pudeur, qui donnent à la confession toute sa dignité, toute sa noblesse ¹⁹.

¹⁸ FT 35/124.

¹⁹ Aussi nous ne sommes pas étonnés de constater que la forme qui a sa prédilection est le poème de douze vers qu'il qualifie parfois de douzain : plus de quatre-vingts pièces sur un total de quelque cent quarante, soit 60 % de tout ce qu'il a écrit. Et si on fait une analyse, statistique elle aussi, un peu plus fine, on relèvera que ceux-ci se distribuent, presque en parts égales, en douzains, strophes uniques de douze vers (21), en trois quatrains (13 pièces), en quatre tercets (8 pièces), en six distiques (15 pièces), les 23 autres exploitant d'autres distributions strophiques. On voudra bien relire, à ce sujet, les intéressantes réflexions d'Albert Maquet sur les douzains en distiques, dans le dernier numéro des *Dialectes de Wallonie* (t. 31-33, 2003-2006, pp. 353-374). Une autre forme de poème, à peine plus longue, a aussi retenu toute son attention, c'est le poème de 16 vers (forme exclusive d'ailleurs de son premier recueil) : pour toute son œuvre, je compte 24 poèmes de 16 vers, dont 19 sont constitués de quatre quatrains et quatre autres de huit distiques.

Cet art du raccourci trouvera une de ses belles expressions dans les haï-kaï, dernière forme poétique exploitée par Louis Remacle au soir de sa vie. Deux exemples pour l'instant :

Vî ome : lès djônes cwêrs
tu c'boufetèt so lès trotwêrs.
Va su t' couûke èt s' dwêr !

*

Vin-è d'avant l' mureû,
èt s' louke couri, come du l' pleûve,
lès lâmes d'on vî ome ²⁰.

Ce petit relevé strictement statistique justifie pleinement le jugement qu'exprimait Maurice Piron dans *Poètes wallons d'aujourd'hui* (1961, p. 9) : « (...) l'orientation du poème telle qu'elle apparaît aujourd'hui chez plusieurs est bien le fait d'intellectuels qui renoncent à la poésie-exutoire, facile et ordinaire, pour se tourner vers la poésie-technique. (...) Je veux dire que le poème n'a plus son point de départ dans l'événement (intime ou extérieur), mais dans une sorte d'acte de seconde intention qui repousse l'événement dans le sous-œuvre pour n'en laisser affleurer que des éléments de diffraction ; et ce produit du travail intérieur constitue alors l'objet du poème. »

Sur le plan formel, Louis Remacle a exploré bien d'autres pistes. Laissons au lecteur du recueil qu'édite la Société la surprise de la découverte : j'évoquerai simplement les rares moments où le poète explore la veine bien wallonne de la truculence ou encore les endroits où il dresse des décors étranges, quasi surréalistes. Je pense aux versions du poème où il évoque un songe (la notion de songe, où le réel se fond dans le rêve, est une notion très présente dans l'œuvre : plus de 45 occurrences), aux poèmes où il évoque le « vieux pont », ou ceux où la forêt prend la forme d'une église : *Pardon*

I cropève dès pèneûs-oûhês,
come dès pêchîs, avâ lès hâyes.

Lu nut' vunéve come one douce pleûve,
èt dj' hoûtéve, à dj'nos conte d'on-âbe.

²⁰ HK 187, 186 /267.

Èt v'la ku ç' fout one hôte èglîhe,
sins murs, avou tot blancs pilés.

Èt tchèrdji d'on mantê d' broheûr,
lu vî sint monta l' grande alé.

Mu vèya-t-i ? Lès-ûs â lon,
i n' drova sès lèpes ni sès mins.

Portant, dj'oya come on soûrdant
ki s' duspièrtéve â fond do tins ²¹.

L'enracinement

Dans l'hommage posthume qu'il lui a rendu dans la *Revue de linguistique romane*, André Goosse écrit, que « (...) l'œuvre poétique (de Louis Remacle) traduit de façon plus profonde (que son œuvre scientifique) encore, plus intime, le lien de l'auteur avec le wallon, avec son wallon, de façon plus révélatrice aussi. Tant qu'il y aura des lecteurs du wallon, ils seront touchés par cette voix, cette mi-voix, comme nouée, comme enrouée, un peu rugueuse comme notre Ardenne, par ce ton gris, couleur de fagne (lande semée de marais, paysage d'une âpre beauté), *couleur du cinde* (couleur de cendre), dit un titre de poème. » (t. 62, 1998, p. 611).

Retenons la « voix (...) couleur de l'Ardenne ».

Les lieux qu'évoque Louis Remacle dans son œuvre poétique ne sont, quoi qu'il y paraisse, ni des *villes tentaculaires* ni même des *villages hallucinés* ; mais c'est son village natal qui sera presque toujours le lieu de ses pensées, le cadre de sa réflexion, non que celles-ci naissent de là – ce serait naïveté de croire à un tel déterminisme –, mais au contraire c'est là qu'il trouvera les lieux conformes à ses états d'âme ou qu'il rendra conformes à ses états d'âme. Par ailleurs, quand il nous donne des indications sur la genèse de certaines pièces, il précise immédiatement que « ces informations doivent naturellement être accueillies avec un certain sourire ». (F 219, introduction à « traductions et notes »).

²¹ F 121/244.

Néanmoins, tout comme le wallon de La Gleize est typique du lieu, attaché au lieu et représentatif des manières de penser, de sentir et de dire du lieu – contrairement à la langue française qui a une prétention universelle, – il convient donc d'établir une adéquation parfaite entre les lieux évoqués et la langue vernaculaire qu'on y parle. Cette langue vernaculaire, – et avec une exigence qui, avec le temps, sera de plus en plus grande – il la veut le plus pure possible, c'est-à-dire simple, dépouillée, d'une grande sobriété, proche du vocabulaire quotidien, coulée dans une syntaxe qui elle-même refuse l'ampleur ou la redondance.

Ainsi les évoquera-t-il, ces lieux, en citant les toponymes : *Noûvèye, Molin, Moustî, Rahîr, Cokêmonts, lu hé Stiène, Borgoûmont, Coûr èt Baronhé, lu tchan Colète, lu ban du Rwène, lès gritchètes du Wène*²², et les cours d'eau, – la Salm, le Roannay, l'Amblève²³ – tellement propices à toutes les formes d'évasion, sont également évoqués.

Il n'est pas jusqu'à certains titres de ses recueils qui n'évoquent des endroits porteurs dans leurs noms même de la désolation et de la tristesse... : *Â tchêstê d' pouûssîre, Fagne, Mwète-fontin.ne* (JL-WPH, 200b-201a ; JDC, 171), mais tous les autres titres sont eux-mêmes porteurs de connotations faisant référence à la fragilité des choses, à l'éphémère, au passage, à la mort : *Frâdjèlès tchansons, Lès fleûrs du l' vôte, Ètrandjîr*, sans compter les titres des recueils encore inédits actuellement : *Îmâdjès du cindes* et *Sètchès foyes*. Ces titres-là témoignent à eux seuls de l'unité de l'œuvre, des thèmes sans cesse exploités, volontairement peu nombreux.

La vision que donne Louis Remacle de son Ardenne liégeoise, on serait tenté de la dessiner à partir de quelques constantes assez faciles à relever. Parmi les occurrences qu'on retrouve le plus souvent, je relève les *noûlés* « nuages » (32 fois), les *brouwîres* « bruyères » (22), les *wêdes*

²² Il cite au moins cinq fois le hameau de *Noûvèye* « Neuville » où il a vécu (FV 31/223 ; F 124/229 ; MF 152/256 ; È 171/261, 179/264) ou encore *Moustî* « Moustier » (FT 19/220 ; D 198/2752), *lès clokes do Molin* « les cloches du Moulin-du-Ruy » (FT 20/221), *Rahîr* « Rahier » (È 176/263), *Cokêmonts* (È 168, 194, 197/260, 272), *lu hé Stiène* (FV 56/226 ; È 168/228, 260), *Borgoûmont* (V 206/274), *lu tchan Colète* « le champ Colette » (È 179/264), *Coûr èt Baronhé* (MF 152/256), *lu ban du Rwène* « le ban de Roanne » (MF 153/256), ou encore *lès gritchètes du Wène* « les côtes de Wanne » (MF 155/257).

²³ Il cite *lu sotê d' Sâm* « le lutin de la Salm » (FT 22/221), le *Rwênê* « Roannay » (FT 17/220 ; FV 35, 37/224), ou l'*Amblève* « l'Amblève » (FT 17/220 ; FV, 58/228 ; È, 172/262).

« prairies » ou « herbes » (20), les *bwès* « bois » (20), les *hés* « collines » (13), la ou les *plin.ne(s)* « la/les plaine(s) » (12), les *tièrs* « monts » (12), la *fagne* (10), les *fondrèyes* « vallées » (7), les *valés* « les vallées » (8)... Cette nature sylvestre, dont il connaît la flore, des *bouhons* « buissons » (11) aux *bioles* « bouleaux » (10), faite également de *fènèsses* « hautes herbes » (7), de *hâyes* « haies » (6), de *spènes* « épines » et de *croupèts* « talus » (4) ²⁴, cette nature peuplée d'une faune dont il guette les manifestations, celle de l'*apî* « rucher » familial, celle du *rossê malton* « bourdon », celle des *chêrs* « cerfs », celle des *ouhês* (15) dont il détaille parfois les différentes espèces – l'*alôyète* « l'alouette », le *rodje-face* « rouge-gorge », surtout les *grous* « grues » (5), les *arondes* « hirondelles », les *mâvis* « merles » (10), les *cwèrnèyes* « corneilles » (8), – cette nature qu'il observe et qu'il scrute, il la voit à travers le prisme déformant de sa sensibilité quelquefois compatissante. Voyez sa description du chevreuil : *È bwè*

Ruploy èt racrampyi conte du l'âbe, lu tchèvroû
 è djà galoné d' mohes. Mès come il a l'êr doûs !
 Sès fènès pates sont freûdes èt sès bês-ûs sont mwêrts.
 Vola s' pazê, vola sès rotes duvins l' neûre tête ;
 vola l' ru, vola l' gofe là k'i buvéve alfi...

Djans-è ! Lèyans l' solo ki blame â d'zeûr do cî
 taper oute dès cohis' sès longs rêdons d' loupîre
 èt sèmer sès fleurs d'ôr so lès wêdes èt lès pîres.

²⁴ Ajoutons-y les *sapins* et les *ônês* « aulnes », les *hêvurnas* « sorbiers », les *mèsplîs* « néfliers », les *fawes* « hêtres » et les *tronles* « trembles », sans oublier les rares arbres fruitiers (les *cièrsîs* blancs ou fleuris, les *mèlès* le plus souvent *sâvadjes*, les *bilokîs*, ou le *pèrè* solitaire), cette nature dont il apprécie les plans d'eau étale, ceux des *vèvîs* « étangs » (6), ou les eaux tourbillonnantes des rivières, les *gofes* « gouffres » (3), cette nature dans laquelle ils se plaira à voir pousser les *mu(r)-guèts* « muguets », les *pîds-du-djvô* « populages », les *pihe-è-lét* « anémones », les *hites d'ouhês* « cardamines », les *r'gons* « seigles » et les *avon.nes* « avoines », les *pèkèts* « genévriers », les *djugnèsses* « genêts », les *pièrsètès* « bluets » et les *violètes*, les *clawsons* « lilas » (4) ou nature dans laquelle il se plaira à prélever des petits fruits, les *frambâhes* « myrtilles », les *âmon.nes* « framboises » et les *neûs* « noix ».

Djans-è ! Lèyans zûner lès mohes èt l' ru tchanter ;
 èt po rav'ni à l' vòye dès manèdjes èt d' l'osté,
 sèwans, po d'zos lès-âches èt lès vòssores du foyes,
 lu pôve pitit pazê ku l' tchèvroû aveût froy... ²⁵

Cette nature qu'il évoque avec tant de précision, il la voit donc comme étant à la fois le réceptacle et le reflet de ses propres inclinations. Qu'on ne s'y méprenne donc pas. C'est avec raison que certains commentateurs (JL-WPH, 201b) ont parlé des caractères saturnien et apollinien de la poésie de Louis Remacle ²⁶. Le poète évoquera à l'envi les *steûles* « étoiles » (48) souvent comparées à des fleurs, la *lune* (16), les *vèsprés* « crépuscules » (28) et une soixantaine de fois *lu nut'* « la nuit » (57).

Un exemple : *Rîmê coleûr du cinde*

Sovint, bin sovint, dju sondje à m' djônêsse
 ki s' cutwêrd èl pon.ne come lu foye â vint.
 Mès djoûrs ravizèt l' pèneûse cinde du l'esse :
 i sont sins coleûr, sins tcholeûr, sins rin.

Come dès grous k' passèt po d'zeû lès brouwîres,
 dju louke lès bouneûrs su sâver bin lon,
 èt dju sin dès lâmes soûde à mès pâpîres
 du vèy lès moumints tot bleûs k'ennè vont.

Cwand l' broheûr, pâhûle, s'èwale so l' fondrèye,
 à l' vèspré, dj' balzine tot-avâ lès trîs,
 tot r'wârdant k'è mi-âme on-èspwêr blawetèye
 come one suteûle d'ôr duvins l' grand neûr cî.

Mès tins ku l' nut' toume èt mi k' dju m' pormine,
 vola k'émé l' plin.ne dju m' sin tot d'seûlé,
 èt dj' priye k'en-on sondje one nèçale m'èmine
 vè l' payis bin lon k'on n'a mây viké ²⁷.

²⁵ È 164/259.

²⁶ En effet, s'il évoque plus de trente fois le soleil, la plupart du temps celui-ci est *frâdjèle* (FT 26/222), ou bien *lu solo vint d'moussi so l'brouwîre* (FV 65/230), ou *l' solo clign' tève à l'cwène d'one noulé* (TP 92/234), ou *Dj'a vèyou l' solo, come one rôse du song, / duhinde èt s' dufé èl broheûr bin lon.* (TP 54/234), ou encore *Lu solo djènihève* (TP 87/235), *Do solo, i n' passe rin noule pârt, / k'one tètche on pô djène è brouliârd.* (F 110/240), etc.

²⁷ FV 36/224.

On y trouve, je dirais, tous les ingrédients – *lu pèneûse cinde du l'èsse* « la triste cendre de l'âtre », *lès groues* « les grues », *lès brouwîres* « les bruyères », *lu broheûr* « la brume », *lu fondrêye* « la vallée », *lu vèspré* « le crépuscule », *lu neûr cî* « le ciel noir », *lès trîs* « les friches », *lu steûle* « l'étoile », *lu nut'* « la nuit », *lu plin.ne* « la plaine »... –, ingrédients mis au service de l'expression d'un spleen profond. Il a 22 ans, et déjà il nous parle de sa *djônêsse ki s' cutwêrd èl pon.ne come lu foye â vint*, et dans la lande il s'en va à la recherche d'un espoir qui scintillerait *come one suteûle d'ôr duvins l' grand neûr cî*, expression toute nervalienne qui me fait songer au soleil noir de la mélancolie, et comment ne pas se rappeler le Mallarmé de « Brise marine » – « La chair est triste, hélas ! et j'ai lu tous les livres. / Fuir ! là-bas fuir ! Je sens que des oiseaux sont ivres / D'être parmi l'écume inconnue et les cieux ! » – lorsqu'il nous dit qu'il *prîye k'en-on sondje one nèçale m'èmine / vè l' pays bin lon k'on n'a mây viké ?*

Une profonde piété filiale et le sens de l'amitié

Cette poésie de la pénombre excelle à sonder les cœurs, le sien particulièrement, où affleure en permanence, à côté d'un désabusement quasi permanent, une immense tendresse pour les siens, morts ou vivants, – tendresse qu'on peut qualifier de « piété filiale » – ainsi que pour ses proches, pour ses amis.

J'ai dit plus haut que la dédicace du recueil *Â tchêstê d'pouûssîre*, « à mu p'tit soûr » désignait plus que certainement sa femme, Madeleine Peuvrate. Mais le lecteur ne manquera pas de constater que, dès le premier poème de *Frâdjelès tchansons*, il adresse celui-ci « À l'mémwêre du m' Pârin » à la mémoire de son grand-père maternel pour qui il nourrit une véritable dévotion, ainsi que pour sa grand-mère d'ailleurs, celle-ci ayant été le témoin privilégié de toutes ses recherches sur le parler de La Gleize²⁸.

Le quatrième poème du premier recueil *Frâdjelès tchansons* est, lui encore, rédigé *An souv'nîr du m' grand-père*, lorsqu'il se remémore les moments heureux passés près de lui, *so l'hame* ; et cette dédicace, il la renouvelle dans les mêmes termes dans *Fagne* (F 5) ; nouvelle évocation de son grand-père (*Po m' grand-père*), dans le quinzième poème du même

²⁸ FT 19/220.

recueil « Lu vwès ». Enfin, dans un autre poème *écarté*, « Dusc'â djoûr », il l'évoque encore.

Parmi les siens, il évoquera aussi ses grands-parents à plusieurs reprises. Ainsi dans *Fleûrs du l' vôle* :

(...) Lâvâ, è pus porfond du m' vèye,
 dju r'veû toudi nosse vîhe mâhon,
 one du tès p'titès cinses, Noûvèye...
 Lâvâ, è pus porfond du m' vèye,
 mu pârin tchipote èt cotèye,
 mu mârène passe avou s' bordon... ²⁹.

Il lui arrive même, dans ses rêves d'au-delà, de penser à elle, qui vient frapper à la porte en vue du grand voyage : *Grand-mère, nu sav nin là k'èle sont, / lès-andjes ki wârdint nosse mâhon ?* (È, 17)

Le père et la mère aussi sont très présents. Un soir de crépuscule, *duvant l'nut'* (MF, 1), remâchant sa solitude, c'est à sa mère qu'il pense : *Vola l'nut', mame, èt dji pinse à vos, /so l'grande plin.ne ku nouk nu m'cunot*. Lors d'un autre *clér du lune*, c'est encore à elle qu'il pense en lui adressant un poème-prière : *Clér du lune*

Po m' mame, bon Diu âye si-âme.

Pocwè m'av ruhoki ? èt m' raminer vola ?

Dj'a v'ni come èn-on sondje, tot r'passant d'vins mès pas ;
 lu bwè plante âtoû d' mi come on bwè d'on-ôte monde ;
 lu lune, â d'zeûr do cî, lût tote blanke èt tote ronde ;
 i toume come one freûdore, èt, â pus lon ku dj' veû,
 avou leûs foyes du plomb, lès-âbes hoûtèt tot keûs,
 come s'i rawârdahint ou k'i s' tunahint prêt'...

Vos-av criyi. Lu nut' n'a mây sutoû si nète,
 èt gn-a pus nouk â monde po sondji atoûr vos,
 mame, ku vosse vî èfant ; mès loukiz come dju so :
 tot seû, èn-on grand vû, èt dj' n'a nin minme lu fwèce
 du v' dumander pardon nè du v' sutinde mès brèsses ³⁰.

²⁹ FV 35/224.

³⁰ MF 150/255.

C'est encore à elle, dans *Mwète-Fontin.ne*, qu'il réserve une dernière pensée ³¹.

L'amour conjugal, lui, s'est nourri de fidélité, dans la durée :

S'il arive on djoûr
ku dju n' pinse pus atôûr vos,
c'è k' dju n' sèrè pus ³².

Laconisme du haï-kaï... On ne peut pas dire plus, ni mieux, en aussi peu de mots.

Il évoquera aussi la famille qui, au soir de sa vie – nous sommes en 1987, il est presque octogénaire, – s'est, une fois encore, rassemblée avant de se disperser bien vite : *Fièsse*

Il èstint là torade. Èt wice sont-i ?
Avâ l' campagne, i c'mince à s'aneûti.
Vo m' la tot seû, tot keû, duvant m' fignesse,
mès gn-a leûs vwès k' tchantèt co plin.ne mu tièsse.
Il èstint v'nis tortos, du près ou d' lon,
po r'haper tos èssonle l'êr du l' mâhon.
K'on-z-aveût bon ! mès ç'a stou si vite l'eûre
du r'clôre podrî tos zèls l'ouh do bouneûr.
Su dj' moussève fôû, duvant d'aler dwèrmi ?
I deût fé doûs. Dj'a one ouh duvant mi,
mu dièrène ouh, ki s' droûve toudi pus fwêrt
so l' pèneûse vôle dèss vîs-omes sins-èspwêr ³³.

Toutes ces évocations ne sont pas qu'anecdotiques. Elles alimentent en permanence, quasi de façon obsessionnelle, sa réflexion intérieure toute métaphysique, son désir de rejoindre le grand tout, car si « ç'a été si vite l'heure / de refermer derrière eux tous la porte du bonheur », il s'interroge et se propose de sortir « avant d'aller dormir / Il doit faire doux. J'ai une porte devant moi, / ma dernière porte, qui s'ouvre toujours plus fort / sur la triste voie des vieux hommes sans espoir ». Son seul

³¹ MF 155/257.

³² HK 185/266.

³³ D 196/271.

Fleûrs du may

Pusku vorla l' meûs d' may, dj'irans cwèri dès fleûrs.
^{d'ann' a via} On veût dja, ^{à décentré d'avant t'avis l'ain} el djône wêde, ~~totes l'ous frizès~~ coleûrs;
 i parèt k' lès muguets sont dèdja è botons
 èt k'i zûne âtoû d' zèls pus d'on rossè ^{malton} malton...
 Nos loukrans a nosse sogne; i fêt k'on s' dumèfèye !
 Nos vièrans dès djônes-omes avou dès djônès fèyes,
 a copes, ki front lès cwanses d'aler às fleûrs avou.
 C'è damadje k'è meûs d' may, on n' trouë nin çou k'on vout
 i-gn-a co wêre du tchûse; mès ^{mes f'ous come} ~~à chos~~ i v' sonle :
~~à chos~~ ^{à chos} dès pids-du-dj'vô ? irans-n' còper èssonle,
 duzos lès nouvès foyes dès sâvatchès mèlés,
 on buskèt d' hites-d'ouhès, ou onk du pihe-è-lét ?...

S. 30.4.44.

A la manière de
 F. Coppin.

Tapuscrit avec corrections et indications manuscrites autographes du poème
Fleûrs du may.

espoir toutefois, il le dira maintes fois, c'est de rejoindre dans l'au-delà tous ceux qui lui sont chers ³⁴.

La thématique d'un poète intimiste

Les influences

Dans l'introduction aux notes de son recueil *Fagne*, Louis Remacle écrit : « Quelques-uns (des poèmes) frapperont sans doute par leur mièvrerie, leur obscurité, leur recherche : je les ai retenus pour garder la trace de certaines expériences techniques ; on y reconnaîtra aisément, comme d'ailleurs dans l'ensemble du recueil, l'influence de divers poètes français. »

La modestie de l'aveu est plus révélatrice qu'il n'y paraît : contrairement, il faut l'avouer, à la plupart de ses confrères en « poésie wallonne », la poésie de Louis Remacle est la poésie d'un fin lettré qui connaît parfaitement les auteurs français. Sans vouloir prétendre faire une recherche de ses sources d'inspiration qui ne serait peut-être ni oiseuse ni inutile, il me semble évident qu'il connaît aussi bien Francis Jammes et Paul Fort qu'Apollinaire et Paul Valéry ou même les surréalistes ³⁵ ; Jean Lechanteur (REM 11) note aussi les influences de Verlaine, Coppée ³⁶, Maeterlinck...

³⁴ Mais aussi, il a le sens de l'amitié : le deuxième poème de *Frâdjèlès tchansons* est dédié « à-n-on- camarâde », le septième poème intitulé « Lu sotê » est écrit « po l' camarâde L. Sart », tandis que le premier poème de *Fleûrs du l'vôye* est écrit « po Norbêrt Moreau » ; et, fidèle dans l'amitié jusqu'au bout, il dédiera un poème très sensible à la mémoire de son « vî camarâde Augusse Laloux » (É 175/263).

³⁵ Il me plaît aussi, avec un certain amusement, de constater que le reproche qui lui était fait par les membres du Jury de prix de la poésie wallonne – « manque de variété dans le choix des sujets », – c'est peut-être que ces poèmes-là sont un peu trop inspirés de Lagauche et de Vrindts... qui étaient membres de ce jury. Toutefois, ces sujets-là, il les aborde sous un jour tout à fait nouveau. Et cela, ils ne l'ont pas vu.

³⁶ Il lui arrive même d'indiquer ses sources. Ainsi, au bas du manuscrit de *Fleûrs du may* (V 209/275), il écrit : « À la manière de Fr. Coppée ».

Les émois de l'adolescence

Les deux premiers recueils peuvent donner une fausse impression de légèreté, de superficialité dans l'analyse des sentiments, de gratuité lamartinienne dans la référence à la nature, alors que, si on y regarde un peu plus attentivement, Louis Remacle fait, entre autres caractéristiques, une analyse, quasi ethnographique, des conditions dans lesquelles, pour un adolescent du début du siècle vivant à la campagne, peuvent se faire l'éveil à l'amour et la rencontre de la *crapôte*, qui, « si affinités » comme on dit aujourd'hui, pourrait devenir l'heureuse épousée.

J'ai parlé d'analyse quasi ethnographique. Les approches amoureuses, en ce temps-là, ne pouvaient avoir lieu qu'à l'office religieux –

(...) Gn-aveût Irma, Julia, Maria èt Louwiza
k'apwèrtint so leûs lèpes tote lu doucœur do monde.
Â-z-ôre lès grands vantrins, èle s'ouhînt lèy tot fé ;
èt twè, t'aveûs djà bon du l'zi d'ner dès cèlîhes.
Lu dîmègne â matin, tu lès loukéves passer ;
à mèsse, tu l's-awêtêves, d'èstant è cou d' l'èglîhe. (...) ³⁷

– ou lors d'un bal organisé à l'occasion d'une kermesse dans une salle située en prolongement d'un café ; c'est là qu'avaient lieu les jeux de l'amour et du hasard où pouvaient s'exprimer les formes les plus subtiles de la coquetterie amoureuse : *Noyé*

I-gn-aveût si longtins ku dj' pinséve atoûr lèye.
Èt on djoûr du Noyé, vola k'èlle èsteût v'ni,
inte deûs danses, beûre one gote è café avou mi :
frisse èt nèûre èt rozelante, c'èsteût one bèle djône fèye.

Çu n'èsteût nin l' prumîre ku dj'amuzéve è m' vèye ;
mès dju l'aveû por tant rawârdé èt l' tant cwèri !
Dju li d'ha l' veûr tot dreût, sins m' rat'ni, sins sondji
ku dj' repètêve moutwèt dès mots d'ôtès hanterèyes.

Èle hoûtêve sins louki, d'on côp èle su r'tôûrna ;
« Â cwant parèyes ku mi av dèdjà dit çoula ? »
duha-t-èle, avou l'êr ku dju n' sareû rèsponde.

³⁷ È 173/262.

Noyé

J-gn-aveût si longtins ku dj' pinsève atrier l'eye.
Et on djour du Noyé, vola k' elle esteût vni,
inte deus danses, belire one gote è café avou mi:
Lisse et neûre èt rozelante, c' esteût one bele djône feye.

Qu' n' esteût nin l' prumière ku ^{amuzéve} ~~elle~~ m' veye;
mès dj' l' aveû pör tant rawårdé, et l' tant cwèzi!
~~Qu' d'ha l' veûr tot drab, sins m' eût mis,~~
~~ku j' n' pouvois pas s'arrêter,~~ sins sonoji
ku dj' repèteve mentwèt des mots d' otes hantrèyes.

Ele houteve sins touki, d' on côp ele su t' tourna;
~~A mi k' poudj' ku mi m' oteûr èt goute?~~
Duka-t-èle, avou l' èr ku dju n' sareû répondre.

Et d'vant ses porfondès-ûs, deûs èt hesses à minme tins,
dju m' sinta pris, si bas, si lon, ku ponne èt d' honk,
ku dj' areû, sins m' fe' mäs, bray mu vûe inte mës mins.

29.12.38

Nr.

Manuscrit autographe du poème Noyé.

Èt d'avant sès porfonds-ûs, doûs èt trisses â minme tins,
 dju m' sinta pris, si bas, si lon, du pon.ne èt d' honte,
 ku dj'areû, sins m' fé mâ, broy mu vère inte mès mins ³⁸.

Le titre de ce parfait sonnet « écarté », qui date de l'époque des deux premiers recueils, vaut mieux qu'un discours : il n'est pas de fête religieuse sans festivités profanes, ce qui explique que la description d'une scène de bal puisse s'intituler *Noyé*. Le rituel est connu : on se soustrait un peu à la surveillance maternelle en allant *beûre one gote è cafè*. Autre observation pertinente : la donzelle n'est ni candide ni naïve ; elle sait qu'on ne badine pas avec l'amour et rive son clou au galant trop empressé et peut-être un peu trop sûr de lui. Tableautin réaliste et sonnet parfaitement troussé avec une chute habile, où le locuteur avoue que *dj'areû, sins m' fé mâ, broy mu vère inte mès mins*.

Autre référence à des traditions locales. À une époque où on se déplaçait essentiellement à pied, à la fin d'un bal – vers les deux heures du matin, – il fallait penser au retour et le privilège était grand d'avoir obtenu d'une *crapôte* l'autorisation de la *rèminer*, de la « reconduire » : ainsi dans le poème intitulé *A-n-one vihe crapôte*

(...) Vos-avîz mètou one blanke cote,
 èt du l' sîse dj'avins tant dansé
 k' dju v' dumanda po v' rèminer.
 Lu cî k'èsteût mayeté du steûles
 ruglatihève come on bleû veûle.
 Vos nnè ralîz è Borgoûmont,
 one dumèye eûre du vôye po l' mons !
 Mès v'zéve si doûs è lu spêheûr
 k'on-z-avancihève sins l' saveûr.
 Dj'a roûvyi d' tot çou ku n' djâzins ;
 dju n' sé ku ç' fêt, à-n-on moumint,
 vos m' loukîz èzès-ûs, bin fwêrt ;
 dju sinta k' c'èsteût l' fin d' l'istwêre ;
 tot seû, tot d'louhi, dj'è rala,
 èt l' bon Dju sét s' dj'aveû mâva
 rin k'à l'idèye ku noste amoûr
 nu r'vièreût pus lès-êres do djoûr ! (...) ³⁹

³⁸ V 205/273.

³⁹ V 206/274.

Il aura l'occasion de rencontrer plusieurs jeunes filles, dont il cite les noms – Ilda, Maria, Jane, Louwise, Madelin.ne – mais ces rencontres ont engendré peines plus souvent que joies : Maria, qui a pu lui donner des raisons d'espérer, s'est tournée vers un autre ; Jeanne, quant à elle, dont il nous dit que la rencontre eut lieu à l'occasion d'une danse, on l'imagine, lors d'un bal tel qu'on les organisait à la campagne, sous la surveillance suspicieuse des parents ou à tout le moins de la maman, a engendré un amour qui était associé à de « douzès pon.nes ». Avec Louise, l'idylle espérée n'aboutit pas. À l'égard de Madeleine, il est resté indifférent. Les espérances d'Oudette aussi ont été déçues.

Et que reste-t-il de tout cela ? *Dièrin sondje*

Fleûrs du mès-amouûrs, bèlès djônès fêyes,
dju m' vou rapinser,
è l'ombe ki s' supârd, lès douzès hanterèyes
du nosse tins passé...

Louwise èt Maria, Suzane èt Madelin.ne,
ku v' m'avizez lon !
Du pèzantès lâmes, mès pâpîres sont plin.nes,
cwand dju r'di vos noms.

Â, nosse bèle djônèsse, vola soner s' transe !
Nu m'av nin roûvyi ?
– Dju n' wâde du vos djôyes k'one pèneûse sovenance,
è m' coûr èssèlvi.

Dju tûse à vos-ôtes asteûre sins-èspwêr,
èt d'avant vosse bêté,
i m' sonle k'i s'èlîve on hoûlèdje du mwêrt
è m' sondje dusseûlé ⁴⁰.

Banals ces accents ? Pas tant que cela.

Curieusement, tous ces poèmes où il évoque les émois de l'adolescence portent déjà en eux la marque sombre, souvent désabusée, du regard que Louis Rémacle jette sur les choses les plus essentielles de la vie : l'amour, la mort. Tout passe et ne laisse dans son sillage que désolation

⁴⁰ FV 51/227.

et tristesse. À l'extrême, il va même jusqu'à voir dans l'amour l'image de la mort : *Âs-êres do djoûr*

Lu vôte aveût stou longue come on pèlèrindje...
 Sins rèscontrer noule âme, sins trover nou manèdje,
 dj'avins roté tote nut', èt lès steûles dustindint,
 one après l'ôte, so l' plin.ne wice ku nos nos r'pwèzins ;
 lu ci s'aclérihéve, mès l' wède dumoréve neûre...
 « Èstoz-v' contint ? di-st-èle ; vola k'on-ôte bouneûr
 nos va fé l' coûr pus fris' ku l' ci d'azès-èfants ;
 nos sèrans tos-èt-seûs, tofêr ; nos nos-êm'rans. »
 Èt come lu novê djoûr lûhéve â rés do monde,
 èle m'ahayéve pus djône, èle mu sonléve pus blonde ;
 mès dju n' sé nin d'ou-vint, cwand 'le su clintcha vèr mi,
 si-alon.ne m'aviza freûde, come cèsses ki f'zèt mouri... ⁴¹

...*si-alon.ne m'aviza freûde, come cèsses ki f'zèt mouri...* « son haleine me parut froide comme celles qui font mourir » ; baiser d'amour, baiser de mort...

Au mieux, dit-il, dans un accent très ronsardien, à toutes celles qui ont été à la fois ses *vîhès crapôdes* et *sès vîhès sotrèyes*, songez à ceux qui sont allés à la guerre et qui ont peur de mourir :

Du l' sîse, cwand v's-èstoz dré vosse feû,
 sondjoz azès djônes-omes du l' tère
 ku dju n' sé kê a voy à l' guêre,
 azès cès k'ont sogne du mouri,
 èt, su v's-av lu tins, atoûr mi... ⁴²

Ce poème est daté du 10.12.1939. C'est une des quelques rares fois où, dans l'œuvre de Louis Remacle, il est question de la guerre. Ainsi, à côté du *sôdâr*, il y a quelques poèmes sur le service militaire en pays flamand.

⁴¹ F 111/240.

⁴² V 206/274.

Présence de la religion

L'imprégnation du religieux, à la campagne, est probablement, à cette époque, plus marquée qu'ailleurs : les lieux et les moments de l'année y ponctuent la vie quotidienne. Dieu y est, pourrait-on dire, sociologiquement présent, voire omniprésent : pas de village sans *èglihe* « église » (3) ou *tchapèle* « chapelle » (2), sans *clokes* « cloches » (6) ou *clokî* « clocher » (3), sans fêtes liturgiques : *Cincwème* « Pentecôte » (È 165), *Noyé* « Noël » (V 205), *Tossint* « Toussaint » (FV 55, TP 89, È 178). Cela implique aussi des rituels : la *mèsse*, le *salut*, la récitation du *tchapelèt* « le chapelet » (FT 19), l'agenouillement (FT 19, FV 26, TP 95, F 124) en vue de la *priyîre* « prière » (17 occurrences)... terminologie qui recouvre des actions tantôt sacrées tantôt profanes. Cette confusion des genres est d'ailleurs volontairement entretenue : ainsi, en épigraphe au poème consacré à la célébration de son amour pour Maria dans *Fleûrs du l'vôye*, il n'hésite pas à qualifier sa belle, dans la langue liturgique de l'époque, d'*inter omnes mitis* « douce entre tous », formule extraite de l'hymne « Ave maris stella », appellation traditionnellement réservée à la Vierge.

Par contre, dans le même recueil, dans le poème intitulé *Duvant l'bon Diu* « devant le bon Dieu », il donne en épigraphe, un extrait du psaume 101 : *Quia cinerem tamquam panem manducabam* « la cendre est le pain que je mange / (je mêle à ma boisson mes larmes / devant ta colère et ta fureur / car tu m'as soulevé puis rejeté ; / mes jours sont comme l'ombre qui décline, / et moi comme l'herbe je sèche) ». Ce psaume est parfois intitulé « prière dans le malheur ».

Dans le poème intitulé « Vè l' mistère » (FV 66/230), il évoque les grandes interrogations de tout être humain devant le mystère de la vie et de la mort :

(...) Insi, â long dès nut', téléfi nos roûvyins l' tère ;
 èt po say du comprinde çou k'on n'a mây compris,
 noste âme montève, frîzenante du djônèsse èt d'èspwêr,
 su clintchi, tote fou d' lèye, so l' bwêrd du l'infini.
 È troublant r'glatihédje dès solos èt dès steûles,
 vè l' grand mistère do monde, nos nn'alins, plins d'agrè,
 mès t't-à-n-on còp nos nos piêrdins come dès-aveûles,
 èt l'ombe nos rafûlève ku nos n' savins pus cwè.
 Adon tote lu vol'té falihève è noste âme ;

pantihante, nosse pinsé r'touméve, lès-éyes crohis ;
 èt d' vèy nosse pôvurté, i nos montéve dès lâmes
 azès pâpîres, èt nos d'morins sins pus moti.
 Mès vola k'èl keûsté i passéve dès loupîres ;
 one djôye d'on côp nos bagnéve tos, et sins l' savu,
 nos d'hins, tot mamouyant dès fribotes du priyîres,
 lu mizère du nosse coûr èt l' grandeûr do bon Diu ⁴³.

En dépit de l'aveu selon lequel il aurait détruit tout un recueil de poésies religieuses (7/243), nombreux sont les textes où il exprime des sentiments analogues à ceux qui sont évoqués ci-dessus, dont certains prennent des allures de méditation ou de prière : dans « Priyîre por mi » (TP 80/233), il utilise même l'épigraphe « Non sum dignus », formule extraite du cérémonial de la messe...

Les références à la religion garante d'un au-delà possible où se retrouveront inévitablement morts et vivants d'aujourd'hui sont particulièrement nombreuses ; ainsi évoque-t-il la célébration de la Toussaint ou diverses visites au cimetière, et ce thème traverse toute son œuvre : voyez « Tossint » (TP 89/235), « Victwêres » (FV 68/231), « Duvant l' Tossint » (È 178/264), « On djoûr vinrè » (MF 157/239) et bien d'autres encore. Mais les convictions de départ semblent, avec le temps, se faire moins fermes et laisser la place au doute... au fur et à mesure qu'il constate une désaffection progressive de la société tout entière à l'égard de cette forme de culture. Déjà dans *Mwète fontin.ne*, son regard est désabusé : *Lu vîhe ête*

Adré l' vîhe vòye, gn-a one vîhe ête
 plin.ne du grantès sâvatchès wêdes.

C'è-st-on bê dîmègne du prétins
 ki r'glatih come l'ôr èt l'ârdjint.

Â fond d' l'ête, gn-a one vîhe tchapèle
 ki n'a pus ni sints ni tchandèles.

Èt l' fouîre k'on vint d' soy à costé
 ode à fwèce lu séve èt l' clârté.

⁴³ FV 66/230.

So lès tombes, i d'meûre kékès pîres
ku nouk n'apwète pus noule priyîre.

È l' vîhe tère, gn-a dèz vîhès djins
ki sont mwêrts duspôy bin longtins ;

dès djins d' vola, d'avâ l' viyèdje,
ki t'nint dèz bièsses, k'émint l'ovrèdje,

èt k'èstint ureûs come dju so,
è l' vîhe vôle ku dj' rote â solo ⁴⁴.

C'est un des rares poèmes où il évoque son bonheur présent pour aussitôt en ressentir le caractère fugitif.

So lès tombes, i d'meûre kékès pîres / ku nouk n'apwète pus noule priyîre. Signe des temps... Parlant de la ville, il dira que *lès clokes sonèt sins k'on lès-ôye* ou qu'on ne saisit plus leur message :

(...) Sèrés èt d'houselés come dèz gros bouhons,
vola lès noûlés k'assâdèt l' mâhon
èt ki l'èpousselèt d'one grîse supèheûr.
Dj'ô toudi lès clokes èzès porfondeûrs,
come èn-one basse gofe ki stofereût leû vwès,
houki èt r'houki, dju m' dumande pocwè... ⁴⁵

Les édifices religieux eux-mêmes disparaissent : *À l'nut'*

Il ont bouhi l' vî klokî djus :
on n' sèt pus wice priyi l' bon Dju.

Vola l' vèspré : c'è l'eûre
k'on veût monter l' broheûr.

Mès s'i va d' là, wice mètront-i
leû-z-infêr èt nosse paradis ?

⁴⁴ MF 147/254.

⁴⁵ È 165/259.

On-z-ôt clapeter on tchâr,
lu dièrin : il è târd.

Grand-mère, nu sav nin là k'èle sont,
lès-andjes ki wârdint nosse mâhon ?

On p'tit oûhê tchipetèye ;
one bèle suteûle blawetèye ⁴⁶.

Et même si ce n'est que pour évoquer les *macrales* « sorcières » de Rahier, il ira jusqu'à constater que :

Oûy, gn-a pus diu ni diâle : nos n' croyans pus à rin,
èt nos n' savans pus wice adrèssi nos priyîres ⁴⁷.

L'aboutissement de son cheminement spirituel se trouve ramassé dans la formule lapidaire du haï-kaï que voici :

Lu bon Diu è bon, di-st-on,
mès pocwè s' tint-i si lon,
s'il è bon ⁴⁸ ?

J'ai délibérément choisi de donner la priorité, dans les textes choisis, aux textes inédits. Mais soyons assurés que cette référence au mystère de l'existence tel qu'il est « décrypté » par la religion est permanente, sans que celle-ci soit de nature à dissiper, chez le poète, ni le doute ni l'inquiétude. Il s'agit bien d'une constante dans la poésie de Louis Remacle.

Le poète de l'inquiétude, de l'angoisse rarement apaisée

Et c'est bien de cela qu'il s'agit. La nature, d'une part, celle des nuits, des crépuscules, de la lune et des étoiles, le sens plein de mystère de la transcendance telle que la propose la religion, d'autre part, et enfin les aléas de l'expérience amoureuse, voilà des paramètres qui servent au poète à sonder son cœur et à prendre la véritable mesure de la condition humaine, de cette condition qui, par sa finitude même, est désespérante et,

⁴⁶ È 177/264.

⁴⁷ È 176/263.

⁴⁸ HK 185/266.

sinon absurde, bien difficile à comprendre... Ces thèmes, il les ressasse de manière quasi obsessionnelle, – pour atteindre un sommet dans le recueil *Mwête fontin.ne*, avec inquiétude sûrement, avec pessimisme, avec angoisse quelquefois, avec désespoir même, mais jamais avec révolte. Disons : avec stoïcisme !

Tous les commentateurs – Maurice Piron, Albert Maquet, Jean Lechanteur, Jacques de Caluwé... – s'accordent sur ces points et s'accordent pour reconnaître, dans la voix qui s'exprime, une voix volontairement monocorde, un peu basse et lasse, voire un peu rogue et enrouée, qui, sur le mode mineur de la confidence, constate sa finitude.

Mais si Jean Lechanteur a pu affirmer, en 1979, comme l'a fait également Jacques de Caluwé, que le poète dit et redit sans cesse « l'angoisse fondamentale de l'homme qui doit assumer sa condition seul, sans le secours d'une idée ou d'un dieu, et qui ne peut s'appuyer que sur la faiblesse de quelques êtres aussi démunis que lui » (*La Wallonie, le pays et les hommes*, t. 3, p. 201), c'est qu'ils se fondaient tous deux sur les seules œuvres éditées à l'époque et qu'ils ignoraient cette partie plus intime, plus secrète, plus personnelle, des poèmes inédits que Louis Remacle répugnait à faire connaître.

J'aime beaucoup, pour illustrer cet aspect de l'œuvre, le poème suivant, extrait du dernier recueil posthume, *Êtrandjîr*, intitulé *Lu vî vârlet* :

Lu vî Colas ki djâzéve tot seû...

Dès Cokêmons dusc'â drî du l' hé Stiène,
vè noune, on-z-aveût oy lu cwène.

Dju touma sus : i ruv'néve tot bahou,
avou s' pèzant fièrmint so l' cou.

Di-st-i : « Dju m' lîve toudi k'i n'è noule eûre,
èt coûrs èt coûrs è lu spêheûr ! »

« Â long do djoûr, dju n' piêr mây nou moumint :
lès djins n' s'enn'aporçuvèt nin. »

« I n' valève nin lès pon.nes du v'ni â monde :
noule pârt, i-gn-a nouk ki m'aconte. »

« Dj'arè viké tot l' tins mère du Dju seû,
come on leû â mitant dès leûs. »

« Dj'arè stou tote mu vèye Colas ki louke,
Colas ki louke èt ki n' veût nouk. »

Èt t't-à-n-on côp, lu cwène a co hoûplé,
èt l' vî Colas s'a rêssâvé ⁴⁹.

Avou s' pèzant fièrmint so l' cou : tout un symbole ; une vie faite du même geste inlassablement répété, sans finalité, la solitude du valet de ferme ne lui donnant aucune raison de vivre : et tout cela est minutieusement martelé dans des distiques qui alternent décasyllabes et octosyllabes, où la césure tombe, monotone, à chaque coup, après la quatrième syllabe. Mais toute « la vie humble aux travaux ennuyeux et faciles » auxquels s'est consacré le vieux Colas est-elle moins inutile que celle à laquelle lui-même, le poète, s'est consacré ?

Dèstiné

Su t'ôûhes voulou, t'ôûhes avou one mâhon,
dré on gros tchène, tote pitite èt tote seûle,
èt à l' fin dès bês djoûrs, t'ôûhes avou bon
du louki d'zeû lès hés s'èsprinde lès steûles.

Su t'ôûhes voulou, t'ôûhes avou on djârdin,
dès bilokîs, dès clawsons èt dès fleurs,
èt lu p'tit ru t'ôûhe conté tot doucément
one bèle istwêre, sins fin, come tu bouneûr...

– I t'a falou cwiter tès tchans, tès bwès ;
tu rimplih dès cayès d' vîhès sot'rèyes ;
tu n' sés pus dire cu « moutwèt » èt « pocwè ? » ;
vo t' la duv'ni lu rwè du l' Tchinniserèye ⁵⁰ !

⁴⁹ È 168/260.

⁵⁰ È 167/260.

Lu rwè du l'Tchinniserèye... Voilà bien la prise de conscience ultime : vanitas vanitatum, omnia vanitas ⁵¹.

Une seule espérance, celle, par-delà la mort, de la rencontre de tous les êtres chers : *Dusc'â djoûr*

Pârin, vos k' dj'émève tant, mu vî pârin d' Noûvèye,
on bê djoûr, après noûne, vos m' vôroz ruv'ni vèy...
Vos prindroz vosse bordon èt vos d'hyindroz lès prés.
Dju n'arè nin mèzâhe du v's-aler rèscontrer.
Lu solo, ki lûrè tot djène avâ l'îviêr,
vos f'rè one vòye oute dès valés èt oute dès tiêrs.
Nos v' ruc'noh'rans là-drî bin lon, èt vos vinroz.
Mu fème èt mès bâcèles su mètront adrè vos.
Nos-arans bon d' djâzer dès djins èt do viyèdje.
Mès t't-à-n-on côp v' diroz : « I fât bin k' dju m' rèssetche. »
Èt tot seû vos v's-îroz r'couki èt v' rëdwèrmi
– dusc'â djoûr ku v' vinroz, po tofêr, mu r'cwèri ⁵².

Dans un autre poème de *Mwète fontin.ne*, « Mès-ûs », il évoque aussi le « grand passage » : *su p'tite soûr* sera là pour lui fermer les yeux, tandis que, *du l'ôte dès costés*, c'est à sa maman qu'il pense ; elle sera là pour l'accueillir et elle lui rouvrira les yeux sur des nouvelles étoiles : *Mès-ûs*

À l' fin d' mès djoûrs,
â bwêrd du l' grande nut',
après l' dièrin moumint,

mu p'tite soûr,
su v's-èstîz là po m' sèrer lès-ûs
avou vos douzès mins...

⁵¹ Même idée développée dans ce quatrain daté de 1975 : *Twè ki d'hire lès bès djoûrs du t' vèye / â dire èt â scrîre dès sotrèyes, / ku n'as' sutou , avâ lès djins, / lu p'tit ovri k'on n'freût djà sins !* « Toi qui uses (littér. déchires) les beaux jours de ta vie / en disant et en écrivant des bêtises, / que n'as-tu été, parmi les gens, / le petit ouvrier dont on ne pourrait se passer. » (V 214/277).

⁵² È 171/261.

Èt cwand dj' sèrè passé
oute do grand vî mur du veûle,
po d'là l' cî èt fou do tins,

mame, su v's-estîz d' l'ôte dès costés
po m' lès r'drouvi tot bê doucemint
so dès novèlès steûles... ⁵³

Même s'il lui arrive, levant la tête au ciel, de ne voir que *lès neûrès fleurs do dézèspwêr* (MF 156/257), il espère donc, par-delà la mort, des retrouvailles apaisées.

Ce n'est pas le lieu, ici, d'explorer au scalpel les moyens de la langue et du style que le poète utilise pour les mettre au service de sa pensée. Mais chacun aura compris, à la lecture de ces textes, que la poésie de Louis Remacle est faite de sobriété, de retenue et de simplicité : la relation nécessaire, comme symbiotique, entre les paysages, les sentiments et les « valeurs de vie » dont est porteuse cette Ardenne liégeoise, se trouve servie par une observation vive et subtile, par une langue fluide, par un vocabulaire juste et sobre, tout cela étant serti dans des formes poétiques courtes, ramassées, très maîtrisées.

Il m'est difficile de conclure sans constater que, carrière terminée, mais il avait encore une dizaine d'années à vivre – et d'autres ouvrages scientifiques à publier, – il appréhendait l'au-delà de la mort d'un regard très apaisé, comme en témoignent encore quelques-uns de ses haï-kaï :

Cwand dj' djâze co, c'è-st-atoûr mi,
èt dju djâze toudi pus bas :
dj'a trop sogne d'ôre çou ku dj' di.

*

Assis so t' vî hame,
ku fêš' là, lès-ûs sèrés ?
– Dju m' louke ènn'aler.

*

Lu hisse ki m' porsût,
c'è l' song ki toûne è mès von.nes,
c'è m' vèye ki s' dustrût.

*

⁵³ MF 154/256.

Su dju m' polève èssoketer,
mès duspits èt tot,
èt m' dwèrmi èvôye ⁵⁴ !

Non seulement il aborde la mort sereinement comme un aboutissement inéluctable, voire comme un accomplissement, mais encore il jette sur l'existence qu'il a menée un regard rétrospectif plutôt sévère pour lui, indulgent pour les autres : *L'étrandjîr*

Dj'arè stou tote mu vèye come on grand ètrandjîr,
ki n' sét c'mint fé, ki n' sét cwè dîre.

Lès djins pinsèt : « Ku nos vout-i ? Nu pout-i mâ,
avou s' vizèdje d'on d'mé-djurnâ ? »

Su dj'arive duvant l'eûre, i m' sonle ku dj' so trop târd.
Su dj' so vola, ku n' so-dj' ôte pârt !

Lès djins ku dj' rèscontère, èt ki m' loukèt è creû,
su d'hèt : È-ç' sint R'mâke, ou bin l' leû ? »

– Ti k'a stou tote tu vèye come on grand ètrandjîr,
ki plante là èt ki n' wèse s'assîr,

di merci azès djins, i t'ont stou bons assez,
èt s' bize èvôye sins t' rutourner ⁵⁵ .

« Dis merci aux gens, ils ont été assez bons avec toi, et file bien loin, sans te retourner. » Voilà donc que celui qui a trouvé l'apaisement de l'âme dans ses paysages familiers de l'Ardenne, voilà que ce promeneur solitaire, qui s'est parfois senti comme étranger parmi les hommes, leur dit « merci » avant de tirer sa révérence... avec, comme disait le poète, « l'inflexion des voix chères qui se sont tues ». Une voix qui restera à travers ses écrits, et pour ceux qui l'ont eu pour professeur, ou collègue ou ami, une voix de maître apprécié et respecté.

⁵⁴ HK 186/267.

⁵⁵ È 182/265.

Marc DUYSINX

**Cinq mélodies sur des poèmes
de Louis Remacle**

Marc Duysinx, op. 69

Cinq mélodies

sur des poèmes de Louis Remacle.

Mai 2010.

1. Lu Rôse (Fagne, n° 6)

Modéré.

«ri-ker nos deûs' dès lon-kès-eû-res, è l'alâr-

mf

mf

p

-té do djoûr èt dès fleurs... »

Dju sondje à res èt dj'à d'rant

mi — lu pus bèl' rôs' du noss' coor-ti —

Dj'a bon du

mf

mf

l'vèy, blank, sins noul' tà-tche, Èle èst là, ki elintch' suvi-zè —dje.

p

p

mf

È s'cwen' ku l'ôr nu l'a-doz' pus, tot' seûle, èle ad' bon, sins l'sa-

mf

-vu. on di- reût, sès tin-rès pâ- pires, k'èl' là s'ér' pas' k'èl' vout so-

mp

-ri — re. Èt, d'rant lèy', dju sondja à-tour

f *legato* *mp*

vos, èt voss' d'œûr, curand vos m'djâ - zoz, èt d'voss' deû-

-ceDr, c'vrand vos m'djâ - zoz

Rit.

péd.

M. D. 20

2. Vèspre (Muriète Fontinne, n.º 4)

Andante

Andante

c'èst l'pos bèle

péd. * péd. * péd. * Null *

eûre, èt nos-ès-tans ès-son A-vâ les teûts, i

(4)

heût on' dièn' lou - mi - re ; a - vâ lès âb's, i - gn - a noul' foy' ki

trou - le , èt l'long du l'rôye, nos ro-tans sins rin di - re

nos ro-tans sins rin di - re. C'est-on' vès-
Pia lento

-pré sins nou-lés èt rins tè-tches, clér' com' vos - ûs èt doûc' com' voss' vi -

The musical score is handwritten and consists of four systems. Each system has a vocal line (treble clef) and a piano accompaniment (grand staff). The key signature has two sharps (F# and C#). The first system includes a 'cresc.' marking. The second system includes a 'P' marking. The third system includes 'pp' and 'Pia lento' markings. The fourth system includes 'mf' and 'p' markings. The lyrics are in French and appear to be a song of homage.

-sè - dje

Rit. molto

Trio

De-vant l'ho-

- mîr' ki djow' so lès fè - mès - ses, du-vant l'grand' plin' ki s'ou-târ' come on'

mèr, à fond d'nos coërs, i s'è-lîre o' pro mès-se

sf

Trio

A-toû d'nos - ô - tes, lu'

Pro vivo

Pro vivo

(4)

pod.

*

Handwritten musical score for a piece titled "Hommage à Louis Remacle". The score is written in G major (one sharp) and 4/4 time. It consists of three systems of staves, each with a vocal line and a piano accompaniment.

First System: The vocal line begins with the lyrics "djoûr èst doû èt clér, mès nu l'se-reût d'ja pus' ku l'noû bou-". The piano accompaniment features a steady eighth-note pattern in the right hand and a simple bass line in the left hand. Both parts are marked with "cresc." (crescendo).

Second System: The vocal line continues with "-neûr ki djâse à fond d'nos coûrs, et ki dit". The piano accompaniment includes chords and moving lines. The tempo/mood changes are marked as "court." (short) and "large." (large). The piano part is marked "pp" (pianissimo).

Third System: The vocal line ends with "veûr". The piano accompaniment features a more complex, flowing melody in the right hand, marked with "rit." (ritardando). The system concludes with a double bar line. The date "9.5.10" is written in the bottom right corner of the system.

3- On djoûr vinrè (Mwate Fontinne, n° 20)

Grave.

Grave

Djo n'di - rè

pus : « wice va-dj ? » ku so-dj ? » I-ga sres-sant' motes

à l'or-lo - dje. lès aûr's pas-sèt, lès ans - co -

-rèt, èt djo se bin k'on djoûr...vin - rè

Rit.

Rit.

ped. * ped. * ped. * ped. * ped. *

ped. * ped. *

ped. * ped. *

TE 12

lès eûr's sont longues, lès djoûrs sont còurts

pp cresc.

Dje sé bin k'i vin-rè on djoûr...

pp cresc. ped.

pp

On djoûr vin-rè k'i n'a pus v'ni èt ki sè-rè l'djé - rin por mi

Rit. Piu lento

on djoûr via-

Rit. Piu lento

ped.

Handwritten musical score for voice and piano. The score is written in French and includes lyrics. The music is in 4/4 time and features various dynamics and tempo markings.

First System:

Voice: *cresc.*
 - re ko, com'po ri - re, mu vi - sèdj' toun' r'è à sor - nir. On djoûrrin-

Piano: *ped.* * *ped.* * *ped.* * *ped.* *

Second System:

Voice: *Rit.* *Rit. molto*
 - r'è K'ân-ra-hê, djun'sè-rè pos k'on fa d'o - h'ès

Piano: *ped.* * *ped.* * *ped.* * *ped.* *

Third System:

Voice: *Très large.*
 p èt eidiour - là, ku d'meur'rè-b-i

Piano: *ped.* * *ped.* * *simile*

Fourth System:

Voice: du tos l's-èb's djoûrs du mèye — et d'mi—

Piano: *ped.* * *ped.* * *ped.* *

Handwritten musical score for a piano piece. It features a treble and bass staff with a key signature of three flats (B-flat, E-flat, A-flat) and a common time signature. The melody in the treble staff includes a *morendo.* marking. The bass staff has a *péd.* marking and a sharp sign. The piece ends with a double bar line and the text *A. v. s. 10*.

4. One sacwè (Mwèke Fontinne, n° 14)

Handwritten musical score for "One sacwè (Mwèke Fontinne, n° 14)". It is in 2/4 time and marked *Modéré*. The score includes a vocal line with lyrics in French and Creole, and a piano accompaniment. Dynamics include *mf*, *p*, and *pp*. The piece includes a *Rit.* section and a *Trio* section. The lyrics are: "C'est bin vos : i m'sonn' leu dju v'veu' com'sudjo'" and "n'ros-oûh' m'ây' lou - ki... Djun'a nin rou-vyi lè k'cès-".

Handwritten musical score for a song, featuring four systems of vocal and piano accompaniment. The lyrics are in French. The score includes various musical notations such as notes, rests, and dynamic markings like "Rit." and "très plus lento".

System 1:

Vocal: -teût, cwaand nost-a- moir djâ-zêre in - si

Piano: Accompaniment with chords and moving lines.

System 2:

Vocal: I f'zév'si bête, i f'zév'si bleû! Et noss' diô-

Piano: Accompaniment with chords and moving lines.

System 3:

Vocal: -noss' du - l'v' tou - di - -Noss' nûè-rans mât pus Ens-êt

Piano: Accompaniment with chords and moving lines.

System 4:

Vocal: c'ôs : nû mi sins vos , nû vos sins mi

Piano: Accompaniment with chords and moving lines.

12

Handwritten musical score for a song, featuring vocal melody and piano accompaniment. The score is written in G major (one sharp) and 4/4 time.

First System:

- Vocal line: *court* (above), *mf* (above), *court* (above), *k'a-vins-n' fêt poz-àss' si u-reus? On-z-à-*
- Piano line: *P* (below), *court.* (below), *** (below)

Second System:

- Vocal line: *-reût bin sogn' d'i r'son - dji*
- Piano line: *ped.* (below), *** (below), *ped.* (below)

Third System:

- Vocal line: *Célar* (above), *Té té* (above), *Lu vès - pré, oûy' èst djène èt*
- Piano line: *Célar* (above), *mf* (below), *** (below)

Fourth System:

- Vocal line: *keû ; dju hoût su rès - pond' dès mâ - vis ;*
- Piano line: *P* (below)

Handwritten musical score for a song, featuring vocal and piano parts with lyrics in French. The score is divided into four systems.

System 1: Vocal line starts with a *p* dynamic. Lyrics: "mès d'pôy on'hou-bonde, on dî-reût k'i lon-". Piano accompaniment starts with a *p* dynamic. The system ends with a *ped.* marking and a *** symbol.

System 2: Vocal line continues. Lyrics: "-djinne a-vâ noss'cour-ti, on'sa-cwè d'doô -, on pô pè-". Piano accompaniment continues. The system ends with a *pp* dynamic.

System 3: Vocal line continues. Lyrics: "-neûs , èt ki s'a-pon-tih' po fi - ni". Piano accompaniment continues. The system is marked *Très lent* and *pp*. It ends with a *ped.* marking, a *** symbol, and a *pp* dynamic.

System 4: Vocal line continues. Lyrics: "Rit. molto". Piano accompaniment continues. The system is marked *Rit. molto* and *pp*. It ends with a double bar line and the date "15.05.10".

5. À l'fin d'on djour (Fagne, n° 9)

Allegretto

mf Djá-vanslou - ki dus-tinde onbè djour à-djor-

mf -dù —, on-z-ôt l'mâ -vi tchan-ter, on veût m-a-ler l'lou-mir, lu ci s'a-

p -per-fon-dih' so l'mod' ki n'ru-mou'pus et l'eu're est doux' come on' pro-

crêsc.

crêsc.

p -mes -se ou on'pri -yî -re.

sf

mf

A-vâ lès âb's do buès, lès foy's djâ-zèt tot bas do so-lo ki go-tèr' sor

mf

zèl's come on' pleûv' d'ôr. Nu lès d'œûr-ni-tans nèn, rud'hye dans so nos pas - ,

Rit. *TEAS*

èt e'lè-yans an' nos-ôtes luspè-heûr ou ra-clôre

Rit. *TEAS*

Rit. molto *Très lent*

Rit. molto *Très lent legato* *dolce* *ross' mû-*

Handwritten musical score for a song. The score is written on four systems of staves, each with a vocal line (treble clef) and a piano accompaniment (grand staff). The lyrics are in French, written below the vocal line. The music is in G major (one sharp) and 4/4 time. The score includes various musical notations such as notes, rests, accidentals, and dynamic markings like *cresc.* and *dim.*.

Lyrics:

-hon nos ra-wa-de — et c'wand n-zî-rans d'wèr-mi —, nos pân-

-pi's su sèr-ront tèt's èt-sou'l's s'ins l'sa-veûr èt

tot à long du l'not' — lu Bon Dio frèt r'glâ-ti — du-zeû l'vi-

-yèdj' — lès steûles com'dès tron-lan-bès

Pierres
dins

Pierres
dins

mf

p

pp

17 mai 2010.

Claudine REMACLE

Louis Remacle intime

Mes trois sœurs m'ont désignée pour vous parler de Papa. Les propos qui vont suivre rappellent naturellement mon propre vécu en famille, la façon de m'en souvenir qui n'est pas toujours celle de mes sœurs.



Portrait de
Louis Remacle en 1918.

Papa est né le 30 septembre 1910⁵⁶ dans une famille paysanne de Neuville, qui alors faisait partie de la commune de La Gleize, du Ban de Roanne, chez Blaise, dans une ferme de la famille de sa mère, Marie⁵⁷. Il aimait souligner que c'était une assez grosse ferme. Son père, Eugène Remacle⁵⁸, était douanier à la frontière belgo-allemande. Il était originaire de Ville-du-Bois, un village d'ardoisiers. Papa nous a fait comprendre qu'il était né sans être réellement désiré. Mais, enfant unique, il a été profondément aimé par tous, par son grand-père Henri-Joseph Blaise⁵⁹, qu'il appelait son parrain, et par sa grand-mère Marie-Joseph Gillet de Ruy⁶⁰, sa marraine. Parmi les souvenirs que Papa nous racontait volontiers à la fin de sa vie, il y en a plusieurs qui m'ont

frappée : la vue de son grand-père en larmes le jour de la remise de son diplôme de fin d'humanité à l'Athénée de Stavelot. Papa n'entrait pas dans les détails, mais sa description suffisait à faire comprendre la détresse du grand-père Blaise dont Papa était en principe l'héritier, mais un petit-fils intellectuel, brillant dans les études qui allait matériellement tout abandonner. Henri-Joseph Blaise le pressentait. Papa, qui aimait beaucoup son vieux parrain, lui a dédié plusieurs poèmes.

⁵⁶ Pour plus de détails, voir la nécrologie d'André Goosse, dans la *Revue de Linguistique romane*, publiée par la Société de Linguistique romane, n^{os} 247-248, Tome 62, Strasbourg 1998, p. 610-615.

⁵⁷ Née à Neuville en 1883 et décédée à Liège - Coronmeuse le 8 août 1962, alors que nous étions en vacances à Valbella, dans les Grisons suisses.

⁵⁸ Né à Ville-du-Bois en 1883 et mort le 29 mai 1941 à Neuville.

⁵⁹ Né en 1848, décédé en 1930, le jour de Noël, à Neuville.

⁶⁰ Née en 1847 et décédée à Neuville le 14 mars 1935.

Papa avait deux grands amis avec qui il avait fait ses études jusque-là, Louis Sart et Joseph Sonveau de Francorchamps. C'était une joie pour lui de les rencontrer et de bavarder longuement avec eux ; Joseph Sonveau, après son diplôme, a pris une autre direction. Il a choisi de garder la ferme de son père et Papa l'admirait. C'était un homme tout aussi intelligent que lui et avec qui Papa est resté lié, avec qui il parlait wallon, sa langue maternelle, et grâce auquel nous, ses filles, nous avons pu connaître la vie à la ferme pendant notre enfance et notre jeunesse.

Quand il parlait de sa grand-mère maternelle, de sa marraine, Papa racontait avec simplicité un accident : elle avait été écrasée par un tombereau trop chargé, en poussant les roues pour aider le cheval du voisin, mais elle avait survécu quoique deux roues soient passées sur son corps. Puis, il s'arrêtait sur sa mort, à quatre-vingt-huit ans. Elle avait dit sa fatigue : « Il n'y a plus rien qui va. » Elle s'était couchée et s'était endormie pour ne jamais se réveiller. Il s'émerveillait sur la simplicité de sa mort... C'était cette grand-mère qui lui avait donné un franc lorsqu'enfant, il avait attrapé cent souris dans la grange. Quand nous étions petites, il décrivait dans les moindres détails les stratagèmes qu'il s'ingéniait à fabriquer pour les capturer. Il tendait aussi aux grives, racontait la joie des prises qu'il faisait pour gagner quelques sous. Il savait aussi prendre les truites à la main. Je me souviens qu'un jour, en allant aux myrtilles au Roannay, il en avait attrapé une sous nos yeux.

Papa parlait peu de ses grands-parents paternels de Ville-du-Bois, Alphonse Remacle (1856 – †1905) et Clémentine Talbot (1858 – †1919), à part parfois du frère de son père, son parrain de baptême, Louis Remacle. C'est pourtant d'eux qu'il a tiré ses prénoms et son nom : Alphonse Louis Remacle.

Il a été aussi beaucoup aimé par ses parents. La mort prématurée de son papa l'a bouleversé. A ce propos, il en voulait à son père, de même qu'à sa mère. Sentant la guerre venir en 1940, il leur avait dit : cette année, il faut semer beaucoup de pommes de terre pour en avoir en réserve. Les temps vont être durs ! Il avait compris la gravité de la situation, mais eux ne l'ont pas écouté et son père est mort d'un infarctus sur son vélo dans l'un des grands tournants de Neuville, en mai 1941, justement en allant chercher des pommes de terre à semer. Ce décès l'a marqué profondément. Papa était obsédé par la mort et il nous a agacées pendant toute notre jeunesse, car il ressassait sans cesse des idées noires, aux repas surtout, lorsqu'il prévoyait sa mort prochaine, principalement

pendant les années qui ont précédé ses 57 ans. Son père était mort à cet âge-là. Et en chœur avec Maman, nous le faisions taire ; nous n'avions absolument pas envie d'entendre ces propos quotidiens toujours défaitistes. De même, quand il avait publié un ouvrage, il soulignait « Ce sera mon dernier livre... » ; mais, combien en a-t-il encore écrit ! Il ne faut pas penser, cependant, que l'humour ne régnait jamais à la maison. Le jeudi de préférence, il y avait souvent du foie de veau au menu. Qui avait la présence d'esprit d'être la première à crier « L'humanité sans foi vieillit dans l'amertume » se sentait triomphante ! Si personne n'y pensait, à table, Papa entamait la phrase que nous complétions en chœur.

Lorsqu'on lit *Le Parler de La Gleize*, qu'il a terminé en 1935, ou bien les « Souvenances », un manuscrit non publié⁶¹, où il a rassemblé tardivement ses souvenirs de vieil enfant, on se rend compte de l'importance qu'a eue dans sa vie sa mère, Marie Blaise, surtout avant la rencontre de Maman en 1942. Elle a été avant tout sa maman, bien sûr, mais aussi son témoin privilégié pour ses travaux. Il l'a dessinée en train de traire dans le *Parler*, p. 111 (voir ici même p. 14).

Ses recherches de dialectologie et de linguistique, au fond, lui permettaient de vivre avec un but constant qui remplissait sa vie, qui la rythmait. Papa était méthodique et rigoureux. Ses habitudes de vie étaient bien ancrées. Il se levait tôt, vers 6 heures, et il était fondamental pour lui d'écrire tous les jours, chaque matin, une page, un peu dans l'esprit du principe du *Nulla dies sine linea* de Pline l'Ancien, repris par Balzac ou Zola. Ainsi, jour après jour, au fil des années, il a porté de l'avant ses recherches scientifiques et transmis aux autres ses découvertes. Souvent, vers 10-11 heures du matin, il avait déjà écrit sa page, donc son devoir était rempli et, en raclant son gosier, il descendait à la salle à manger pour une légère pause café : une petite tartine, parfois un quart de banane ou un cinquième d'orange, quelques cuillères de yogourt. Après, il continuait à lire, à chercher, à engranger. Il enseignait à l'université de Liège et il s'arrangeait pour donner ses cours l'après-midi. Il descendait en ville après le dîner, à pied, avec sa mallette en cuir brun, mais remontait en autobus. Il vivait un livre à la main. Il se déplaçait dans la maison avec son livre, une revue ou des manuscrits à relire... La vie de la famille se déroulait au milieu des livres, et ma fille Christel, qui a vécu sa petite

⁶¹ Depuis la séance d'hommage l'ouvrage a paru : L. REMACLE, *Proses wallonnes et Poèmes wallons* (compléments). SLLW, Collection *Littérature wallonne*, n° 12, 2011.

enfance chez mes parents, me fait vous dire qu'elle se reconnaît dans la phrase suivante écrite par Jean-Paul Sartre dans *Les Mots* : « J'ai commencé ma vie comme je la finirai sans doute : au milieu des livres. Dans le bureau de mon grand-père, il y en avait partout. » En effet, le bureau de Papa était tapissé de livres. Lorsqu'il avait fait construire la maison en 1950⁶², il avait aussi fait monter des étagères jusqu'au plafond pour recouvrir deux pans de mur, mais cela ne suffisait pas. Quand nous l'avons quittée, les livres n'ont fait qu'envahir la maison de nos parents... Dès qu'une chambre se libérait parce qu'une fille prenait son envol, on y installait des livres.

Maman lisait aussi beaucoup et écrivait pour son plaisir. Elle a publié surtout des contes pour enfants et a brillé dans les *Cahiers d'analyse textuelle*. Jusqu'à sa mort, elle s'est entraînée à résumer les romans qu'elle lisait pour garder la mémoire alerte.

Papa et Maman formaient un couple harmonieux, unis par l'amour l'un de l'autre, mais aussi unis par l'amour des mots, de la poésie, des livres...



Ils se sont rencontrés à la fin du mois d'août 1942 et se sont mariés trois ans plus tard à la fin de la guerre, en août 1945. Lorsqu'ils étaient fiancés,

⁶² Papa habitait 151, rue du Cerf à Seraing lors qu'il enseignait à l'Athénée. Ensuite après son mariage, il a habité avec Maman à Liège, rue Fond Pirette, 309. C'est dans cette maison que je suis née et l'on a déménagé quand j'avais un an environ au 92, rue du Limbourg.

ils faisaient de longues promenades en vélo. Marie-Claire, l'aînée des quatre filles, est née en août 1946, puis les autres ont suivi, Denise, moi-même, puis Annie, de deux ans en deux ans. Je pense que nos parents nous ont élevées avec rigueur, tout en nous laissant une grande liberté de pensée. Ils ont toujours refusé, cependant, que nous soyons enrôlées dans des groupements de jeunesse organisés, quels qu'ils soient, extérieurs à la famille. Papa était catholique pratiquant et nous a éduquées comme telles, mais, l'heure venue, il a su accepter nos choix. Il s'est toujours méfié des partis politiques qu'il considérait des intermédiaires souvent infidèles à leurs idéaux.

Comme j'étais le troisième enfant de la famille, après deux filles, on attendait un garçon, bien sûr ! Blonde parmi les brunes, je me suis toujours sentie différente, turbulente, colérique à souhait, un vrai garçon manqué. On me l'a répété pendant des années... Enfant, j'ai passé de longues heures dans le bureau de Papa où j'aimais beaucoup jouer. J'y ai beaucoup travaillé aussi, car lorsque j'ai commencé mes études au lycée, c'est dans le cagibi contigu qu'on a installé ma table et ma bibliothèque, à côté des papiers à recycler et des livres en double, et quand j'ai choisi les études d'architecture, ma planche à dessin a été montée dans le bureau même, près des fichiers de dialectologie et de toponymie. Les fiches de ces fichiers mesuraient 65 mm par 88 mm. Ce n'était pas un format commercial. On ne les achetait pas. Après pliage à la main d'une feuille A4, on les découpait au coupe-papier sans gaspiller et en récupérant le maximum de vieilles feuilles. Il y avait toujours une chute, une mince bandelette de papier qu'on avait baptisée une « pawitte ». Les fiches, remplies par Papa au fil des lectures ou des observations, étaient rangées dans des boîtes à souliers aménagées au format des fiches et portant sur la face antérieure des lettres, des sons, des mots parfois, que la série décrivait. On peut tout à fait comparer ces fichiers aux dossiers et documents des banques de données numériques actuelles. A la fin de sa vie, toutes les étagères de l'armoire étaient vides. Il avait publié tout ce qu'il avait prévu et récolté au fil des années.

Lorsque j'ai eu moi-même des enfants, je me suis demandé comment mon père avait pu supporter la fillette bruyante que j'étais, alors qu'il devait souhaiter le calme et la paix pour mener à bien ses travaux. Il n'exigeait le silence que pendant ses coups de téléphone... parfois très longs, surtout avec Paul Delbouille ! Ce que nous avons entendu crier dans la cage d'escalier : « Louis ! C'est Paul ! ».

Le pouvoir de concentration de Papa devait être très développé. J'étais bavarde, j'ai joué aux billes pendant de longues heures dans les rainures de ses armoires à fiches à portes coulissantes, j'adorais construire des maisons en bois avec des planches ; je martelais, je clouais, je sciais allègrement avec l'outillage de la petite mallette de menuisier que j'avais reçue à la Saint-Nicolas de mes 7 ans,...tout cela dans son bureau. Je n'étais pas la seule à y aller.



Liège, dans le bureau, 1954

Mes sœurs aussi ont dû y passer de longues heures quand elles étaient petites, car, pour Papa, tout était sujet de recherche. Il s'intéressait au développement de notre langage et il a rempli pour chacune de ses filles des dizaines de pages de babillages enfantins qu'il a ensuite comparés et analysés⁶³, tout en concluant qu'il n'y a pas de rapport entre le quotient intellectuel d'un enfant et sa précocité à parler. Ma petite sœur Annie, très brillante, a parlé très tard !

Pour ma sœur Annie, le souvenir de la vie familiale est différent. Elle considère que Papa a eu la chance d'être un « savant dans sa tour d'ivoire », car il ne s'occupait pratiquement pas des questions pratiques de la famille. Maman veillait à l'intendance et à la conduite du ménage.

⁶³ « Remarques sur l'apprentissage du subjonctif », *Mélanges Grevisse*, Gembloux, 1966, p. 299-305 ; « Le préfixe re- et la locution ne-... que dans le langage enfantin » ; *Mélanges Rita Lejeune*, Gembloux, 1969, p. 1651-1662.

Pourtant, c'est lui qui préparait les voyages à partir de 1959, année de l'achat de la première voiture. Il choisissait les étapes, les curiosités à voir ou à visiter. Nous gardons de très bons souvenirs de ces voyages de notre enfance, du grand luxe pour nous, puisque nous allions à l'hôtel pour que Maman, qui avait des problèmes de cœur, puisse se reposer vraiment. Maman s'est toujours fait beaucoup aider, car elle a enseigné au Lycée Léonie de Waha jusqu'à 58 ans. Une jeune bonne, lorsque nous étions petites, ou une femme d'ouvrage, quand nous avons appris à nous habiller seules, participait à la vie de la famille. Je me souviens surtout de madame Jeanne de La Préalle à Vottem avec qui Papa parlait wallon lors de son petit dix-heures. Au surplus, nos grands-parents maternels, Parrain et Bobonne, vivaient dans la maison contigüe. Ceux-ci se chargeaient de deux enfants lors de leurs vacances à la mer, à La Panne. Cela allégeait la lourde période des examens pour nos parents. En fait, Papa pouvait se consacrer presque entièrement à son travail.

Il aimait de parcourir les chemins de son enfance, en solitaire ou non, les bois et les fagnes aux abords de Francorchamps. Quand nous y passions l'été, il nous emmenait tous les jours de bon temps en promenade. Il faisait du vélo et il y avait fixé un petit panier en osier pour transporter une petite fille à la fois. C'était un cueilleur de myrtilles et d'airelles chevronné et il a transmis à plus d'une le virus de la cueillette. Annie pense que c'est grâce à lui et à Maman que s'est développé en elle l'amour pour la nature qui a dirigé ses choix professionnels et l'amour pour la cueillette, justement.



Louis Remacle et ses filles.

Il aimait aussi la mer et la montagne que Maman lui avait fait découvrir à presque quarante ans⁶⁴. La tête toujours couverte, d'un chapeau en été, garni d'une petite plume de geai, et d'un béret alpin bleu sombre en hiver, quand il marchait, Papa scandait son pas avec une canne. Il avait fabriqué

⁶⁴ La Panne en été, Ostende à la Noël ; à partir de 1957, en été, séjours en Suisse, à Magadino au Tessin et surtout à Lenzerheid/Valbella dans le canton des Grisons, en Provence à Pâques, à Paris à Noël ; à partir de 1966, voyages sans famille à Venise, en Bourgogne, à la Côte d'Azur, au Périgord et en Ardèche, etc.

la sienne en pommier sauvage en 1929, avec ses initiales L. R. Celle de maman était en sorbier, tout comme les nôtres, une pour chacune de nous. Et quand il chargeait la voiture, vers la fin, on l'entendait toujours crier à un moment ou l'autre : « les cannes ! » Il nous conduisait à Francorchamps sur les Pierry, à l'entrée du Doyard, au Roannay ou sur les Thiers et, quand nous étions petites, il organisait parfois nos jeux en construisant, contre les rochers, des maisons en baguettes de sorbiers, ou en fabriquant des sifflets, des chaises de chats...

Il nous stimulait dans nos jeux et, surtout, il s'installait ensuite bien à l'aise dans l'herbe ou sur un banc, légèrement à l'écart, et se plongeait dans sa lecture du jour.



Francorchamps, 1954 ?

C'était ainsi et je ne me souviens pas de m'en être plainte. Tous les repas aussi se terminaient avec Papa les yeux plongés dans un livre, la vue protégée par la visière qui ne le quittait pas à l'intérieur. C'était ainsi. Cependant, le temps du repas était convivial. Enfants, nous faisons des caprices, bien sûr, mais, plus grandes, nous bavardions, nous racontions, nous nous disputons aussi. Il arrivait que Papa et Maman, pris dans des élans poétiques, récitent en chœur quelques tirades d'une pièce de théâtre ou quelques vers... Papa avait de l'humour et aimait se moquer, critiquer, tirer Maman en bouteille, elle qui croyait tout ce qu'il disait... Mais il était aussi parfois très sombre, très silencieux, surtout après certains conflits « scientifiques » avec des collègues ou après des sessions d'examens particulièrement lourdes. Il était colérique aussi. Lors des séances de

Faculté ou des réunions de la Commission royale de toponymie et de dialectologie, il rentrait pour le souper quand nous étions déjà toutes à table. Il en revenait souvent tout rouge. Le pas nerveux, il entraînait dans la salle à manger, déposait sa mallette en cuir brun sur le poêle. En silence, nous attendions d'un moment à l'autre l'explosion !

Papa était perfectionniste et systématique. Il aimait se vanter de sa façon de se vêtir. Il se moquait des pantalons des femmes, ridicules, parce que sans poches ! Les hommes ont bien de la chance, disait-il, en montrant son gilet ! Celui-ci avait dix-neuf poches, et chacune de ses poches contenait un objet fondamental pour sa vie quotidienne : son agenda, chaque année du même format, conservé précieusement dans la poche intérieure de gauche, qui contenait des fiches vierges, soigneusement compilées lorsqu'il trouvait un détail intéressant dans un livre ou qu'il observait une curiosité de langage d'une des ses filles ! Mouchoir, canif, montre, ciseau pliant, portefeuille, porte-monnaie, médicaments, chaque chose, la plus légère possible, avait sa juste place, toujours identique, dans la même poche de son gilet.



Louis Remacle à Antibes.

À la fin de sa vie, dans son agenda qui ne pouvait plus que compter des rendez-vous de dentiste ou de médecin, il notait les heures qu'il passait avec ses filles, les jours où il allait dans sa maison à Francorchamps, sa tension sanguine prise quotidiennement, les jours de sortie en voiture, les jours passés à Antibes, etc.

Mais, jusqu'au bout, ce sont les mots qui ont été l'objet de toute son attention. Il analysait le parler des présentateurs des journaux télévisés belges et français, relevait avec enthousiasme les caractéristiques de leur accent, s'emballait face à certains glissements sémantiques modernes... Il était pourtant pour la modernité, tout comme Maman qui avait enseigné l'orthographe toute sa vie active au lycée. Il souhaitait la réforme de l'écriture et s'émerveillait sur la graphie normalisée de l'italien ou de l'allemand, si simple pour tous, alors que nous, écrivains francophones, nous serons obligés de vivre jusqu'à la fin de nos jours avec un ou plusieurs dictionnaires à nos côtés...

C'était un homme bon, qui voulait être bon et juste, quoiqu'il ait été fort critique dans sa vieillesse. Il voulait vivre dans la simplicité et avait horreur, tout comme notre mère, d'ailleurs, de tout ce qui était clinquant et exprimait un quelconque snobisme. Il était très modeste et n'appréciait en rien les discours vaniteux. Il vivait de façon repliée, sans se mêler de politique, car celle-ci, disait-il, force celui qui la pratique, tôt ou tard, à des consensus, à déroger à ses propres idées. Il n'aimait pas perdre son temps et c'est sans doute pour cette raison qu'il ne participait pas aux colloques internationaux⁶⁵. C'était son point de vue, discutable certainement, mais c'était le sien. Personnellement, j'apprécie beaucoup de participer à ce genre de rencontres avec des collègues et de partager des points de vue avec d'autres chercheurs en architecture alpine. Papa, de son côté, préférait correspondre et dialoguer par l'écriture avec ses confrères. Il pratiquait aussi ce que j'appellerais la rencontre directe. Lors de nos voyages en famille à partir de 1957, il s'arrêtait chez de grands savants – von Warburg, par exemple, – et, à la maison, il arrivait que nous partagions nos repas avec quelque professeur ou quelque étudiant.

L'été à Francorchamps était d'ailleurs jalonné par les visites des amis de nos parents et par celles de personnages qui nous étaient toujours présentés avec le plus grand respect. Je me souviens en particulier de la visite de Monseigneur Gardette. On nous avait appris comment il fallait saluer un évêque !

À l'heure du règne des ordinateurs, on n'imagine plus le travail que demandait un livre tapé à la machine à consigner au typographe pour la publication. Au cours des nombreuses relectures, Papa corrigeait, recorrigeait. Ses feuilles avaient plusieurs épaisseurs. Le « copier-coller », comme l'on dit aujourd'hui en parlant des programmes d'écriture, Word ou autres, correspondait exactement à ce qu'il faisait. Il coupait de minces bandelettes de papier avec le nouveau texte, qu'il collait à la colle blanche sur la feuille du texte à remplacer. Parfois il achetait directement du papier adhésif sur une face, qu'il passait dans sa machine à écrire. Il écrivait, coupait, puis collait. S'il avait vécu à l'époque des ordinateurs, on peut supposer qu'il aurait été encore plus productif du point de vue scientifique. Combien de livres aurait-il écrits en plus ?

⁶⁵ Il a cependant participé à un colloque international de dialectologie à Strasbourg en 1967.

Vous aurez remarqué que je n'ai pas prononcé un seul mot de wallon... Aucune de nous quatre ne parle le wallon. Papa ne nous a pas parlé cette langue qu'il aimait tant. Nous ne connaissons que celui que nous avons entendu chez nos grands-parents maternels, le wallon liégeois savoureux de Glain ou de Sainte Marguerite, complété par des mots à prononciation différente, entendus à Francorchamps. Nous sommes plusieurs à le regretter, mais combien de grands défenseurs des patois ne se sont pas souciés, à l'époque, de transmettre à leurs propres enfants leur langue maternelle ? Ce choix, aujourd'hui difficile à comprendre, devrait certainement être justifié par des explications qu'on ne cerne plus bien. Parmi elles, le fait que la disparition du wallon, et des dialectes en général, était considérée inéluctable. Je pense aussi que Papa a souffert de son accent wallon, – il en parlait – surtout de son roulement congénital des « r », contre lequel il a lutté, et qu'il a considéré comme un handicap lorsqu'il était étudiant. Il l'a surmonté, a transformé son langage et, naturellement, en 1948, est né un ouvrage d'orthophonie française⁶⁶ où il a adressé des conseils aux Wallons.

Même si nous ne parlons pas le wallon, ce parler que Papa a tant étudié est important pour nous et il chante à nos oreilles. Papa était une personne modeste, mais aussi très pudique ; il n'a exprimé ses sentiments de nostalgie, d'amour, de peur que dans ses poèmes. Son œuvre poétique, publiée grâce à Monsieur Lechanteur et à la Société de Langue et Littérature wallonnes, bien mieux que moi, vous fera pénétrer dans son intimité profonde.

⁶⁶ « Orthophonie française ; Conseils aux Wallons », Michiels, Liège, 1948, 115 p. ; 2^e éd. Les Lettres belges, Liège 1969, 141 p.



Inauguration officielle de la plaque commémorative à l'École de La Gleize.
Discours de Claudine Remacle.



Dans le public, Jean Lechanteur (à l'avant-plan), à sa droite Alexis Bétemps, dialectologue francoprovençal, puis Jean Germain.

Louis REMACLE

Poèmes français

Édition de Jean LECHANTEUR

Louis Remacle

Poèmes français

Louis Remacle est bien connu et apprécié comme poète wallon, mais on ignore généralement qu'il a aussi composé quelques poèmes en français. Il ne les a pas regroupés en recueil et il ne paraît pas en avoir publié isolément dans des revues.

La muse française doit même avoir précédé la wallonne, car si le premier recueil wallon, *Frâdjèlès tchansons*, est de 1930, les premiers poèmes français, datés de 1926, sont l'œuvre du jeune élève inspiré par les modèles qu'il est en train de découvrir à l'athénée de Stavelot : le cardinal Newman ou le Hugo de *Booz endormi*,... La composition la plus ambitieuse, *Les sablières*, est de 1951 et elle précède de peu le renoncement à la pratique des vers français (au début de 1952).

Au-delà de leurs qualités propres, ces poèmes français ont, par la similitude des thèmes et des approches, beaucoup de points communs avec certains poèmes wallons auxquels on se plaira à les comparer.

Il nous a paru que ce supplément inattendu complétait et clôturait avec bonheur l'hommage que ce numéro de *Mémoire wallonne* rend aux multiples talents d'une des personnalités qui ont le mieux illustré nos parlers et notre littérature.

Noël

Dans le ciel bleu, l'étoile blanche frémissait,
Bethléem sommeillait sous la brume lointaine,
Par les buissons du val, nul souffle ne glissait,
C'était une nuit calme, et songeuse et sereine...

Les pâtres du village en gardant leurs brebis,
Dans les palmiers, se promenaient près de leurs tentes...
La clarté pâle caressait les coteaux gris
Et la terre semblait se plonger dans l'attente.

Les pâtres étonnés s'arrêtèrent soudain !
Le ciel s'illuminait d'une immense étincelle,
Des échos résonnaient étranges et sans fin,
On entendait à petits coups battre des ailes !

Les pâtres écoutaient, regardaient dans les cieux ;
Et comme ils étaient là regardant en silence,
Un ange du Seigneur apparut à leurs yeux,
Dont le front lilial rayonnait d'innocence...

« Ne craignez point, bergers, leur dit-il, car je viens,
Je viens vous annoncer la nouvelle attendue...
Le Sauveur qu'ont prédit les prophètes anciens,
Est né dans une étable en une crèche nue... »

Et l'ange, après ces mots, s'envola dans l'azur,
Les étoiles déjà s'éteignaient une à une,
Et l'aurore frôlait dans le val moins obscur,
Et le palmier moins noir et la roche moins brune.

Les bergers jusqu'au jour errèrent par les champs,
Ils errèrent, cherchant l'étable du mystère ;
Et lorsqu'à Bethléem ils trouvèrent l'enfant,
Dans le ciel empourpré des voix d'anges chantèrent...

Ô divine lumière

Éternelle clarté, dans la brume incertaine

Guide-moi !

Oh ! l'espace est si noir, la maison si lointaine :

Guide-moi !

Je suis faible et tremblant, guide-moi parmi l'ombre

Au sentier tortueux que les pierres encombrement...

Autrefois je n'ai pas demandé que tu chasses

Mon émoi ;

Je suivais mon désir ! mais mon âme se lasse.

Guide-moi !

J'avais peur ! et l'orgueil survivait à la crainte ;

Ne vois plus mon passé ni ses lâches contraintes...

Daigne, daigne, Seigneur, ô divine Puissance,

Ô Clarté !

Par dessus le marais de l'humaine souffrance,

Me porter !

Jusqu'au jour où mes yeux verront poindre l'aurore,

Et les Anges sourire en mes rêves encore...

1926, en 2^e gréco-latine

(si mes souvenirs sont bons)

D'après *Lead Kindly Light* du Cardinal Newman

Ballade du Sabbat

Elles dansent, les sombres sorcières,
 Dans la nuit des clairières
 Coutumières...
Sous la lune au sourire blafard,
 Étincellent hagards
 Leurs regards !
Elles mènent la danse infernale,
 Profils durs et fronts pâles,
 Dans des râles !
Elles dansent... Sabbat de terreur !
 Ô chant des sorts vengeurs,
 Cris moqueurs !...
Et la ronde, en les bois pleins d'arômes,
 Réveille les fantômes
 Et les gnomes,
Et voici scintiller aux bosquets
 Les yeux d'or des sottais
 Aux aguets...
Elles dansent, les vieilles minées,
 Aux mains ratatinées
 De damnées !...
Elles dansent, et geignent des chants,
 Dansent en t'invokant,
 Ô Satan !...
Elles dansent, les sombres sorcières,
 Dans la nuit des clairières
 Coutumières !...

13 juillet 1927

Oublie !

En l'aube bleue, ton âme pleure !
Il souffle une mélancolie...
Mais, vois l'azur, les blés, les fleurs,
Oublie ce vent, cette douleur...
Oublie !...

Oublie !... La joie est immortelle...
Oh ! ton cœur morne se replie ?
Mais vois ! et cueille les airelles,
Cueille les blondes mirabelles...
Oublie !...

Compose de riens ton histoire,
De riens exquis construis ta vie,
Chasse le mal de ta mémoire,
Teins de rouge la plaque noire !...
Oublie !...

août 1927

Chanson du vent

Ô vent de la bruyère, ô vent,
ô toi qui fouettes nos visages,
j'aime ton haleine sauvage,
j'aime ton souffle frémissant...

Dans l'azur qui scintille et vibre,
tu t'épanches, ardent et clair,
comme sur les flots d'une mer,
par les landes vastes et libres !...

Ô vent, tu es la grande voix,
tu es la voix de l'étendue,
qui siffle sur la fagne nue
et qui mugit au fond des bois...

Où va ta course vagabonde ?
Nul ne le sait... tu fuis et fuis,
au long des jours, au long des nuits,
tu fuis et fuis, tu fuis et grondes...

Tu fuis, ô farouche rôdeur,
tu fuis, ton escarcelle pleine
de parfums et de cantilènes :
tous les oiseaux, toutes les fleurs...

Tu fuis au lointain des vallées,
emportant au-delà des monts
l'âme des bois que nous aimons
au gré de ton souffle envolée...

Ô vent qui fuis éperdument,
ô toi qui fouettes nos visages,
j'aime ton haleine sauvage,
j'aime ton souffle frémissant...

Aïeul au regard clair...

Aïeul au regard clair comme une belle nuit,
et dont le front ridé chaque jour s'alourdit,
ô vous dont les cheveux sont tout blancs de vieillesse,
je vous offre mon cœur et toute ma tendresse...
Jadis, quand nous allions par les champs et les bois,
je n'étais qu'un enfant et vous vieilliez sur moi...;
mais aujourd'hui le temps pèse sur votre tête,
à mon tour, aujourd'hui, c'est moi qui m'inquiète !
Oui, les heures, jadis, sans secousse ont glissé :
dans son lointain d'azur, qu'il est beau, le passé !
qu'elle était sûre, alors, et pleine, l'existence !
Comme elle luit encore au fond des souvenirs,
comme on donnerait tout pour la revivre un peu !...
Je me rappelle, au soir, quand le ciel était bleu,
souvent nous regardions tourner les hirondelles ;
en automne, je vous cueillais des mirabelles,
des prunes, nous allions nous deux dans la forêt
tendre aux grives... Et c'est ainsi que l'on vivait,
dévorant comme un fruit l'heure calme et sereine...
À présent, tout a fui ! Et mon âme incertaine,
autour de vos instants, vole comme un oiseau,
car on dirait au loin voir s'ouvrir un tombeau...
Ô cher aïeul, avant l'heure des destinées,
avant que n'ait coulé votre dernière année,
oh ! puissiez-vous du moins vivre encor de longs jours,
parmi la paix et la ferveur de notre amour ...

3 octobre 1929

Ô grand-père, ce soir...

Ô grand-père, ce soir, je revois le passé,
je revois les jours clairs de mon bonheur brisé...

Vous étiez vieux, déjà, votre tête blanchie,
et votre front pesant de labeur et de vie ;
vous étiez vieux, mais toujours gai ; je vous aimais,
et vous ne songiez pas à nous quitter jamais...

En automne, je vous cueillais des mirabelles
et, les beaux soirs, parfois, lorsque les hirondelles
tournoyaient dans l'azur d'un vol capricieux,
assis sur le vieux banc, nous les suivions des yeux...

Oui, je vous aimais bien ; mais, hélas ! à cette heure,
grand-père, mon amour subitement s'épeure
de songer qu'une nuit, retournant le cœur las,
je connaîtrai soudain que vous n'êtes plus là !...

[Poème non daté, dont on possède deux copies
(menues variantes négligées).]

Novembre

Novembre : mois d'amertume...
Bleuâtre monte la brume
aux bois du vallon...

Planes, bouleaux se colorent
de fines teintes d'aurore,
de rose et de blond...

Oh ! les *noix*⁶⁷ tombant des haies...
Au soleil, de rouges baies
luisent sur les houx...

Dans des clameurs éperdues,
voici que pointent des grues
au fond du ciel flou...

Sur le frileux paysage,
– ris mourants sur un visage –
traînent des rayons !...

Et des feuilles, jaunes, brunes,
vont glissant, l'une après l'une,
sur les eaux de plomb...

03.11.1929

⁶⁷ Le mot *noix* est en italique, parce qu'il désigne, comme le wallon *neûh*, la noisette.

Soirs d'hivers

Frileuse la maison sous la neige est blottie,
Et dans le gel du soir près de la route prie...

Ô bonne vieille chambre aux meubles de jadis !
Ô vieux parfums frôlant les fleurs de tes tapis !

La lampe sur la table éparpille sa joie ;
Et dans le poêle, on voit la braise qui rougeoit...

Devant leur chaise agenouillés, les paysans
Disent le chapelet comme dans l'ancien temps ;

Ainsi que les aïeux, ils disent la prière,
Pour les chers morts qui sont là-bas au cimetière...

Sous un crucifix brun, ils sont là prosternés ;
Monotones et lents, s'écoulent les avé ;

Et l'on entend grincer, après chaque dizaine,
Les grains qui glissent sur les chaises de vieux chêne.

[Poème non daté, dont on possède deux copies
(menues variantes négligées).]

Parmi l'horreur...

Parmi l'horreur troublante et lugubre des nuits,
où parfois l'on entend vibrer de longues plaintes,
d'une vive douleur, j'ai vu mon cœur meurtri,
mon âme étreinte.

Je suis, mon Dieu, comme une épave sur la mer,
et je cherche, toujours dans la nuit infinie,
une grève paisible, un lambeau d'azur clair,
vers où je fuie.

Mais, pourquoi donc, mon cœur, rester captif encor ?
pourquoi, forçat toujours, tirer encor la chaîne ?
Voilà briller le havre où l'espérance dort,
douce et lointaine !

Mon cœur, l'oubli nous tend la corbeille d'azur ;
l'oubli rayonne et luit ; voici, voici la grève !
Évadons-nous, fuyons vers l'asile plus sûr
de notre rêve !

[Poème manuscrit (19 x 13 cm), non signé, non daté.]



Louis Remacle en 1930.

Loin

Ce fut par un matin d'automne
que je vins au pays mosan :
le ciel était gris, monotone,
mon cœur de regrets frémissant...

Enfant des fagnes et des landes,
j'aimais leurs pâles horizons :
je voyais glisser les légendes
dans l'or de leurs couchants profonds...

J'aimais les immenses bruyères,
les genévriers, les genêts,
les myrtils bleus et les fougères...
Et tout cela disparaissait !

Je vécus des heures brumeuses
pleines de songes angoissants...
Mais les flots sombres de la Meuse
ont calmé mon cœur à présent...

Bien souvent, cependant, mon rêve
aime aller par-delà les monts
revoir en une fuite brève
ses pâles et chers horizons.

[Poème manuscrit, signé d'un paraphe ; s. d.]

Vespérale

Écoute : la brise des landes frémit
parmi les genêts emmitouflés de nuit...

Écoute la susurrante mélodie,
le chant des genêts, le chant de nostalgie...

Écoute, écoute la brise et ses longs pleurs,
ô plainte vibrant d'automne douleur...

Écoute glisser la blonde villanelle
qui grelotte parmi l'ombre, douce et frêle...

Écoute, sur la tourelle du palais,
le luth de la vierge exhale des regrets...

Écoute la susurrante mélodie,
le chant des genêts, le chant de nostalgie...

Écoute : la brise des landes frémit
parmi les genêts emmitouflés de nuit...

[Poème manuscrit, non signé, non daté.]

Ô lychnides...

Ô lychnides aurorales,
corolles fines et pâles,
songe rose dans l'herbe du pré,

un gnome, la nuit, cisèle
vos pétales de dentelles,
que l'aube ensuite s'en vient poudrer...

Comme une rose magie,
dans la lumière, fléchis,
sous la brise on vous voit frissonner.

Et quand vient le crépuscule,
le bleu du soir s'accumule
sur vos pétales enténébrés...

[Poème manuscrit, avec signature ; s. d.]

Les jours et les hommes**Passants.**

Je traîne par la ville où nul ne me connaît
mon cœur désespéré, ma jeunesse perdue ;
entre ces murs, gardiens d'indicibles secrets,
ma vie a la longueur et la forme des rues.

Oh ! je ne suis pas seul ainsi : de ces passants,
plusieurs portent sans doute une douleur pareille ;
sans doute en est-il un qui rêve en frémissant
de chemins sans pavés et d'arbres pleins d'abeilles...

Mais sans fin nous allons : ainsi que des trottoirs,
se suivent⁶⁸ jour et nuit nos marches fraternelles ;
et quoique nous vivions de semblables espoirs,
nos chemins à jamais resteront parallèles...

31.12.1935

⁶⁸ Variante : *côtoient*, sans doute plus satisfaisant pour le sens, mais non pour la métrique, est proposé au-dessus de *suivent* (non barré).

Le pont

Le cri soudain d'une rencontre
a jeté l'ombre aux quatre vents.

Les deux mains vides sur les yeux,
et le pas figé, je regarde
le chemin nu tombé sur l'eau.

À la dérive sans falot,
parmi la brume sans rappel,
nous voguerons au fil du fleuve.

Mais, frère, vieux frère, où va-t-on ?
Le monde où nous aborderons
nous attend plus loin que la terre.

À la file et contre courant,
voici venir les bateaux blancs,
tout chargés des neiges d'ailleurs.

Loin le péril et loin la brume !
Sur des bateaux en large pont,
les enfants attardés du soir
hâtent déjà leur marche noire.

Laisse-moi monter et courir,
plus léger que le cri du vent,
jusqu'à l'échelle de la digue
où, tantôt, se rompra⁶⁹ le Temps.⁷⁰

⁶⁹ Variante : *rompra*, correction manuelle de *rompit*.

⁷⁰ Au bas du texte, la date a été soigneusement dissimulée.

De ce poème assez énigmatique on rapprochera deux poèmes wallons : *Sondje et Lu pont* ; cf. L. Remacle, *Poèmes wallons*, 2010, pp. 203 et 210.

Enfance

Feu mort d'un vieux carême : enfance...

La meule grise allait brûler
À grandes ombres sur la neige.

Nul n'écoutait au bord des routes
L'appel des buissons ni des sources.

Les regards, comme des étoiles,
Fouillaient les collines du soir.

Entre nous, tout proches, des masques
Ouvraient d'effrayantes grimaces...

Soudain, les flammes ont chanté :
Légende claire de l'hiver.

Et les fagots ont crépité :
Rires éclatés face à face.

Et toute la meule a flambé :
Clameur de lumière et de braise !

Mais, les délires épuisés⁷¹,
L'ombre a reconquis les prairies.

Et nos sabots, sans le savoir,
Ont emporté des pas de cendres...

Quand reprendrons-nous, près des meules,
Le jeu des flammes et des masques ?

⁷¹ Variante: *les délires épuisés*, correction à la main de *le délire retombé*. Il existe de ce poème une autre version assez différente, comportant de nombreuses corrections. Nous ne reproduisons que la version qui paraît définitive.

Qui redira pour nous, dans l'ombre,
L'appel des buissons et des sources ?

Brasiers superbes de l'enfance,
Triumphes de feu dans la nuit ;

Trésors vivants perdus dans l'herbe
Et les feuilles de l'autre année...

Liège, 11.12.1946

Notre amour a le calme...

À ma femme

Notre amour a le calme étrange des étangs :
Voici rouler sur eux le charroi des nuages ;
Et tandis que tout change et bouge dans le ciel,
Les eaux lèvent vers nous leur regard éternel.

Notre amour a la foi tranquille des vergers :
Les vieux pommiers, serrés comme des compagnons,
Répandent sous nos pas, tout le long des saisons,
La sagesse de l'herbe et la ferveur de l'ombre.

Notre amour a la paix sereine des tapis :
Contemple, autour de nous, la cloison lumineuse
Des rameaux et des fleurs que nos cœurs ont choisis
Et où chantent sans fin des oiseaux endormis.

Notre amour a la force heureuse d'un poème :
À l'heure où le silence éclaire la maison,
Écoute murmurer tes lèvres et les miennes,
Dans la même douceur, des mots qui sont les mêmes...

Liège, 9.2.1951

Les sablières

I. Maison

Au fond des sablières;
J'ai bâti ma maison.

Dans l'ombre de la terre,
Les jours et les saisons
Enveloppent ma vie
Comme une lente pluie
De sable et de poussière.

Après la nuit, quand l'aube
A lavé ma fenêtre,
Je vois les parois jaunes
Élever leurs barrières
Autour de mon destin ;
Et jusqu'au crépuscule,
Lorsque le soleil brûle
Et martèle et pénètre
L'enceinte lamentable,
Le sable qui s'effrite
En poudre de lumière
Se répand et s'amasse
Sur mon seuil, sur mon toit,
Sur mon lit, sur ma table...

Pendant que les semaines,
Au pas lourd des travaux,
Comme des tombereaux,
S'avancent sur les plaines,
Au fond des sablières
J'abrite mon sommeil.
Et parfois, quand le vent
S'affole sur les champs
Et se jette en hurlant
Dans mon profond désert,

Tout à coup, je m'éveille
Et j'écoute le sable,
Roulant en tourbillon,
S'élever et s'abattre
Comme une averse d'ombre
Autour de ma maison.

Au creux des sablières,
J'ai bâti ma demeure,
Et tandis que le vent,
Le soleil et le temps
M'assaillent et m'accablent,
Je sens sur mon destin
Et je sens sur mon cœur
Se répandre le sable
Et ainsi peu à peu
Se dissoudre ma vie
Dans la chute impalpable.

Liège, 13.6.1950–5.3.1951

II. Mirage

Vieux frêne des talus,
Ô chasseur d'horizons,
Garde-toi du mirage,
Garde-toi de la plaine !

Sortir de ce sentier,
Où miroite l'été ;
Voir s'élever là-bas
Les vergers d'un village
Avec leurs voiles blancs ;
Puis marcher au soleil
Sur les labours brûlants :
Tu sentirais, soudain,
Le vertige s'ouvrir
Sous tes jambes aveugles,
Et quelque charretier

Te trouverait demain
Rompu sur l'aire jaune
Où poudroie la lumière,
Au fond des sablières.

Sortir de ce chemin
Que les ténèbres comblent,
Voir s'allumer au loin,
Dans les vergers de l'ombre,
Les signes des étoiles ;
Puis marcher dans le soir,
Roulant et trébuchant
Du sillon à l'ornière,
De l'ornière au sillon :
Tu sentirais bientôt
Que ton pas et ton corps
T'échappent dans un gouffre ;
Et personne, personne
N'écouterait ton cri
Bondir et rebondir
Entre les parois sourdes,
Puis, mourant tout à coup,
S'écraser dans la terre,
Au fond des sablières.

Vieux frère des talus,
Garde-toi de la plaine,
Garde-toi du mirage :
Les étoiles en fleurs
Brillent sur les vergers ;
Mais, au repli des champs,
Les grandes sablières
Se creusent dans un piège
Oublié par le temps
Sur le bord de la mer.

Liège, 27.4.1951

III. Nuit

Au cœur de cette plaine,
Où nous avait conduits
Notre amour, mon amour ;
Au moment que la nuit
Se répand dans le jour ;
Nous avons retrouvé
Les plages souterraines
D'une mer oubliée.

Voici les sablières.

Voici, devant nos yeux,
Devant nos yeux levés
Ensemble vers les cieux,
Voici les vieilles dunes
Qui dormirent des siècles
Sous la glèbe des champs,
Dans le sillon du temps ;
Alors que, tout l'été,
S'inclinaient dans le vent
Les froments et les seigles.
Voici les vieilles dunes
Au sable clair et blond
Comme l'or des moissons,
Qui dressent devant nous
Leurs tranquilles collines,
Ainsi qu'un large autel
Où la nuit et le ciel
Célèbrent en passant
L'office des étoiles.
Mais regarde, ma sœur :
Au revers de ces sables
Qui dormirent longtemps
Dans la stérilité
De l'ombre et de la mort,
Il a fleuri des fleurs
Sombres et veloutées,

Et qui semblent attendre
Au repli de la nuit
Ainsi que les trésors
Dont parlent les légendes
Attendent dans les puits...

Ma sœur, arrêtons-nous !
Dans la calme vallée
Que la nuit et le temps
Vont couvrant et baignant
De leur ombre étoilée,
Mettons-nous à genoux,
Et laissons notre amour
S'incliner, pour cueillir
Aux versants argentés
Des dunes souterraines
L'herbe d'éternité.

Le soir bâtit...

Le soir bâtit sa citadelle⁷²
Sur les rives d'un fleuve mort.
Mon cœur, demande des nouvelles
Aux étoiles de l'autre bord⁷³.

Au long des routes de la terre,
Le soir monte comme une tour⁷⁴.
Mon cœur, loges-y ta misère :
Ce voyage aller sans retour.

Au fond des golfes du silence,
Le soir est la bonne maison.
Mon cœur, c'est ta dernière chance :
L'ombre et la mer, sans horizons⁷⁵.

Liège, 22.7.1951

⁷² Variante: *bâtit sa* corrige *est une*

⁷³ Variante: vv. 3-4 corrigent *Mon cœur, n'as-tu pas des nouvelles / De cette étoile à l'autre bord ?*

⁷⁴ Variante : ce vers corrige *Le soir est une large tour*

⁷⁵ Variante : on garde la première version, la correction proposée (*qui se ferme sur l'horizon*) n'apparaissant que comme une suggestion.

J'ai vu sur la dune...

J'ai vu sur la dune blanche,
Tressaillir des touffes
De lumière.

Puis, des mouettes criardes
Ont semé leur joie
Sur les vagues.

Mais ma main n'ose toucher
Les jeunes églantines
Qui s'effeuillent.

On dirait que des regards
Peuplent les nuages,
Sur la mer.

Mon amour, est-ce le vent
Qui lève le sable
Dans mon cœur ?

25.7.1951

Attente

Attendre ainsi l'impalpable silence...⁷⁶

Malgré l'hiver, malgré la somnolence
qui traîne et pèse au long des horizons,
et cette neige où les pas se défont,
jusqu'à mon cœur voici bondir encore⁷⁷
les mille appels de mes mille remords.

Ô vieilles voix, si constantes sans fin,
seriez-vous donc les voix de mon destin ?
Vous me suivez, et votre âge est mon âge,
et je vous vois à toutes mon visage,
et j'ai beau fuir les routes des vivants,
dans mon espace sourd, je vous entends !

Mais l'heure coule aux vasques de mon cœur,
et, je le sais, quand le soir et quand l'heure
auront usé vos alarmes, ô voix,
je sentirai glisser autour de moi,
comme de lents flocons de somnolence,
et s'amasser, la neige du silence.

Liège, 2.1952.

[Dans le coin supérieur gauche figure la mention « Chants inactuels »,
probablement titre d'un recueil projeté
dont *Attente*, numéroté 1, devait être le poème initial.]

⁷⁶ Variante : Le v. 1 remplace *Ce que j'attends ? Mais j'attends le silence...*

⁷⁷ Les vv. 4-5 remplacent *malgré la neige où les pas se défont, / dans la maison du soir, j'écoute encore.*

Prière du soir

Recueille-moi, citadelle du soir !
Puisque le jour, entre ses horizons,
Palais déchu, croule de toute part,
Recueille-moi : tu seras ma maison.

Tranquille et seul, sur la tour sans fanal,
J'écouterai le murmure du temps :
Le long des cieux, le sable des étoiles
Roule sans fin des rumeurs d'océan.

De tes hauts murs, je veillerai la ville :
Ainsi qu'un fleuve en ses berges de toits,
Voici qu'un songe innombrable défile
Au creux des rues où s'effacent les pas.

Mais plus que tout, je garderai mon cœur.
Ah ! puisse-t-il, en son obscur répit,
S'envelopper de ta sombre fraîcheur
Et se vêtir de ta cuirasse, ô nuit !

Liège, 4.2.1952

[En haut de page, un grand O ou 0 paraît indiquer
que l'auteur tenait ce poème en petite estime.]

TABLE DES POÈMES

Noël, 114	
Ô divine lumière, 115	
Ballade du Sabbat, 116	
Oublie !, 47	
Chanson du vent, 118	
<i>Aïeul au regard clair...</i> , 119	
<i>Ô grand-père, ce soir...</i> , 120	
Novembre, 121	
Soirs d'hivers, 122	
<i>Parmi l'horreur...</i> , 123	
Loin, 125	
Vespérale, 126	
<i>Ô lychnides...</i> , 127	
Les jours et les hommes – Passants, 128	
Le pont, 129	
Enfance, 130	
<i>Notre amour a le calme...</i> , 132	
Les sablières	
I. Maison, 133	
II. Mirage, 134	
III. Nuit, 136	
<i>Le soir bâtit...</i> , 138	
<i>J'ai vu sur la dune...</i> , 139	
Attente, 140	
Prière du soir, 141	

Annexe

Jean LECHANTEUR

Bibliographie de Louis Remacle

La bibliographie est répartie en quatre rubriques : A. Dialectologie ; folklore, histoire locale ; B. Phonétique et grammaire françaises ; C. Analyse textuelle ; D. Œuvres littéraires.

Les livres sont regroupés en tête de rubrique, suivis des articles, classés dans l'ordre chronologique, mais avec certains regroupements (v. 105, 124,...).

Seuls les livres et articles de la section A ont été numérotés. L'index des mots et des notions ne se rapporte qu'à cette section.

Abréviations des noms des revues

BDW	<i>Bulletin du Dictionnaire wallon</i>
BTD	<i>Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie</i>
CAT	<i>Cahiers d'analyse textuelle</i>
CILL	<i>Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain</i>
DBR	<i>Les dialectes belgo-romans</i>
DW	<i>Les dialectes de Wallonie</i>
EMVW	<i>Bulletin des Enquêtes du Musée de la vie wallonne</i>
PSR	<i>Le pays de saint Remacle</i>
RBPH	<i>Revue belge de Philologie et d'Histoire</i>
RLiR	<i>Revue de Linguistique romane</i>
VW	<i>La vie wallonne</i>
ZRPh	<i>Zeitschrift für romanische Philologie</i>

A. Dialectologie wallonne et romane ; folklore, histoire locale,...

I. Livres⁷⁸

1. *Le parler de La Gleize* ; Académie royale de langue et de littérature françaises, Mémoires, t. XII, Bruxelles, 1937, 356 pp., Rééd. en 2010.— V. 18.
2. *Les variations de l'h secondaire en Ardenne liégeoise. Le problème de l'h en liégeois* ; Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 1944, 438 pp.— Ouvrage couronné du Prix Albert Counson.
3. *Le problème de l'ancien wallon* ; Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 1948, 230 pp. — V. 17.
4. *Syntaxe du parler wallon de La Gleize*, t. 1. *Noms et articles. Adjectifs et pronoms* ; Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 1952, 404 pp.— V. 6,7.
5. *Atlas linguistique de la Wallonie*. Tome 1 : *Introduction générale. Aspects phonétiques* ; Liège, Vaillant-Carmanne, 1953, 300 pp.

⁷⁸ La Société de langue et de littérature wallonnes remercie la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie, qui l'a autorisée à reproduire ici la bibliographie parue dans le BTD, LXX, 1998, pp. 47-62.

6. *Syntaxe du parler wallon de La Gleize*, t. 2. *Verbes, adverbes, prépositions* ; Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 1956, 380 pp. – V. 4, 7.
7. *Syntaxe du parler wallon de La Gleize*, t. 3. *Coordination et subordination. Phénomènes divers* ; Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 1960, 348 pp. – V. 4, 6.
8. *Documents lexicaux extraits des archives scabinales de Roanne (La Gleize). 1492-1794* ; Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 1967, 440 pp.
9. *Les noms du porte-seaux en Belgique romane. Le terme liégeois hârkê* ; Collection d'études publiée par le Musée de la vie wallonne, Liège, 1968, 200 pp. – V. 82.
10. *Atlas linguistique de la Wallonie*. Tome 2 : *Aspects morphologiques* (122 cartes, 122 notices) ; Liège, Vaillant-Carmanne, 1969, 354 pp.
11. *Documents lexicaux extraits des archives de Stoumont, Rahier et Francorchamps* ; Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, Paris, 1972, 156 pp.
12. *Toponymie des communes de Stoumont, Rahier et Francorchamps* : cf. – Tirage spécial en un volume (à cinquante exemplaires) des articles décrits au n° 80.
13. *Notaires de Malmedy, Spa et Verviers. Documents lexicaux* ; Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, Paris, Les Belles Lettres, 1977, 296 pp.
14. *Glossaire de La Gleize* ; Société de Langue et de Littérature wallonnes, Bibliothèque de Philologie et de Littérature wallonnes, n° 5, 1980, 218 pp. – Ed. revue et complétée de 21.
15. *La différenciation des gémées mm, nn en mb, nd. Sur l'étymologie des termes landon et flamber et des toponymes hambê, hambâ* ; Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, Paris, Les Belles Lettres, 1984, 216 pp.
16. *Toponymie de Lierneux* ; Mémoires de la Commission royale de toponymie et dialectologie, Section wallonne, n° 16, Liège, 1990, 182 pp.
17. *La différenciation dialectale en Belgique romane avant 1600* ; Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, Genève, Droz, 1992, 204 pp.
18. *Toponymie de La Gleize. Supplément* ; Mémoires de la Commission royale de toponymie et dialectologie, Section wallonne, n° 17, Liège, 1992, 70 pp. – En annexe (pp. 71-144), reproduction du livre III du *Parler de La Gleize* (n° 1 ci-dessus).

19. *Etymologie et phonétique wallonnes. Questions diverses* ; Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, Genève, Droz, 1997, 262 pp.

II. Articles

20. *A propos de disponsi* ; BDW 18 (1933), pp. 113-6.
 21. *Glossaire de La Gleize* ; BDW 18 (1933), pp. 63-112. – Cf. 14.
 22. *Dulnosus et Astanetum. A propos des anciennes limites de la principauté de Stavelot* ; BTB 10 (1936), pp. 333-348.
 23. *Un inventaire de mobilier en 1717* ; BTB 12 (1938), pp. 345-358.
 24. *La langue écrite à Stavelot vers 1400. Contribution à l'étude de l'ancien wallon* ; Mélanges Haust, Liège, 1939, pp. 311-328.
 25. *Colonisation germanique et toponymie wallonne* ; BTB 13 (1939), pp. 65-80.
 26. *avu, savu, stu et les participes passés en -u en Ardenne liégeoise* ; BTB 16 (1942), pp. 265-281.
 27. *Une étymologie nouvelle du w. stârer* ; BTB 18 (1944), pp. 377-380.
 28. (en collab. avec †J.-M. et Ed. Remouchamps) *Les combats de coqs* ; EMVW 4 (1939-45), pp. 35-80.
 29. *L'origine de l'h secondaire liégeois. A propos d'une explication psychophysologique* ; BTB 19 (1945), pp. 107-112.
 30. *L'écorçage des chênes en Ardenne* ; EMVW 4 (1947), pp. 257-274.
 31. *Les niches de portes* ; Ib., 4, pp. 303-4.
 32. *Préliminaires à l'étude de la syntaxe wallonne* ; DBR 6 (1947), pp. 5-16.
 33. *Une étymologie nouvelle du w. apotiker* ; BTB 21 (1947), pp. 43-8.
 34. *Jean Haust (1868-1946). Nécrologie* ; RBPH 25 (1946-47), pp. 1101-8.
 35. *Le chapeau à bavolet en Wallonie* ; EMVW 4 (1947), pp. 321-334.
 36. *L'irrigation* ; Ib., pp. 375-7.
 37. *La structure interne du wallon et l'influence germanique* ; BTB 22 (1948), pp. 353-397.
 38. *Discours de réception à l'Académie royale de langue et de littérature françaises* ; Bulletin de l'Académie royale de langue et de littér. fr., 27 (1949), pp. 71-9.
 39. *Jean Haust (1868-1946)* ; Annuaire de l'Acad. de l. et de littér. fr., 17 (1949), pp. 47-78. – Republié dans « Galerie des portraits », Acad., 1972, pp. 127-160.
 40. *Pauvreté ou richesse de la syntaxe wallonne* ; DBR 7 (1949), pp. 77-95.

41. *La formation de l'expression liégeoise à four-èhant « au printemps »* ; DBR 8 (1950), pp. 5-15.
42. *Salicetum et salictum dans les langues romanes* (note sur un article de M. Aebischer) ; RBPH 29 (1951), pp. 841-2.
43. *L'Atlas linguistique de la Wallonie* (2^e partie d'une communication faite à l'Association des Romanistes de l'Université de Liège, le 19.1.1952) ; Marche romane, 2 (1952), pp. 2-8 (2 cartes).
44. *L'Atlas linguistique de la France et l'Atlas linguistique de la Wallonie* ; DBR 8 (1951), pp. 156-182, 2 cartes.— V. 56.
45. *Hommage à Jakob Jud* ; Bulletin de l'Académie royale de langue et de littér. fr., 30 (1952), pp. 225-232.
46. *L'origine du w. ard. kichâde, cuchôde « ortie »* : DBR 9 (1952), pp. 54-71.
47. *Présentation de l'Atlas linguistique de la Wallonie* ; in *Essais de Philologie moderne*, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 1951, pp. 243-9.
48. *Le liégeois forzoûmer est-il d'origine germanique ?* ; DBR 10 (1953), pp. 66-74.
49. *Lg. †wèçou, †wèç'rouû...* ; DBR 10 (1953), pp. 121-5.
50. *Deux dérivés belgo-romans du latin jugum* ; DBR 11 (1954), pp. 88-102.
51. *Les textes wallons de Chantilly sont-ils écrits en wallon ?* ; DBR 11 (1954), pp. 127-144.
52. *Wallon hé « versant boisé »* ; DBR 12 (1955), pp. 84-6.
53. *Une nouvelle étymologie de landon* ; DBR 12 (1955), pp. 87-90.
54. *Le liégeois mâcule « faute » est-il d'origine germanique ?* ; DBR 13 (1956), pp. 46-56.
55. *Une forme wallonne de nascere au 16^e siècle* ; DBR 13 (1956), pp. 56-59.
56. *L'Atlas linguistique de la France et l'Atlas linguistique de la Wallonie* (2^e article) ; DBR 14 (1957), pp. 5-68. — V. 44.
57. *Un juron liégeois du 17^e et du 18^e siècle : mwèrt d'ôte* ; Bull. de l'Acad. royale de langue et de littérature fr., 36 (1958), pp. 68-70.
58. *L'origine des toponymes Maredret et Maredsous* ; BDW 22 (1960), pp. 157-167.
59. *L'ancien wallon arfès* ; DBR 17 (1960), pp. 123-133.
60. *Le nom de personne Meanten (La Gleize, XVI^e s.)* ; DBR 17 (1960), pp. 165-6.
61. *Documents relatifs à Guillaume de la Diggue, seigneur de Froidecourt (Stoumont)* ; PSR 2 (1963), pp. 169-182.
62. *Le wallon nozé* ; DBR 20 (1963), pp. 85-92.

63. *L'ancienneté du w. hé « versant boisé »* ; Mélanges M. Delbouille, Gembloux, 1964, pp. 541-553.
64. *Le wallon ardennais vèda* ; DBR 21 (1964), pp. 47-55.
65. *Termes régionaux dans la langue des notaires à la fin du 18^e siècle* ; PSR 4 (1965), pp. 201-7.
66. *Jean Haust* ; in L'université de Liège de 1935 à 1966, Liège, 1967, tome 2, pp. 129-134.
67. *L'origine du liégeois mâ-sîr « sale »*. *Histoire d'une étymologie* ; Festschrift für W. von Wartburg zum 80 Geburtstag, Tübingen, Niemeyer, 1968, t. 2, pp. 379-398.
68. « Vers soleil vinbrant » ; DBR 25 (1969), pp. 108-115.
69. *Le terme ramponeau « filtre à café » dans les protocoles de notaires du 18^e siècle* ; EMVW 11 (1967), pp. 200-209.
70. *Quelques gageures du 17^e et du 18^e siècle* ; Bull. Vieux-Liège, n° 175 (oct.-déc. 1971), pp. 77-81.
71. *Documents relatifs à l'introduction de la pomme de terre en Ardenne liégeoise* : VW 46 (1972), pp. 76-80.
72. *Élisée Legros (1910-1970)* ; Onoma 15 (1971), pp. 243-250. – Repris dans BTD 45 (1971), pp. 57-68 et EMVW 12 (1973), pp. 11-19.
73. *La géographie dialectale de la Belgique romane* ; in Les dialectes de France au moyen âge et aujourd'hui, Actes du colloque de Strasbourg (mai 1967), Paris, Klincksieck, 1972, pp. 311-332.
74. *Remarques sur l'étymologie du français aune* ; RLiR 36 (1972), pp. 305-310.
75. *L'origine du wallon horote, corote, rigole* ; BTD 45 (1971), pp. 135-152.
76. *Francorchamps, « îlot linguistique allemand » au moyen âge ?* ; Hommage au professeur Maurice Delbouille, Marche romane, n° spécial, 1973, pp. 53-9.
77. *Les désignations des objets sans valeur dans les protocoles des notaires (17^e-19^e s.)* ; BTD 46 (1972), pp. 251-262.
78. *Les toponymes Avionpuits et awionfosse* ; DW 2 (1973), pp. 120-1.
79. *Des esprits frappeurs à Malmedy en 1717* ; PSR 10 (1971-72), pp. 75-9.
80. *Toponymie des communes de Stoumont, Rahier et Francorchamps*, I. [Stoumont] ; BTD 47 (1973), pp. 93-159, 1 carte ; – II. [Rahier] ; BTD 49 (1975), pp. 91-137 ; – III. [Francorchamps] ; BTD 51 (1977), pp. 63-144. — V. 12.
81. *L'origine du liégeois siecle (voile de bateau)* ; RLiR 38 (1974), [Hommage à Mgr P. Gardette], pp. 429-431.

82. *A propos du porte-seaux et de son nom liégeois hârkê* ; EMVW 13 (1972), pp. 91-4.— V. 9.
83. *Une histoire de revenant à Hierlot (Lierneux) en 1759* ; Bull. Vieux-Liège, n° 190 (juill.-sept. 1975), pp. 490-3.
84. *Le procès de Gros Jean Wierot de Goronne (Arbrefontaine) en novembre 1571* ; Glain et Salm, 3 (1975), pp. 46-52.
85. *Le nom de famille « Dohogne »* ; PSR 11 (1973-74), pp. 27-30.
86. *Le wallon du nord-est a-t-il connu le type « marcher » ?* ; DW 3 (1973-74), pp. 81-9.
87. *Les avatars du nom de famille Peuvrate* ; DW 3 (1973-74), pp. 122-6.
88. (avec †E. Renard) *Sobriquets de Lorcé au milieu du 17^e siècle* ; Annales du Cercle hutois des Sciences et des Beaux-Arts, 29 (1975), pp. 205-216.
89. *L'origine du wallon ratchèmi* ; Glain et Salm, 4 (juin 1976), pp. 55-57.
90. « *Le vol des és* » ; Mélanges C. Th. Gossen, 1976, pp. 751-763.
91. *La différenciation lexicale en Belgique romane* ; DW 4 (1975-76), pp. 5-32.
92. *Le wallon saim, essaim* ; DW 4 (1975-76), pp. 103-6.
93. *Le terme huneire des Records de Stavelot* ; DW 4 (1975-76), pp. 132-3.
94. *Le wallon °stasse, terme de pêche* ; DW 5 (1977), pp. 108-117.
95. *Le wallon coyefô* ; DW 5 (1977), pp. 118-120.
96. *Dérivés du type [de-ca-liner]* ; DW 5 (1977), pp. 120-4.
97. *Le toponyme amérilète (Esneux)* ; DW 5 (1977), pp. 124-5.
98. *L'origine du nom Provèdroux* ; La vie quotidienne dans une ferme d'Ardenne en 1878 (Catalogue d'exposition, Provèdroux, 27.3-9.4.1978), p. 12 ; — *L'origine du toponyme Provèdroux* ; Glain et Salm, 8 (juin 1978), pp. 15-7.
99. *L'Atlas linguistique de la Wallonie* ; La Wallonie. Le pays et les hommes, II, t. 3, 1979, pp. 185-190.
100. *Les voies et les voyages des Herviens* ; EMVW 13 (1974), pp. 352-367 ; — Note complémentaire, EMVW 14 (1976-77), pp. 232-3.
101. *Les Gaumet de Habay-la-Neuve* ; Fédération des Cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique, XLIV^e session, Congrès de Huy, 1976, Annales, t. II, pp. 632-5.
102. *Contaminations dans l'histoire des noms de l'aune* ; Hommage à Jean Séguy, tome II, n° spécial de Via Domitia, nouv. série, t. 14, 1978, pp. 299-306.
103. *L'origine des mots français exhaure et exhaurer* ; DW 6 (1978), pp. 5-35.
104. (avec J. Herbillon) *Notes sur le fascicule 138 du FEW* ; DW 6 (1978), pp. 55-72.

105. *Notes critiques* ; [1-5 : 1. acoreau, acorlea ; 2. djâbe (djambe) d'ognons ; 3. fais, etc. ; 4. flirx ; 5. salsar], DW 6 (1978), pp. 127-134 ; – [6-15 : 6. brasler ; 7. burguer, quetraiche ; 8. crorsaige, tuteal ; 9. doors ; 10. escandir ; 11. kinique ; 12. merie, merue ? ; 13. reluner ? ; 14. resulner ; 15. scoter], DW 8-9 (1980-81), pp. 257-273 ; – [16-20 : 16. cailleté ; 17. caulche ; 18. sailerie ; 19. toete ? ; 20. vegre ?], DW 10 (1982), pp. 113-7 ; – [21-25 : 21. ennimar ; 22. hot'tchamp ; 23. pazon ; 24. pinpoir ; 25. rouwâ, houwer], DW 11 (1983), pp. 97-117 ; – [26 : « la Gleize à Roanne »], DW 12 (1984), pp. 141-3 ; – [27-32 : 27. gransore ; 28. hostellerie ; 29. île, îhe ; 30. noyète ; 31. °frester, etc. ; 32. vicârêye, vikêrîye], DW 13 (1985), pp. 108-126 ; – [33-38 : 33. hâye Djîstré ; 34. makèt ; 35. Vaux-Chavanne ; 36. °xhoxhes ; 37. neû-mêlé ; 38. vûse], DW 14 (1986), pp. 129-142 ; – [39 : « le Guea », « le Guea » (NP)], DW 15 (1987), pp. 139-142 ; – [40-44 : 40. moillier ; 41. ré-hâle ; 42. trêyeû ; 43. Chardhomme ; 44. My], DW 16 (1988), pp. 127-143 ; – [45-46 : 45. âlon, âlê ; 46. sake], DW 18 (1990), pp. 121-9 ; – [47-49 : 47. prô (et var.) « traverse du double joug » ; 48. lâme « miel » ; 49. là selon], DW 21-22 (1993-94), pp. 289-296.
106. *Le toponyme bouhon-toûrnê (Esneux)* ; DW 6 (1978), pp. 135-7.
107. *Remarques sur l'étymologie du fr. flamber* ; Festschrift K. Baldinger, 1979, pp. 523-534.
108. *Le lieu-dit âs-ouûpîres (Jubièval)* ; Glain et Salm, 11 (déc. 1979), pp. 62-6.
109. *Remarques sur la chanson des clowecons* ; Stimmen der Romania (Festschrift W. Th. Elwert), 1980, pp. 337-341.
110. *In memoriam Charles Gaspar (1919-1978)* ; BTD 52 (1978), pp. 29-33. [Reproduit dans PSR 14 (1979-80), pp. 2-6.
111. *A propos du fr. compère-loriot* ; DW 7 (1979), pp. 107-127.
112. *La Gêhe, nom de ruisseau (Lierneux)* ; Glain et Salm, 12 (juin 1980), pp. 41-2.
113. *A propos de l'introduction des résineux* ; Glain et Salm, 13 (déc. 1980), pp. 34-8.
114. *Les grenouilles de Wanne et l'abbé de Stavelot* ; Bull. Vieux-Liège, t. 9, n° 210-211 (juil.-déc. 1980), pp. 625-6.
115. *L'Eau Rouge et les autres ruisseaux de Francorchamps* ; Francorchamps, Fêtes forestières, 11-13.9.1981, programme, pp. 6 et 8.
116. (en collab. avec †É. Legros) *Le wallon lowé (endroit)* ; PSR 14 (1979-80), pp. 43-50.
117. *Le terme cwarâmê dans une expression toponymique* ; PSR 14 (1979-80), pp. 51-2.

118. Edition des *Poèmes wallons d'Henri Schuind* (dialecte de Stavelot) ; PSR 14 (1979-80), pp. 69-73 ; – (2^e série), PSR 15 (1981-82), pp. 71-7 ; – (3^e série), PSR 16 (1983-84), pp. 53-57.
119. *Le mot technique* démergement ; DW 10 (1982), pp. 5-14.
120. *Le nom de personne* « Massoz » ; Glain et Salm, 18 (oct. 1983), pp. 63-4.
121. *Le wallon aplé vient-il du sud ?* ; DW 11 (1983), pp. 65-73.
122. *Toponymie et documents lexicaux de Lorcé. I. Toponymie* ; BTd 56 (1982), pp. 81-131 ; – *II. Documents lexicaux* ; BTd 58 (1984-85), pp. 163-249.
123. *Les premières attestations de sources appelées pouhons* ; PSR 15 (1981-82), pp. 31-41.
124. *Le village de Coo et sa cascade. I. De quand date la cascade de Coo ? II. L'origine de la cascade de Coo* ; PSR 15 (1981-82), pp. 43-70 ; – *III. La navigation sur l'Amblève* ; PSR 16 (1983-84), pp. 31-51 ; – *IV. Toponymie de Coo* ; Folklore Stavelot-Malmedy-Saint-Vith, 51 (1987), pp. 35-60, 1 carte ; – *V. Le moulin de Coo* ; Folklore Stavelot-Malmedy-Saint-Vith, 55 (1993-94), pp. 103-124.
125. *Le transport du foin dans des toiles* ; EMVW 15, n° 169-172 (1980-81), pp. 121-5.
126. *Les finales -èle, -ère au singulier de l'indicatif présent en wallon* ; Mélanges Willy Bal, 1.2, CILL 9.1-2 (1984), pp. 225-234.
127. *Le toponyme wallon bou (bu,...)* ; DW 12 (1984), pp. 5-36.
128. *Le toponyme *Assennepré de Sart-Lierneux* ; Glain et Salm, 22 (juin 1985), pp. 75-8.
129. *Le contrat relatif à la « fosse de Houlan » (1876)* ; Glain et Salm, 23 (déc. 1985), pp. 87-9.
130. *Le wallon (h)ôteû, nom d'un animal* ; DW 13 (1985), pp. 5-19.
131. *Deux lieux-dits de la commune de Lierneux : îhe et zèye* ; Glain et Salm, 24 (juin 1986), pp. 11-3.
132. *L'origine du salmien kèyâ, terme d'ardoisière* ; Glain et Salm, 26 (déc. 1986), pp. 16-7 ; republié Ibid., 30 (juin 1989), pp. 86-7.
133. *Origine du nom de lieu Hébronval* ; Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, 108 (1986), Mélanges G. Hansotte, pp. 395-7.
134. *Le terme wallon, picard et français bougnou* ; DW 14 (1986), pp. 43-56.
135. *Le terme wallon halcrosse* ; DW 15 (1987), pp. 44-58.
136. *L'origine du wallon bigâ « purin »* ; DW 16 (1988), pp. 64-76.
137. *L'ancien terme malmédienganse* ; Folk. Stavelot-Malmedy, 52 (1988), p. 137.
138. (en collab. avec Fr. Tilkin) *L'origine du verbe haver, terme de houillerie* ; DW 17 (1989), pp. 5-16.

139. *L'origine du nom Vecquée* ; Folkl. Stavelot-Malmedy, 53 (1989-90), pp. 67-72.
140. *Remarques sur l'étymologie du français houille* ; DW 18 (1990), pp. 5-18.
141. *Un texte gleizois du XIX^e siècle : La pasquille de Jean Job (environ 1840)* ; Folkl. Stavelot-Malmedy, 54 (1991-92), pp. 87-97.
142. *La persistance du type toponymique « Avricourt »* ; DW 19-20 (1991-92), pp. 5-16.
143. *Ethnotextes de Neuville-La Gleize* ; Mélanges A. Leloup (Tradition wallonne, XI, 1994), pp. 285-9.
144. *Le nom du sculpteur Rutxhiel* ; DW 21-22 (1993-94), pp. 253-9.
145. *Le toponyme wallon ster* ; in M. Willems, *Le vocabulaire du défrichement dans la toponymie wallonne*, 1997, t. II, pp. 301-318.

III. Comptes rendus

- M. Valkhoff, *Philologie et littérature wallonnes. Vade-mecum* ; Vox Romanica, 4 (1939), pp. 177-182.
- E. Gamillscheg, *Die Germanische Siedlung* ; ZRPh 59 (1939), pp. 312-323.
- C. Th. Gossen, *Die Picardie als Sprachlandschaft des Mittelalters...* ; Vox Romanica, 8 (1946), pp. 267-272.
- A. Dietrich, *Le parler de Martigny (Valais)...* ; RBPH 24 (1945), pp. 550-1.
- M. Durand, *Voyelles longues et voyelles brèves*, Paris, 1946 ; RBPH 27 (1949), pp. 162-3.
- M. Staub, *Richtungsbegriff, Richtungs Ausdruck* ; RBPH 29 (1951), pp. 1218-20.
- A. G. Haudricourt et A. G. Juilland, *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français* ; RBPH 29 (1951), pp. 528-532.
- W. Stehli, *Die Femininbildung von Personenbezeichnungen* ; RBPH 29 (1951), pp. 544-6.
- L. Geschiere, *Éléments néerlandais du wallon liégeois* ; Vox Romanica, 13, pp. 140-4.
- Collaboration à *La Philologie wallonne en ...* ; BTD 13 (1939)-17 (1943).

IV. Notes de chronique

- Centre Interuniversitaire de Dialectologie wallonne* ; DBR 8 (1950), pp. 62-4.
- L'Atlas linguistique de la Wallonie* ; DBR 9 (1952), pp. 145-6.
- Le Centre International de Dialectologie Générale et la revue Orbis* ; DBR 9 (1952), p. 152.

Le Centre Interuniversitaire de Dialectologie Wallonne ; DBR 10 (1953), pp. 184-5.

Centre interuniversitaire de dialectologie wallonne. Atlas linguistique de la Wallonie ; DBR 13 (1956), pp. 72-3.

La réunion des Remacle à Ville-du-Bois (3 juin 1973) ; VW 47 (1973), pp. 188-9.

B. Phonétique et grammaire du français

Livres

Orthophonie française. Conseils aux Wallons ; Liège, Michiels, 1948, 116 pp. : – (2^e édition), Liège, Les Lettres belges, 1969, 142 pp.

Orthoépie. Essai de contrôle de trois dictionnaires de prononciation française ; Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, Genève, Droz, 1994, 148 pp.

Articles

Bilinguisme et orthophonie ; BTB 17 (1943), pp. 115-136.

L'analyse grammaticale de ce qui, celui qui, etc. ; L'Athénée, 50 (1961), pp. 49-53.

Remarques sur l'apprentissage du subjonctif ; Mélanges Grevisse, Gembloux, 1966, pp. 299-305.

Quelques exemples du que et du de haplogiques ; Marche romane, 1967, pp. 3-8.

Le préfixe re- et la locution ne...que dans le langage enfantin ; Mélanges Rita Lejeune, Gembloux, 1969, pp. 1651-1662.

C. Analyse textuelle

Linguistique et Critique littéraire. Notes de lecture ; Bull. de l'Académie royale de langue et de littér. fr., 32 (1954), pp. 53-64.

La vertu poétique de l'imparfait ; CAT 1 (1959), pp. 99-103.

La lecture valorisante ; CAT 2 (1960), pp. 104-110.

Explication scolaire et explication érudite ; CAT 3 (1961), pp. 108-119.

Remarques sur l'analyse textuelle ; CAT 4 (1962), pp. 5-15.

Le commentaire par rapprochement de textes ; CAT 4 (1962), pp. 110-6.

La nouvelle critique et la lecture ; CAT 6 (1964), pp. 89-101.

Les dangers de l'érudition ; CAT 6 (1964), pp. 106-9.

L'atomisation des textes. Note relative à un exercice portant sur L'oubli de Heredia ; CAT 7 (1965), pp. 93-103.

Situer le texte. A propos d'une description de Chateaubriand ; CAT 7 (1965), pp. 110-5.

Analyse schématique d'un texte d'Albert Camus ; CAT 10 (1968), pp. 85-92.

A propos de deux manuels d'explication littéraire ; CAT 10 (1968), pp. 127-133.

A propos du poème de Verlaine Le ciel est par-dessus le toit... ; CAT 11 (1969), pp. 124-9.

Le style indirect libre dans les traductions françaises de César ; CAT 12 (1970), pp. 119-132.

Après l'Attila, holà ! ; CAT 17 (1975), pp. 126-131.

D. Œuvres littéraires

Frâdjêlès tchansons ; Stavelot, Impr. Chauveheid, [s. d.], 16 pp.

Â tchêstê d' pouïssîre (poèmes wallons avec adaptation française de Madeleine Peuvrate) ; Liège, Ed. Gothier, 1946, 64 pp.

D'on-an à l'ôte ; in *Poèmes wallons*, Liège, Ed. Gothier, 1948, pp. 65-77.

Quatre poèmes en dialecte de l'Ardenne liégeoise ; VW 27 (1953), pp. 31-35.

Fagne (Poèmes wallons) ; Namur, Les Cahiers wallons, 1969, pp. 177-200 [tiré à part, 24 pp.]

Mwète-Fontin.ne (Poèmes wallons) ; Namur, Les Cahiers wallons, 1974, pp. 17-40.

La pêche à la lumière ; VW 50 (1976), pp. 41-3.

Cinq poèmes en dialecte de l'Ardenne liégeoise ; VW 53 (1979), pp. 32-36.

Cinq poèmes en dialecte de l'Ardenne liégeoise ; VW 54 (1980), pp. 412-7.

Poèmes wallons, Liège, Société de langue et de littérature wallonnes, Collection littéraire wallonne, n°11, 2010, 288 pp.

Proses wallonnes et Poèmes wallons (compléments), Liège, Société de langue et de littérature wallonnes, n°12, 2011.

Index (des mots, des sujets)

[en italiques : mots étudiés (dial., fr. ; f. d'arch.) ; en rom. : localisations, sujets,...]

Académie de langue et de littér. fr. de Belgique (discours de réception) 38
acoreau, acorlea 105 (1)
 affriquées 19 (21)
âlê, âlon 105 (45)
 Amblève 124
amêrlète (top.) 97
 ancien wallon 3, 17, 24, 51 ; – documents lexicaux anciens 8, 11, 13, 23, 61, 65, 77, 105 passim, 122, 129
 anthroponymes : 1, 60, 85, 87, 88, 101, 105 (39, 43), 120, 144
aplé 121
apotiker 33
 Arbrefontaine 84
 ardoisière 132
arfès 59
arin.ne 19 (1)
Assennepré 128
Astanetum 22
 Atlas linguistique de la France 44, 56
 Atlas linguistique de la Wallonie 43, 44, 47, 56, 99 ; – édition : 5, 10
aune (arbre) 74, 102
Avionpuits, Awionfosse 78
Avricourt (type toponymique) 142
avu 26
bak'ner 19 (2)
banse 19 (3)
 bavolet 35
beûr 19 (4)
bigâ 136
bou, bu 127
bougnou 134

bouhetê 19 (6)
bouhon-tournê 106
brasler 105 (6)
bure 19 (4)
burguer 105 (7)
bwès « faisceau » 19 (5)
cailletê 105 (16)
 cascade : v. Coo
caulche 105 (17)
 Chantilly (textes de) 51
 Chardhomme 105 (43)
clowechons (chanson des –) 109
 collaboration (articles en –) : v. Herbillon, Legros, Remouchamps, Renard, Tilkin
compère-loriot 111
 Coo 124
 coqs (combats de –) 28
coufâde 19 (7)
corote 75
coyefô 95
crorsaige 105 (8)
cuchôde « ortie » 46
cuffat 19 (7)
cwarmê 117
 <decaliner> 96
démèrgement 119
 différenciation dialectale 3, 17
 Digue (Guillaume de la –) 61
dispontî 20
djâbe-, -am- (d'ognons) 105 (2)
Djîstrê : v. *hâye*
djîvâ, -èye 50
 documents lexicaux : v. ancien wallon
Dohogne (NP) 85
doors 105 (9)

- Dulnosus* 22
 Eau Rouge 115
 écorçage des chênes 30
 édition de textes 118, 141
 -èle, -ère (fin. de l'indic. prés.) 126
ennimar 105 (21)
épingle 19 (8)
és (abeilles) 90
escandir 105 (10)
èsneû 19 (9)
 Esneux 97, 106
 esprits frappeurs 79
 ethnotextes 143
exhaure, -er 103
fais 105 (3)
fêsse « branche de clayonnage » 19 (10)
 FEW (c. r. du fasc. 138) 104
flamber 15, 107
flirx 105 (4)
 foin (transport) 125
forzoûmer 48
foûr-èhant 41
 Francorchamps 11, 12, 76, 80, 115
frester 105 (31)
 gageures 70
ganse 137
 Gaspar Charles 110
Gaumet (NP) 101
Géhe (ruisseau) 112
 géminées (mm, nn) 15
 germanique (colonisation, influence) 25, 37, (48, 54), 76
gransore 105 (27)
 grenouilles 114
 Guet, Guea (le -) 105 (39)
 h^2 2, 29
 Habay-la-Neuve 101
halcrosse 135
hambâ, -ê 15
hârkê 9, 82
 Haust Jean 34, 38, 39, 66
haver 138
hâye Djîstré 105 (33)
hé 52, 63
 Hébronval 133
 Herbillon Jules 104
 Herviens (voies et voyages des -) 100
 Hierlot 83
horote 75
hostellerie 105 (28)
hot'tchamp 105 (22)
houille 140 | *houillerie* (termes de) 19, 103, 138, 140
 Houlan (fosse de -) 129
houûteû 130
houwer 105 (25)
huneire 93
ich-Laut 2, 19 (22)
îhe 105 (29), 131 ; *île* 105 (29)
 iotacisme 19 (20)
 inventaire 23
 irrigation 36
 Jean Job (pasquille de) 141
 Jubièval 108
 Jud Jakob 45
jugum (lat.) 50
 juron 57
kèyâ 132
kichâde « ortie » 46
kinique 105 (11)
 La Gleize 1, 4, 8, 14, 18, 21, 60, 105 (26), 141, 143
lâme (miel) 105 (48)
landon 15, 53
là selon 105 (49)
 Legros Élisée 72, 116
 Lierneux 16, 83, 98, 112, 128, 131
lîri, top. 19 (11)
 Lorcé 88, 122
lowé « endroit » 116
mâcule 54
makèt 105 (34)
makêye 19 (12)
 Malmedy 13, 79, 137

- [marcher] 86
Maredret, Maredsous 58
mâ-sîr 67
Massoz (NP) 120
Meanten (NP) 60
merie, -ue ? 105 (12)
 lat. *mica* 19 (13)
moillier 105 (40)
moquer 19 (14)
 morphologie 126
 moulin 124
mwèrt d'ôte 57
My 105 (44)
nascere (lat.), *nahe* (a. w.) 55
 navigation 124
neû-mèlé 105 (37)
 niches de portes 31
 notices personnelles : v. Gaspar,
 Haust, Jud, Legros
noyète 105 (30)
nozé 62
 objets sans valeur (noms des –) 77
 ortie 46
ôûpîres (âs-) 108
ôûteû 130
 participes passés 26
 pasquille (de Jean Job) 141
pazon 105 (23)
 pêche 59, 94
Peuvrate (NP) 87
 phonétique 2, 19,...
pinpoir 105 (24)
 pomme de terre (introduction de
 la –) 71
 porte-seaux 9, 82
pouhon 19 (15), 123
prô (et var.), traverse du double joug
 105 (47)
 procès 84
Provèdroux 98
quetraiche 105 (7)
 Rahier 11, 12, 80
ramponeau 69
ratchèmi 89
ré-hâle 105 (41)
reluner ? 105 (13)
 Remouchamps J.-M. et Ed. 28
 Renard Ed. 88
 résineux (introduction des –) 113
resulner 105 (14)
 revenant 83
 lat. *rosalia* 19 (16)
rouwâ 105 (25)
runal chemin 19 (17)
Rutxhiel (NP) 144
sailerie 105 (18)
saim (essaim) 92
sake 105 (46)
salicetum, -ictum 42
salsar 105 (5)
savu 26
 Schuind Henri 118
scoter 105 (15)
 segmentation dialectale de la
 Wallonie 73, 91
siècle « voile de bateau » 81
sive (en et hors –) 19 (18)
 Spa 13
spingurlèt 19 (8)
stârer 27
stasse (t. de pêche) 94
 Stavelot 22, 24, 93, 114, 118
ster 145
 Stoumont 11, 12, 61, 80
stu 26
 suffixe *-alis* 19 (17)
 syntaxe 4, 6, 7, 32, 40
 Tillkin Françoise 138
toete ? 105 (19)
 toponymie | monographies : 1 et 18
 (La Gleize), 12 et 80 (Stoumont,
 Rahier, Francorchamps), 16
 (Lierneux), 122 (Lorcé), 124 (Coo) |
 études de toponymes : 15, 19, 22,
 42, 58, 78, 97, 98, 105 (22, 26, 29,
 33, 35, 37, 44), 106, 108, 112, 115,

- 117, 127, 128, 131, 133, 139, 142 |
 toponymie wall. et colonisation
 germanique 25
 transport (du foin) 125 ; v. *hârkê*
trèyeû 105 (42)
tuteal 105 (8)
Vaux-Chavanne 105 (35)
 Vecquée 139
vèda 64
vegre ? 105 (20)
- Verviers 13
vicârèye 105 (32)
vinbrant (*vers soleil* –) 68
vûse 105 (38)
 Wanne 114
wèçou, *wèç'rouû* 49
wèpse « guêpe » 19 (19)
yod 19 (22)
xhoxhes 115 (36)
zèye 131

Table des matières

Avant-propos	7
Louis Remacle, dialectologue par Martine WILLEMS et Marie-Guy BOUTIER	9
Louis Remacle et la littérature française par Paul DELBOUILLE	29
Louis Remacle, poète wallon par Guy BELLEFLAMME	41
Cinq mélodies sur des poèmes de Louis Remacle par Marc DUYSINX	77
Louis Remacle intime par Claudine REMACLE	97
Poèmes français de Louis Remacle édités par Jean LECHANTEUR	111
Annexe : Bibliographie de Louis Remacle établie par Jean LECHANTEUR	143